



CLOSED VOLUME VOLUME COMPLET

DATED FROM À COMPTER DU *Septembre 98* TO JUSQU'AU *30 Juin 99*

AFFIX TO TOP OF FILE - À METTRE SUR LE DOSSIER

DO NOT ADD ANY MORE PAPERS - NE PAS AJOUTER DE DOCUMENTS

FOR SUBSEQUENT CORRESPONDENCE SEE - POUR CORRESPONDANCE ULTÉRIEURE VOIR

FILE NO. - DOSSIER N°

8128-3

VOLUME

2

CA 99-16496

8128-3



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec) Hull, Quebec
K1A 0M5 K1A 0M5

le 28 juin 1999

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 1^{er} juin dernier, par laquelle vous me transmettiez la demande d'aide financière du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) relative à la consolidation de la gestion scolaire dans cette province.

Je tiens d'abord à vous remercier de vos bons vœux pour ma nouvelle nomination. Je suis extrêmement heureux d'avoir été affecté à un ministère dont le mandat est lié à des préoccupations qui sont au cœur de la société canadienne.

Depuis la réception de votre lettre, mes collaborateurs des Programmes d'appui aux langues officielles et du bureau régional se sont rendus à Victoria pour vous rencontrer, de même que les représentants du ministère de l'Éducation. Je crois comprendre que ces discussions ont été fort utiles et qu'un suivi sera fait à cet égard.

.../2

- 2 -

Vos discussions avec la province permettront de déterminer quels sont les coûts additionnels de la programmation du CSF qui apparaîtront à la demande de financement de cette dernière. De même, le Conseil scolaire aura un rôle de premier plan à jouer dans l'élaboration de la demande provinciale relative au Plan d'immobilisation du CSF et aux installations communautaires complémentaires aux écoles financées par la province.

J'espère que nous serons en mesure de poursuivre et de conclure nos discussions avec la province sur ces demandes d'aide financière dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Alex Himelfarb

c.c. : M. Orest Kruhlak



JUN 23 1999

NOTE À L'INTENTION DE MONSIEUR ALEX HIMELFARB

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CONSEIL SCOLAIRE
FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

(Pour signature)

RÉSUMÉ

- ° Le Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique (CSF) vous écrivait dernièrement pour revendiquer un appui financier pour sa programmation annuelle et pour son Plan d'immobilisation.
- ° Vous trouverez ci-joint un projet de lettre réponse pour votre signature.
- ° Nous joignons aussi une fiche d'information portant sur le CSF et les demandes d'appui financier relatives à la mise en oeuvre de la gestion scolaire et aux projets d'immobilisation.

Contexte

- ° Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) a été créé en novembre 1995. Le CSF a la responsabilité de plus de 2 500 élèves répartis dans une cinquantaine d'écoles à travers la province.
- ° Le CSF louait les installations scolaires des conseils anglophones jusqu'à l'an dernier. Depuis, la province a conclu le transfert de sept écoles et/ou sites au CSF au coût de 17 M\$ et prévoit des dépenses additionnelles de l'ordre de 52 M\$ au cours des quatre prochaines années.

.../2



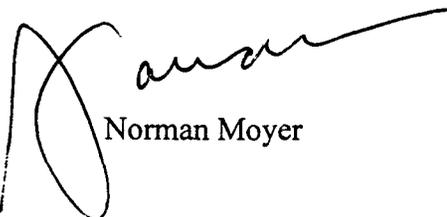
- 2 -

Considérations

- ° Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, écrivait à M^{me} Copps, le 13 avril dernier, lui demandant un appui financier pour la réalisation d'un plan quinquennal d'immobilisation pour l'ensemble des écoles francophones (copie jointe).
- ° Dans sa réponse du 31 mai, la ministre a indiqué que Patrimoine canadien considérerait un appui aux installations communautaires, complémentaires aux écoles (voir lettre ci-jointe).
- ° L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique venait à échéance en mars dernier. À cet effet, M^{me} Hennessey vous faisait parvenir, dans sa correspondance du 1^{er} juin dernier, une demande de financement élaboré conjointement avec les autres conseils scolaires francophones des provinces de l'Ouest et des territoires.
- ° Lors d'une rencontre avec la province, le 7 juin dernier, les représentants du Ministère ont précisé le type de demande recevable par le fédéral. Les représentants provinciaux se sont engagés à poursuivre les discussions avec le CSF afin d'élaborer une demande d'aide financière acceptable pour toutes les parties.

Recommandation

- ° Nous vous suggérons de signer la lettre ci-jointe à la présidente du Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique.



Norman Moyer

Pièces jointes

Préparé par :

Jean-Gilles Francoeur, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-2964

GESTION SCOLAIRE ET PLAN D'IMMOBILISATION DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Projets d'immobilisation

- ° En septembre 1998, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) nous demandait 30 M\$ pour appuyer un Plan d'immobilisation de 91 M\$ (couvrant 17 sites différents); urgence de la situation de Vancouver.
- ° Le 13 avril dernier, le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, nous transmettait une demande de 26,16 M\$ sur un budget total de 69,5 M\$ sur cinq ans. La province a déjà transféré sept sites au CSF et a entrepris des travaux mineurs pour un engagement total de 17, 2 M\$ à ce jour.
- ° Dans sa réponse du 31 mai, la ministre indiquait clairement que nous n'avons pas l'intention de contribuer aux installations scolaires proprement dites, mais que nous considérons plutôt un appui aux installations communautaires, complément aux écoles, jugées essentielles par le CSF et les communautés impliquées.

Renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire

- ° L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique (3,75 M\$ par année sur trois ans couvrant des mesures de programmation et non d'immobilisation) venait à échéance en mars dernier. M^{me} Hennessey vous faisait parvenir, dans sa lettre du 1^{er} juin dernier, une demande de financement élaboré conjointement avec les autres conseils scolaires francophones de l'Ouest et du Nord pour les coûts supplémentaires associés à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone dans un milieu minoritaire.
- ° Avec les nouvelles enveloppes dont nous disposons pour appuyer la gestion scolaire (18 M\$ par année pour la gestion scolaire et le postsecondaire), nous ne pourrions que financer les initiatives stratégiques principales des nouveaux conseils scolaires, notamment les programmes de refrancisation et d'intégration de dimensions culturelles dans l'enseignement.

Suivi

- ° Le 7 juin dernier, nous rencontrons nos homologues provinciaux et le CSF pour préciser le type de demande recevable par le fédéral; représentants provinciaux se sont engagés à poursuivre les discussions avec le CSF afin d'élaborer une demande d'aide financière acceptable pour toutes les parties.

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

MAY 31 1999

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Post Office Box 9045, Station Provincial Government
Victoria, British Columbia
V8W 9E2

Dear Mr. Ramsey:

Thank you for your letter of April 13, 1999, regarding the Province of British Columbia funding estimates as per the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* five-year capital plan.

I appreciate your efforts to establish a province-wide Francophone school network. Although building schools does not come under the purview of the federal government, the Department of Canadian Heritage is committed to providing financial support for the establishment of Francophone school governance throughout Canada.

Departmental officials will pursue discussions with provincial representatives to identify, for each project, the expenditures related to community needs. These would include additional spaces for Francophone preschools or extra classrooms for full-time kindergarten, costs that would normally not be covered by the Province. The *Conseil scolaire* and the community should also be part of the planning process of these capital projects. I welcome your invitation to meet with you to discuss these matters of importance to the Francophone community of British Columbia, and I regret that I was unable to meet with you during my recent visit to Vancouver.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

Sheila Copps

Canada

1999/0283/11



APR 13 1999

Our Ref. 50004

Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage
House of Commons
Ottawa ON K1A 0M5

Dear Sheila Copps:

Thank you for your letter of January 21, 1999, regarding capital funding provided by the Province of British Columbia to the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique*. I apologize for this late reply.

As you know, British Columbia is committed to establishing a province-wide Francophone school network, and is now in the process of undertaking a major capital investment to accomplish this goal. I am enclosing a summary that outlines the provision of assets and capital funding to date, as well as the funding proposal for a Vancouver school and other current year minor projects, and the *Conseil* Five Year Capital Plan for 1999/00. The Federal contribution for the current fiscal year, based on a 50 percent share of new construction, is estimated to be \$8.658 million.

Regarding the projects included in Years two through five of the Plan, while specific project decisions have not yet been made, the cost of new space and renovation is estimated to be \$35 million over the remaining four years. The Province would look to the Government of Canada for a 50 percent participation toward these projects (\$17.5 million) over that term.

I am pleased to know of your Government's willingness to join with British Columbia in this Capital program, and I would welcome the opportunity to meet with you and your officials to discuss the funding partnership that will ensure its timely delivery.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink that reads "Paul Ramsey". The signature is fluid and cursive.

Paul Ramsey
Minister

Enclosure



CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE de la COLOMBIE-BRITANNIQUE

CAPITAL PROJECT FUNDING RECORD

1. Costs Fully Funded by British Columbia:

Assets transferred to CSF:

Ecole Windebank Elementary (Mission) Renovation Project	\$ 750,000 1,300,000
Ecole Atchelitz-la Verendrye (Chilliwack)	420,000
Ecole Gordon Elementary (Kelowna)	400,000
Ecole Victor Brodeur (Victoria)	4,000,000
Ecole Andre Piolat (North Vancouver)	6,050,000
School Site (Surrey)	2,012,000
School Site (Coquitlam)	<u>1,571,000</u>
Total Compensation Paid for Assets Transferred	\$16,503,000

Minor Projects Approved and Funded: \$ 692,278

Total Capital Funding Provided by British Columbia \$17,195,278

2. Projects to be Shared Between Canada and British Columbia:

Current Year:

Vancouver Area Elementary/Secondary School Project:

Site Costs	\$ 5,400,000
Building and Site Development Costs	<u>9,916,000</u>
Total Project Costs	\$15,316,000

Minor Renovation Projects (Estimated Cost) 2,000,000

Current Year Capital Funding Requirement \$17,316,000

Federal Portion of Current Year Funding: (17,316,000 X 50%) \$ 8,658,000

Year 2 - 5 Funding Estimate, Based on CSF 5 Year Capital Plan \$35,000,000

Federal Portion of Year 2 - 5 Project Costs: (\$35,000,000 X 50%) \$17,500,000



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec) Hull, Quebec
K1A 0M5 K1A 0M5

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 1^{er} juin dernier, nous transmettant la demande d'aide financière du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) relative à la consolidation de la gestion scolaire dans cette province.

Je tiens d'abord à vous remercier des bons voeux de félicitation que vous m'avez transmis. Je dois vous avouer être extrêmement heureux de diriger ce ministère qui est au coeur de la société canadienne.

Depuis votre correspondance, mes collaborateurs des Programmes d'appui aux langues officielles et de notre bureau régional se sont rendus à Victoria pour vous rencontrer de même que les représentants du ministère de l'Éducation. Je crois comprendre que ces discussions ont été fort utiles et que des suivis précis ont été identifiés.

Vos discussions avec la province permettront d'identifier les coûts additionnels de la programmation du CSF qui apparaîtront à la demande de financement de cette dernière. De même, le Conseil scolaire aura un rôle de premier plan à jouer dans l'élaboration de la demande provinciale relative au Plan d'immobilisation du CSF et aux installations communautaires complémentaires aux écoles financées par la province.

.../2

- 2 -

J'espère que nous serons en mesure de poursuivre et de conclure nos discussions avec la province sur ces demandes d'aide financière dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alex Himelfarb

c.c. : M. Orest Kruhlak



Patrimoine Canadian
canadien Heritage

Télécopie Facsimile

Du bureau de...

Lise Toupin, Gestionnaire

Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien

15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5

tél. : (819) 994-3507 téléc. : (819) 953-6580

À/To : Jean-Gilles Francoeur

Télec./Fax : 604-873-5103

**Téléphone/
Telephone:**

Pages: 3, y compris la page couverture

Date: 3 juin 1999

Pour ton info.

Pierre et moi comptons parler à Nicole Hennessey aujourd'hui pour la rassurer. Le Bf de ce dossier prévu le 7 juin sera reporté à ton retour (11 juin) soit après tes rencontres à Victoria.

Me rejoindre pour discuter de ce dossier au besoin ou Pierre t'en reparlera lundi.

SVP partager ceci avec Janet.

Bonne chance!

Lise

*Célébrons la
Francophonie canadienne*



*Celebrate Our Country's
French Canadian Heritage*

Canada

*** TRANSMISSION REPORT ***

PRINT TIME 06/03 '99 09:19 ID: DGPALO/OLSPB

D-	FILE	START	MODE	LOCATION	STORE	TX	RX	TOTAL	CODE
No.	No.	TIME			PAGE	PAGE	PAGE	TIME	
00	057	06/03 09:18	TX	16048735103	3	3	0	00'55"	OK

REM. RELAY
COPY GROUP No.



Patrimoine Canadian
canadien Heritage

Télécopie Facsimile

Du bureau de...

Lise Toupin, Gestionnaire
Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien
15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5
tél. : (819) 994-3507 téléc. : (819) 953-6580

À/To : Jean-Gilles Francoeur

Télec./Fax : 604-873-5103

**Téléphone/
Telephone:**

Pages: 3, y compris la page couverture

Date: 3 juin 1999

Pour ton info.

Pierre et moi comptons parler à Nicole Hennessey aujourd'hui pour la rassurer. Le Bf de ce dossier prévu le 7 juin sera reporté à ton retour (11 juin) soit après tes rencontres à Victoria

*** TRANSMISSION REPORT ***

PRINT TIME 06/29 '99 15:08 ID: DGPALO/OLSPB

D-	FILE	START	MODE	LOCATION	STORE	TX	RX	TOTAL	CODE
No.	No.	TIME			PAGE	PAGE	PAGE	TIME	
00	016	06/29 15:07	TX	16046663508	3	3	0	00'46"	DK

REM. RELAY
COPY GROUP No.



Télécopie Facsimile

Du bureau de...
Jean-Gilles Francoeur, Agent principal de programme
Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien
15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5
tél. : (819) 994-2964 téléc. : (819) 953-6580

À/To : Mr. Orest Kruhlak

Télec./Fax : (604) 666-3508

**Téléphone/
Telephone:**

Date: 29 juin 1999

Pages: 3, y compris la page couverture

Pour votre information.

**Demande de
financement fédéral
à l'appui de l'éducation francophone
dans l'Ouest canadien**

Ébauche présentée le 2 mars 1999
Document révisé le 16 avril 1999



Table des matières

INTRODUCTION.....	2
ANALYSE DES BUDGETS DES DISTRICTS SCOLAIRES.....	3
MANITOBA 1996/97.....	3
ALBERTA, RÉGION NO 3, CENTRE-EST 1997/98.....	4
RÉGION NO 3 1998/99.....	4
ALBERTA, RÉGION NO 4, CENTRE-NORD 1997/98.....	5
RÉGION NO 4 1998/99.....	5
SASKATCHEWAN 1997/98.....	6
SASKATCHEWAN 1998/99.....	6
COLOMBIE-BRITANNIQUE 1997/98.....	7
COLOMBIE-BRITANNIQUE 1998/99.....	7
SOMMAIRE DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES ET DES DÉFICITS.....	8
OBSERVATIONS GÉNÉRALES DÉCOULANT DE L'ANALYSE DES BUDGETS.....	9
DEMANDE DE FINANCEMENT.....	10
PREMIÈRE PARTIE : COÛTS SUPPLÉMENTAIRES PERMANENTS.....	10
<i>Éducation des petits enfants : la maternelle à temps plein</i>	10
<i>Programmation culturelle</i>	11
<i>Coûts de personnel supplémentaires à l'appui des petites écoles</i>	12
<i>Francisation</i>	12
<i>Soutien administratif</i>	13
<i>Promotion et recrutement</i>	14
<i>Sommaire des coûts : activités continues pour l'année 1999-2000</i>	15
DEUXIÈME PARTIE : PROJETS SPÉCIAUX.....	16
<i>Établissement de centres de ressources</i>	16
<i>Éducation à distance</i>	16
<i>Élaboration de programmes</i>	17
<i>Favoriser l'ouverture de nouvelles salles de classe</i>	18
<i>Sommaire des coûts : projets majeurs</i>	18

Demande de financement fédéral à l'appui de l'éducation francophone dans l'Ouest canadien

Introduction

La mission des conseils scolaires de l'Ouest canadien se fonde sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (1982). La décision *Mahé* et le *renvoi manitobain* ont permis de clarifier leur mission. Les grands principes dérivés de la Charte et des jugements sont les suivants :

- < Les Francophones ont le droit de gérer leurs propres écoles. Tous les services et programmes offerts dans les écoles anglophones le seront également dans les écoles francophones.
- < L'article 23 de la Charte possède une dimension de restauration puisqu'il cherche à inverser les répercussions de l'assimilation.
- < L'école francophone assume de nombreuses obligations envers les personnes qu'elle dessert. Ces obligations sont d'ordre scolaire, linguistique, communautaire et culturel. L'école francophone doit également être un centre de vie communautaire.

Les conseils scolaires de l'Ouest canadien doivent faire face à des attentes additionnelles en vertu de leurs responsabilités constitutionnelles, ce qui entraîne, pour eux, des dépenses supplémentaires. Ces dernières appartiennent à deux catégories :

- < Coûts supplémentaires permanents, qui incluent la maternelle à temps plein, la programmation culturelle, les petites écoles, la francisation, le soutien administratif ainsi que la promotion et le recrutement.
- < Projets spéciaux, qui comprennent l'établissement de centres de ressources, l'éducation à distance, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes ainsi que l'ouverture de nouvelles salles de classe.

Analyse des budgets des districts scolaires

Cette section détaille les fonds que chacun des conseils scolaires francophones a reçus du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial ou territorial concerné, pour une année donnée. Dans chaque cas, on précise la manière dont les fonds fédéraux ont été utilisés pour appuyer l'éducation francophone.

Manitoba 1996/97

Nombre d'ÉTP (équivalent temps plein) 4439

Financement provincial	24 996 009	Revenus/ÉTP	5631
Subvention fédérale	2 263 890	Revenus/ÉTP	510

Affectation des fonds fédéraux

Administration de petites écoles	66 585	15/ÉTP
Instruction régulière	1 256 237	283/ÉTP
< francisation		
< ressources pour la salle de classe		
< aides-enseignants		
< activités culturelles		
Éducation spécialisée	35 512	8/ÉTP
Administration de district	284 096	64/ÉTP
< promotion et inscription des élèves		
< déplacements additionnels		
< bureaux régionaux		
< formation additionnelle		
< ressources additionnelles		
< perfectionnement professionnel		
Élaboration de programmes	75 463	17/ÉTP
Bibliothèques	84 341	19/ÉTP
Perfectionnement prof. (enseignants)	84 341	19/ÉTP
Déplacements (cons. pédagogiques)	4 439	1/ÉTP
Transport	217 511	49/ÉTP
Entretien	39 951	9/ÉTP
Intérêt	115 414	26/ÉTP
Déficit	1 478 187	333/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 510 + 333 = 843.

**CONSEIL SCOLAIRE DU NORD-OUEST NO 1
(ALBERTA)**

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1998-99

Étudiants ETP	249	Revenu / ETP
Financement provincial:	2 061 391	8 279
Subvention fédérale:	445 208	1 788
Affectation des fonds fédéraux:		
Maternelle	39 354	158
Enseignement régulier	162 193	651
Services externes		
conseil scolaire	29 355	118
administration	158 521	637
recrutement / ouverture d'école	<u>55 782</u>	224
	445 208	

--	--	--	--	--	--	--	--

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1997-98

Étudiants ETP	233	Revenu / ETP
Financement provincial:	1 859 443	7 980
Subvention fédérale:	472 639	2 028
Affectation des fonds fédéraux:		
Enseignement régulier	170 739	686
Services aux élèves	20 000	80
Capital / technologie dans les écoles	74 000	297
Services externes		
conseil scolaire	32 030	129
administration	139 147	559
recrutement / ouverture d'école	<u>36 723</u>	147
	472 639	

Alberta, Région No 3, Centre-Est 1997/98

Nombre d'ÉTP 393

Financement provincial	2 468 255	Revenus/ÉTP	6 280/ÉTP
Subvention fédérale	551 743	Revenus/ÉTP	1 403/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux

Éducation des jeunes enfants	3 325	8/ÉTP
Instruction régulière	406 121	1 033/ÉTP
< appui aux petites classes		
< appui aux activités culturelles		
Services externes	142 297	362/ÉTP
< promotion et recrutement		

Région No 3 1998/99

Nombre d'ÉTP 427

Financement provincial	2 903 564	Revenus/ÉTP	6 799/ÉTP
Subvention fédérale	317 015	Revenus/ÉTP	742/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux et déficit

Éducation des jeunes enfants	28 370	66/ÉTP
Instruction régulière	363 823	852/ÉTP
Administration	169 739	398/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 742 + 574 = 1316

Alberta, Région No 4 Centre-Nord 1997/98

Nombre d'ÉTP 1172

Financement provincial	7 212 618	Revenus/ÉTP	6 154/ÉTP
Subvention fédérale	1 043 553	Revenus/ÉTP	890/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Éducation des jeunes enfants		152 935	130/ÉTP
Instruction régulière		729 296	622/ÉTP
Administration générale		160 854	137/ÉTP

Région No 4 1998/99

Nombre d'ÉTP 1251

Financement provincial	7 380 453	Revenus/ÉTP	5 899/ÉTP
Subvention fédérale	704 668	Revenus/ÉTP	563/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Éducation des jeunes enfants		186 130	148/ÉTP
Instruction régulière		385 808	348/ÉTP
< appui aux petites classes			
< deux conseillers épaulant les enseignants			
< soutien général à l'éducation élémentaire			
Administration		132 742	106/ÉTP
< promotion et recrutement			
< administration générale			
Déficit		1 077 548	861/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 563 + 861 = 1424.

Saskatchewan 1997/98

Nombre d'ÉTP 937

Financement provincial	6 281 582	Revenus/ÉTP	6 704/ÉTP
Subvention fédérale	1 656 622	Revenus/ÉTP	1 768/ÉTP
Allocation des fonds fédéraux			
Regroupement administratif de neuf conseils scolaires		940 877	1 004/ÉTP
Éducation des jeunes enfants et appui aux activités culturelles		715 745	763/ÉTP

Saskatchewan 1998/99

Nombre d'ÉTP 986

Financement provincial	7 356 943	Revenus/ÉTP	7 461/ÉTP
Subvention fédérale	1 652 045	Revenus/ÉTP	1 676/ÉTP
Allocation des fonds fédéraux			
Regroupement administratif de neuf conseils scolaires	940 877		950/ÉTP
Éducation des jeunes enfants et appui aux activités culturelles	715 745		726/ÉTP

Colombie-Britannique 1997/98

Nombre d'ÉTP 1757

Première année de la mise en oeuvre de la mission de gestion scolaire.

Financement provincial	15 864 665	Revenus/ÉTP	9 029/ÉTP
Subvention fédérale	4 058 016	Revenus/ÉTP	2 310/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Administration - écoles et district		1 109 986	631/ÉTP
Instruction régulière		1 554 902	884/ÉTP
Transport		266 511	151/ÉTP
Fonctionnement/entretien		1 126 617	641/ÉTP

Colombie-Britannique 1998/99

Nombre d'ÉTP 2401

Financement provincial	21 560 250	Revenus/ÉTP	8 980/ÉTP
Subvention fédérale	3 235 500	Revenus/ÉTP	1 347/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Administration des écoles et du district		1 122 795	467/ÉTP
Instruction régulière (y compris maternelle à temps plein)		1 411 542	587/ÉTP
Transport		277 030	115/ÉTP
Fonctionnement/entretien		424 133	176/ÉTP

Sommaire des subventions fédérales et des déficits

<i>District/Province</i>	<i>Année</i>	<i>Subvention fédérale</i>	<i>Déficit</i>	<i>Subvention fédérale requis</i>
Manitoba	96/97	2 263 840 (510/ÉTP)	1 478 187	3 742 077 (843/ÉTP)
Alberta – Nord Ouest	97/98	472 639 (2 028/ÉTP)		472 639 (2 028/ÉTP)
	98/99	445 206 (1 788/ÉTP)		445 206 (1 788 ÉTP)
Alberta - Nord	97/98	1 043 553 (890/ÉTP)		1 043 553 (890/ÉTP)
	98/99	704 668 (563/ÉTP)	1 077 048	1 782 216 (1 424/ÉTP)
Alberta - Est	97/98	551 743 (1 403/ÉTP)		551 743 (1 403/ÉTP)
	98/99	317 015 (742/ÉTP)	245 292	562 307 (1 316/ÉTP)
Colombie- Britannique	97/98	4 058 016 (2 310/ÉTP)		4 058 016 (2 310/ÉTP)
	98/99	3 235 500 (1 347/ÉTP)		3 235 500 (1 347/ÉTP)

Observations générales découlant de l'analyse des budgets

- 1.. Les conseils scolaires francophones n'auraient pas pu répondre aux exigences budgétaires des exercices 1996-1999 sans le financement fédéral.
- 2.. Les données révèlent que le gouvernement fédéral devrait verser environ 1000 \$/ÉTP en permanence si on veut que les Francophones reçoivent une éducation équitable dans l'Ouest canadien.
- 3.. La majeure partie du financement fédéral a servi à appuyer l'enseignement en classe.
- 4.. L'appui à l'éducation des jeunes enfants semble revêtir une très grande importance dans tous les districts concernés.
- 5.. L'appui aux petites classes est nécessaire si on veut que les Francophones reçoivent une éducation de qualité.
- 6.. Le financement provincial ne semble pas couvrir adéquatement :
 - < la promotion et le recrutement
 - < la maternelle à temps plein
 - < les bureaux régionaux
 - < un soutien adéquat pour les enseignants en matière de conseillers
 - < les activités culturelles francophones
 - < la prestation de services administratifs au niveau des petites écoles
 - < la francisation, de la maternelle à la 12e année
- 7.. Étant donné que les provinces de l'Ouest canadien et le territoire du Yukon ont récemment démarré la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone, il leur faudra fournir un financement additionnel en vue d'établir des centres de ressources, de créer de nouvelles classes, de mettre en oeuvre des services d'éducation à distance et de favoriser l'élaboration de programmes.

Demandes de financement

Cette section répartit les demandes particulières en deux catégories.

- < *Coûts supplémentaires permanents (coûts en sus)*. Liste des activités qui sont essentielles pour l'existence de l'éducation francophone dans l'Ouest canadien.
- < *Projets spéciaux*. Liste des projets et activités qui doivent soutenir l'éducation francophone dans l'Ouest canadien si on veut qu'elle s'y traduise par une réussite.

Première partie : Coûts supplémentaires permanents

Toutes les demandes ci-dessous sont basées sur les effectifs projetés pour l'année scolaire 1999/2000.

Manitoba	5 300 ÉTP
Saskatchewan	1 000 ÉTP
Alberta	2 100 ÉTP
Colombie-Britannique	2 700 ÉTP
Territoire du Yukon	100 ÉTP
Total	11 200 ÉTP

Éducation des jeunes enfants : la maternelle à temps plein

Renseignements généraux

Étant donné les effets de l'assimilation sur la population francophone des quatre provinces de l'Ouest et du territoire du Yukon, il faut assurer le plus rapidement possible le plein développement linguistique des élèves dès la première enfance. La maternelle à temps plein est une des méthodes retenues pour contrer les effets de l'assimilation et s'assurer que nos jeunes élèves développent les compétences exigées en matière de langue afin qu'ils puissent s'intégrer dans le système scolaire et ce, dès la première année.

Les situations pédagogiques où l'on a adopté le principe de la maternelle à temps plein, que ce soit dans d'autres régions du Canada ou aux États-Unis, mettent en relief les nombreux avantages qu'elle offre en matière de développement global de l'enfant. En Colombie-Britannique et dans la

Région No 4 de l'Alberta, les conseils scolaires offrent la maternelle à temps plein en se servant de fonds fédéraux pour financer la seconde partie de la journée.

Recommandation

Assurer le financement nécessaire pour appuyer l'éducation des jeunes enfants afin :

- ⊙ d'assurer le financement de la moitié des enseignants et enseignantes de maternelle à temps plein;
- ⊙ de fournir le matériel et appuyer la mise en oeuvre.

Le coût estimé des recommandations est le suivant :

$$200 \text{ \$/ÉTP} - 11\ 200 \times 200 = 2\ 240\ 000 \text{ \$ par an.}$$

Programmation culturelle

Renseignements généraux

L'école francophone est une institution qui offre ses programmes et services aux élèves de langue et de culture françaises. La communauté francophone reconnaît l'importance de la prestation de tels programmes et services pour soutenir la croissance des élèves qui deviendront ainsi des individus compétents et autonomes, sûrs de leur identité et fiers de leur héritage linguistique et culturel. La mission de l'école francophone est de préparer les élèves à devenir des membres responsables et actifs d'une société dominée par la culture anglophone tout en promouvant et en partageant leur culture francophone.

Recommandation

Assurer le financement de la programmation culturelle en vue :

- < d'augmenter le nombre d'activités culturelles offertes aux écoles;
- < de doter chaque région d'un personnel de coordination des activités culturelles;
- < de fournir des spécialistes à temps partiel dans chaque domaine spécialisé (p. ex. musique, art dramatique, danse, beaux-arts). Détacher des enseignants afin qu'ils coordonnent la formation de leurs collègues et aident les écoles sur le plan de la prestation de programmes culturels;
- < d'augmenter les budgets de déplacement dont disposent les écoles en vue de soutenir les activités culturelles;
- < d'apporter un soutien financier aux échanges d'élèves.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel s'établirait à : $11\ 200 \times 100 = 1\ 120\ 000 \text{ \$}$.

Coûts de personnel supplémentaires pour soutenir les petites écoles

Renseignements généraux

S'ils souhaitent satisfaire à leurs obligations constitutionnelles (telles qu'elles ont été interprétées dans les différents jugements prononcés au sujet de la Charte), les conseils scolaires francophones de l'Ouest canadien doivent ouvrir et maintenir des écoles caractérisées par des effectifs limités. Le petit nombre d'élèves se traduit par des coûts de fonctionnement plus élevés par tête alors que les écoles comptent déjà moins d'élèves bénéficiant du financement provincial. Des fonds fédéraux additionnels sont donc nécessaires si on veut garantir une éducation de qualité aux élèves francophones qui reçoivent leur éducation dans de petites écoles.

Recommandation

Fournir des fonds à l'appui des effectifs restreints afin :

- < d'augmenter les formules de distribution du personnel enseignant de manière à mieux refléter les besoins particuliers de l'ensemble des écoles francophones.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 300 \$/ÉTP, le coût annuel serait de l'ordre de : $11\ 200 \times 300 = 3\ 360\ 000$ \$.

Francisation

Renseignements généraux

Aux cours des dernières années, les quatre provinces de l'Ouest ont adopté des lois modifiant leur loi respective sur les écoles publiques et donnant aux Francophones juridiction sur leurs propres écoles. La création de conseils scolaires francophones exige la mise en place d'un programme de francisation (M-12) à l'intention des élèves dont la compétence linguistique ne satisfait pas aux normes du programme francophone. La francisation et la francisation familiale a pour but de fournir aux élèves et aux parents les compétences qu'ils doivent posséder afin d'utiliser la langue française comme véhicule de communication spontanée et d'apprentissage.

Recommandation

Assurer le financement de la francisation afin :

- ⊙ d'établir un programme d'information s'adressant aux parents d'enfants qui ont droit à l'éducation francophone;
- ⊙ de mettre sur pied des programmes de formation et de perfectionnement professionnel à l'intention des aides-enseignants et des enseignants qui dispensent le programme de francisation;
- ⊙ de développer des ressources pour le programme de francisation;

- ⊙ de fournir le personnel chargé de l'enseignement du programme de francisation;
- ⊙ de fournir aux écoles les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du programme.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 200 \$/ÉTP, le coût annuel se monterait à : $11\,200 \times 200 = 2\,240\,000$ \$.

Soutien administratif

Renseignements généraux

Le gouvernement fédéral se doit d'augmenter le financement octroyé aux conseils scolaires francophones s'il veut que ces derniers réussissent à réaliser leur mission. La structure de la gestion scolaire francophone est une innovation récente dans l'Ouest canadien, et il reste encore beaucoup à faire pour achever la mise en oeuvre du programme. L'immensité des zones géographiques, la diversité des situations et l'absence d'une cohésion historique entre les écoles et les collectivités sont autant de défis de taille que doivent relever les membres élus ainsi que les administrateurs des conseils et des écoles.

Recommandation

Assurer le financement du soutien administratif afin :

- < d'examiner les structures gestionnaires pour s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins de chaque conseil;
- < de faciliter les démarches consultatives dans le cadre de l'élaboration de politiques;
- < de fournir un personnel additionnel pour aider les conseils scolaires et les écoles durant la phase de mise en oeuvre;
- < d'établir un fonds de prévoyance afin que les conseils en voie de développement puissent faire face aux besoins imprévus;
- < d'augmenter le budget alloué aux frais de déplacement et d'hébergement des membres élus et du personnel des conseils;
- < d'explorer la possibilité d'une budgétisation gérée par les écoles en vue de favoriser une structure administrative décentralisée.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel serait de l'ordre de : $1\,200 \times 100 = 1\,200\,000$ \$.

Promotion et recrutement

Renseignements généraux

Les conseils scolaires francophones ont besoin de se faire connaître de l'ensemble des Francophones, en particulier de ceux qui ont droit à l'éducation en français. Selon les recensements de 1991 et de 1996, la plupart des familles qui y indiquaient le français comme première langue n'avaient pas inscrits leurs enfants dans les programmes francophones.

Les conseils scolaires francophones doivent donc se faire connaître de l'ensemble des Francophones, et en même temps, clarifier les différences qui existent entre les programmes francophones et les programmes d'immersion en français. De plus, les conseils scolaires sont dans l'obligation de répondre aux besoins des élèves francophones en leur fournissant des établissements qui soient homogènes et administrés par des Francophones. Cette obligation provient de la décision Mahé et elle requiert un financement additionnel.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer la promotion et le recrutement afin :

- < d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans de promotion;
- < d'embaucher une directrice (un directeur) de la publicité et du recrutement;
- < de mener une étude dans le but de repérer et d'identifier les personnes ayant droit à l'éducation francophone;
- < d'élaborer un plan de recrutement doté d'un budget adéquat en vue de satisfaire aux besoins de chacune des régions ayant un conseil scolaire;
- < d'établir, à des fins d'information, la liste exhaustive des anciens élèves; de démarrer l'organisation d'événements traditionnels tels que les réunions d'anciens élèves.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel serait de : $11\ 200 \times 100 = 1\ 120\ 000$ \$.

Sommaire des coûts : activités continues pour l'année 1999-2000¹

Fonction	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon
Éducation des jeunes enfants	1 060 000	200 000	420 000	540 000	20 000
Programmes culturels	530 000	100 000	210 000	270 000	10 000
Petites classes	1 590 000	300 000	630 000	810 000	30 000
Francisation	1 060 000	200 000	420 000	540 000	20 000
Administration	530 000	100 000	210 000	270 000	10 000
Promotion	530 000	100 000	210 000	270 000	10 000
Totaux	5 300 000	1 000 000	2 100 000	2 700 000	100 000

¹ Sur la base de 1000 \$/ÉTP

Deuxième partie : Projets spéciaux

Établissement de centres de ressources

Renseignements généraux

Chaque conseil scolaire devrait établir des centres de ressources centraux et satellites afin de servir les écoles et les communautés francophones. Ces centres pourraient offrir des services de production, multimédias, professionnels et pédagogiques, et servir de lieux de réunion pour les activités régionales et professionnelles.

Recommandation

Fournir des fonds en vue de l'établissement de centres de ressources centraux et satellites incluant :

- < des services de production
- < des services multimédias
- < une bibliothèque professionnelle et pédagogique
- < un centre de formation et de perfectionnement professionnel

Coût estimé de la recommandation : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût sur cinq ans se monterait à : $11\ 200 \times 100 \times 5 = 5\ 600\ 000$ \$.

Éducation à distance

Renseignements généraux

Le besoin d'élaborer et de dispenser des cours d'éducation à distance pour les élèves francophones se fait sentir dans l'ensemble des provinces de l'Ouest. Ainsi, le nombre de petites écoles offrant des cours du deuxième cycle du secondaire ne fera que croître au cours des prochaines années. La mise au point d'un service d'enseignement à distance constitue donc une grande priorité dans chacun des conseils. Ceux-ci pourront collaborer à l'élaboration de cours et de matériel.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer l'éducation à distance :

- < promouvoir la collaboration entre les conseils de l'Ouest canadien afin d'augmenter le nombre et la gamme des cours ainsi offerts. Par exemple :
 - les cours obligatoires du tronc commun
 - une quantité raisonnable de cours à option

- des cours suscitant l'intérêt des élèves pour s'assurer que la sélection en matière de cours est comparable à celle des écoles voisines
- des cours pour les élèves du programme d'enseignement à domicile
- < d'embaucher des techniciens afin que les conseils scolaires puissent installer et entretenir des réseaux techniques efficaces pour l'éducation à distance;
- < de favoriser l'élaboration, par les provinces de l'Ouest, d'une trousse de l'élève pour chaque élève suivant un cours d'éducation à distance.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 50 \$/ÉTP, le coût sur cinq ans s'élèverait à : $11\ 200 \times 50 \times 5 = 2\ 800\ 000$ \$.

Élaboration de programmes

Renseignements généraux

L'élaboration de programmes d'études, la sélection de ressources et leur mise en oeuvre constituent des activités fondamentales des conseils scolaires. Dorénavant, les provinces de l'Ouest collaborent à l'élaboration de programmes d'études et de ressources. Chaque conseil scolaire doit également élaborer des programmes de formation pédagogique efficaces afin d'assurer la formation de son personnel enseignant.

Recommandation

Fournir des fonds pour soutenir l'élaboration de programmes afin :

- < d'augmenter les budgets couvrant le perfectionnement professionnel des enseignants;
- < de mettre sur pied des stages d'été pour le perfectionnement professionnel;
- < d'organiser des comités d'éducateurs au niveau des provinces de l'Ouest en vue d'élaborer des programmes d'études et des ressources;
- < d'élaborer et d'administrer un programme de formation en stratégies d'enseignement et de gestion de classes multi-niveaux;
- < d'établir des ententes contractuelles avec des personnes-ressources afin d'offrir un programme d'orientation intensif à l'intention des nouveaux administrateurs;
- < d'augmenter les budgets des écoles en matière de ressources.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 200 \$/ÉTP sur cinq ans, il serait égal à : $11\ 200 \times 200 \times 5 = 11\ 200\ 000$ \$.

Appuyer l'ouverture de nouvelles salles de classe

Renseignements généraux

Si on désire que la promotion s'adressant aux nouveaux élèves réussisse, on doit se préparer à satisfaire à un besoin important en matière de ressources additionnelles. Les conseils devront disposer de ressources pour l'acquisition d'équipement, de mobilier et de matériel lors de l'ouverture de nouvelles salles de classe.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer l'ouverture de nouvelles salles de classe :

- < pour l'achat d'équipement, de mobilier et de matériel;
- < pour répondre aux besoins généraux de mise en marche, notamment dans de nouvelles régions;
- < pour l'obtention de ressources additionnelles à destination des bibliothèques;
- < pour équiper chaque nouvelle salle de classe en technologie informatique.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP sur cinq ans, il serait de : $11\,200 \times 100 \times 5 = 5\,600\,000$ \$.

Sommaire des coûts : projets majeurs

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon
Centre de ressources	(530 000/an) 2 650 000	(100 000/an) 500 000	(210 000/an) 1 050 000	(270 000/an) 1 350 000	(10 000/an) 50 000
Éducation à distance	(265 000/an) 1 325 000	(50 000/an) 250 000	(105 000/an) 525 000	(135 000/an) 675 000	(5 000/an) 25 000
Élaboration de programmes	(1 060 000/an) 5 300 000	(200 000/an) 1 000 000	(420 000/an) 2 100 000	(540 000/an) 2 700 000	(20 000/an) 100 000
Nouvelles salles de classe	(530 000/an) 2 650 000	(100 000/an) 500 000	(210 000/an) 1 050 000	(270 000/an) 1 350 000	(10 000/an) 50 000
Totaux annuels	2 385 000	450 000	945 000	1 215 000	45 000
Totaux sur 5 ans	11 925 000	2 250 000	4 725 000	6 075 000	225 000

**Request for Federal Funding
to Support Francophone Education
in Western Canada**

March 2, 1999 (Draft)
April 16, 1999 (Revised)

Contents

INTRODUCTION.....	2
ANALYSIS OF THE DISTRICT BUDGETS	3
MANITOBA 1996/97	3
ALBERTA, EAST CENTRAL REGION #3, 1997/98.....	4
REGION # 3 1998/99	4
ALBERTA, NORTH CENTRAL REGION # 4 1997/98	5
REGION # 4 1998/99	5
SASKATCHEWAN 1997/1998	6
SASKATCHEWAN 1998/1999	6
BRITISH COLUMBIA 1997/98.....	7
BRITISH COLUMBIA 1998/99.....	7
SUMMARY OF FEDERAL GRANTS AND DEFICITS	8
GENERAL OBSERVATIONS OF THE BUDGET ANALYSIS	9
FUNDING REQUESTS	10
PART 1: PERMANENT SUPPLEMENTARY COSTS	10
<i>Early childhood education: full-day kindergarten</i>	<i>10</i>
<i>Cultural programming.....</i>	<i>11</i>
<i>Supplementary staff costs to support small schools.....</i>	<i>12</i>
<i>Francisation</i>	<i>12</i>
<i>Administrative support.....</i>	<i>13</i>
<i>Promotion and recruitment.....</i>	<i>14</i>
<i>Summary of Costs: Continuous activities for 1999-2000</i>	<i>15</i>
PART 2: SPECIAL PROJECTS.....	16
<i>Establish resource centres.....</i>	<i>16</i>
<i>Distance education.....</i>	<i>16</i>
<i>Program development.....</i>	<i>17</i>
<i>Support for opening new classrooms.....</i>	<i>18</i>
<i>Summary of Costs: Major projects.....</i>	<i>18</i>

Request for Federal Funding to Support Francophone Education in Western Canada

Introduction

The mandate of the Western Canadian School Boards is based on Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms (1982). The two court rulings of *Mahe'* and *renvoi manitobain* have clarified the mandate. The main principles emanating from the Charter and the court rulings are:

- Francophones have the right to govern their schools. All services and programs available in the Anglophone schools will be available in the Francophone schools.
- Section 23 of the Charter has a restoring dimension in that it seeks to reverse the impacts of assimilation.
- The Francophone school has many obligations to those it serves. These obligations include those that are academic, linguistic, community and cultural. The Francophone school should also serve as a center for community life.

The Western Canadian School Boards have additional expectations from their constitutional responsibilities resulting in extra expenses. These expenses are grouped into two categories:

- Permanent supplementary costs, which include full-day kindergarten, cultural programming, small schools, francisation, administrative support, and promotion and recruitment.
- Special projects, which include establishing resource centers, distance education, program development, and implementation, and opening new classrooms.

Analysis of the District Budgets

This section identifies the funding provided to each Francophone board by the federal and respective provincial or territorial governments for a particular year. In each case, the following identifies how the federal funding was used to support Francophone education.

Manitoba 1996/97

Number of FTEs 4439

Provincial Funding	24,996,009	Revenue/FTE	5631
Federal grant	2,263,890	Revenue/FTE	510

Allocation of Federal Funds

Small school administration	66,585	15/FTE
Regular instruction	1,256,237	283/FTE
• francisation		
• class room resources		
• teacher assistants		
• cultural activities		
Special education	35,512	8/FTE
District administration	284,096	64/FTE
• promotion and registration of students		
• additional travel		
• regional offices		
• additional training		
• additional resources		
• professional development		
Program development	75,463	17/FTE
Libraries	84,341	19/FTE
Profession development for teachers	84,341	19/FTE
Travel (school counselors)	4,439	1/FTE
Transportation	217,511	49/FTE
Maintenance	39,951	9/FTE

Interest	115,414	26/FTE
Deficit	1,478,187	333/FTE

The Federal Grant plus deficit is 510+333 = 843

Alberta, East Central Region #3, 1997/98

Number of FTEs 393

Provincial Funding	2,468,255	Revenue/FTE	6,280/FTE
Federal Grant	551,743	Revenue/FTE	1,403/FTE

Allocation of Federal Funds

Early child education	3,325	8/FTE
Regular instruction	406,121	1,033/FTE
<ul style="list-style-type: none"> • small class support • support for cultural activities 		
External services	142,297	362/FTE
<ul style="list-style-type: none"> • promotion and recruitment 		

Region # 3 1998/99

Number of FTEs 427

Provincial Funding	2,903,564	Revenue/FTE	6799/FTE
Federal Grant	317,015	Revenue/FTE	742/FTE

Allocation of Federal Funds and Deficit

Early Childhood Education	28,370	66/FTE
Regular Instruction	363,823	852/FTE
Administration	169,739	398/FTE

The Federal Grant plus deficit is 742+574 =1316

Alberta, North Central Region # 4 1997/98

Number of FTEs 1172

Provincial Funding	7,212,618	Revenue/FTE	6154/FTE
Federal Grant	1,043,553	Revenue/FTE	890/FTE
Allocation of Federal Funds			
Early child education		152,935	130/FTE
Regular instruction		729,296	622/FTE
General administration		160,854	137/FTE

Region # 4 1998/99

Number of FTEs 1251

Provincial Funding	7,380,453	Revenue/FTE	5899/FTE
Federal Grant	704,668	Revenue/FTE	563/FTE

Allocation of Federal Funds			
Early child education		186,130	148/FTE
Regular instruction		385,808	348/FTE

- small class support
- two consultants to support teachers
- general support for elementary education

Administration		132,742	106/FTE
• promotion and recruitment			
• general administration			

Deficit		1,077,548	861/FTE
---------	--	-----------	---------

The Federal Grant plus deficit is 563 + 861 = 1424

SASKATCHEWAN 1997/1998

Number of FTEs 937

Provincial Funding	6,281,582	Revenue/FTE	6,704/FTE
--------------------	-----------	-------------	-----------

Federal Funding	1,656,622	Revenue/FTE	1,768/FTE
-----------------	-----------	-------------	-----------

Allocation of Federal Funds

Administrative amalgamation of nine districts	940,877		1,004/FTE
--	---------	--	-----------

Early child education and cultural support	715,745		763/FTE
---	---------	--	---------

SASKATCHEWAN 1998/1999

Number of FTEs 986

Provincial Funding	7,356,943	Revenue/FTE	7,461/FTE
--------------------	-----------	-------------	-----------

Federal Funding	1,652,045	Revenue/FTE	1,676/FTE
-----------------	-----------	-------------	-----------

Allocation of Federal Funds

Administrative amalgamation of nine districts	940,877		950/FTE
--	---------	--	---------

Early child education and cultural support	715,745		726/FTE
---	---------	--	---------

British Columbia 1997/98

Number of FTEs 1757

First Year of Implementation of the Governance Mandate

Provincial Funding	15,864,665	Revenue/FTE	9029/FTE
Federal Grant	4,058,016	Revenue/FTE	2310/FTE

Allocation of Federal Funds

Administration - school and district	1,109,986	631/FTE
Regular instruction	1,554,902	884/FTE
Transportation	266,511	151/FTE
Operation/maintenance	1,126,617	641/FTE

British Columbia 1998/99

Number of FTEs 2401

Provincial Funding	21,560,250	Revenue/FTE	8980/FTE
Federal Grant	3,235,500	Revenue/FTE	1347/FTE

Allocation of Federal Funds

School and district administration	1,122,795	467/FTE
Regular instruction including full-time K	1,411,542	587/FTE
Transportation	277,030	115/FTE
Operation/maintenance	424,133	176/FTE

Summary of Federal Grants and Deficits

<i>District/Province</i>	<i>Year</i>	<i>Federal Grant</i>	<i>Deficit</i>	<i>Req. Fed. Grant</i>
Manitoba	96/97	2,263,840 (510/FTE)	1,478,187	3,742,077 (843/FTE)
Alberta North	97/98	1,043,553 (890/FTE)	1,077,048	1,043,553 (890/FTE)
	98/99	704,668 (563/FTE)		1,782,216 (1424/FTE)
Alberta Central	97/98	551,743 (1403/FTE)	245,292	551,743 (1403/FTE)
	98/99	317,015 (742/FTE)		562,307 (1316/FTE)
British Columbia	97/98	4,058,016 (2310/FTE)		4,058,016 (2310/FTE)
	98/99	3,235,500 (1347/FTE)		3,235,500 (1347/FTE)

General Observations of the Budget Analysis

1. Francophone school boards could not have met their budget requirements for the fiscal years 1996-99 without Federal funding.
2. The data suggests that the Federal Government should provide approximately \$1000/FTE on a continuous basis if Francophones are to receive an equitable education in Western Canada.
3. Most of the Federal Funding was used to support classroom instruction.
4. Support for early childhood education appears to be very important in all constituencies.
5. Support for small classes is necessary if Francophones are going to receive a quality education.
6. Provincial Funding does not seem to be adequate for:
 - promotion and recruitment
 - full-day kindergarten
 - regional offices
 - adequate consultant support for teachers
 - Francophone cultural activities
 - providing administrative services for small schools
 - Francisation for K-12
7. Since the Western Provinces and the Yukon Territory have just begun to implement Francophone Governance, additional funding will be required to establish resource centers, start-up new classes, implement distance education services, and for program development.

Funding Requests

This section identifies the specific requests in two categories.

- *Permanent supplementary costs (over-and-above-costs)*. A list of those activities that are essential for Francophone education to exist in Western Canada.
- *Special Projects*. A list of projects and activities needed to support Francophone education to succeed in Western Canada.

Part 1: Permanent Supplementary Costs

All of the requests below are based on the following projected enrolments for the 1999/2000 school year.

Manitoba	5 300 FTE
Saskatchewan	1 000 FTE
Alberta	2 100 FTE
British Columbia	2 700 FTE
Yukon Territory	100 FTE
Total	11 200 FTE

Early childhood education: full-day kindergarten

Background

Given the effects of assimilation on the Francophone population of the four Western Provinces and the Yukon Territory, it is of the utmost urgency to ensure the full linguistic development of students from early childhood onwards.

Full-day Kindergarten is one of the preferred avenues to counter the effects of assimilation and to ensure that our young students develop required competencies in French to integrate fully into the school system as early as grade one.

Educational situations involving full-day kindergarten elsewhere in Canada and in the United States highlight its many benefits on a child's whole development. In BC and in

Region #4, Alberta, the districts are providing full-day kindergarten by using Federal Funding to finance the second half of the day.

Recommendation

Provide funding to support early childhood education:

- To provide funding for ½ of the full-time teachers in Kindergartens.
- To provide materials and to support implementation.

Estimated cost of recommendations: \$200/FTE is 11 200 X 200 =
\$2,240,000/Year

Cultural programming

Background

The Francophone school is an institution that offers programs and services to students of French language and culture. The Francophone community recognizes the importance of having such programs and services to support the growth of students as competent and autonomous individuals, confident with their identity and proud of their linguistic and cultural heritage. The mandate of the Francophone school is to prepare students to become responsible and contributing members in an Anglo-dominated society, while promoting and sharing their French culture.

Recommendation

Provide funding to support cultural programming:

- To increase the number of cultural activities available to schools.
- To provide staff in each region to co-ordinate cultural activities.
- To provide part-time specialists in each area of expertise (e.g., music, drama, dance, art). Second teachers to coordinate teacher training and assist schools in all matters related to providing cultural programs.
- To increase travel budgets for schools to support cultural activities.
- To provide financial assistance for student exchanges.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE the cost/year would be 11 200 X 100 = \$1,120,000/Year

Supplementary staff costs to support small schools

Background

In order to meet our constitutional obligations (as it has been interpreted by the different rulings of the Charter), Western Canadian Francophone School Boards must open and maintain schools with very low enrolments. The small number of students requires greater operating costs per student, and at the same time, there are fewer students generating provincial funds. Additional federal funding is required to ensure that Francophone students being educated in small schools receive a quality education.

Recommendation

Provide funding to support small enrolments:

- To increase staff allocation formulas for teachers to better reflect the specific needs of all Francophone schools.

Estimated cost of recommendations: At \$300/FTE the cost/year would be 11 200X300 = \$3,360,000/Year

Francisation

Background

In recent years, the Four Western Provinces have adopted laws that altered the Public Schools Act and gave Francophones jurisdiction over their schools. The creation of Francophone Boards necessitates the implementation of a Francisation program (K-12) for those students whose competency does not meet the linguistic requirements of the Francophone program. The objective of Francisation is to give students the necessary skills to use the French language for spontaneous communication as well as a vehicle for learning.

Recommendation

Provide funding to support Francisation:

- To establish an information program for parents of children who have rights to a French education.
- To establish training and professional development programs for teacher aides and teachers who provide the Francisation program.
- To develop resources for the Francisation program.
- To provide staff to teach in the Francisation program.

- To provide funds to schools to implement the program.

Estimated cost of recommendations: At \$ 200/FTE the cost /year would be 11
200X200 = \$2,240,000/Year

Administrative support

Background

The Federal Government needs to enhance its funding of Francophone boards if they are to be successful in implementing the mandate. The Francophone Governance structure is a recent innovation in Western Canada; there is still much to be done to complete implementation. The large geographic areas, the diversity of situations, and the lack of historic cohesion among schools and communities, present great challenges for the elected members and for district and school administrators.

Recommendation

Provide funding to provide administrative support:

- To review management structures to ensure that they meet the needs of the district.
- To assist with the consultative processes for policy development.
- To provide additional personnel to assist districts and schools during this time of implementation.
- To provide a contingency fund for unexpected needs of a developing district.
- To increase the budget allocated for travel and lodging for elected members and district staff.
- To explore the possibility of school-based budgeting to support a decentralized administrative structure.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE the cost/year would be 11
200X100 = \$1,120,000/Year

Promotion and recruitment

Background

The Francophone Boards need to make themselves known to all Francophones, in particular those who have a right to a French education. According to the census of 1991 and 1996, of the number of families who declared French as their first language, the majority of their children were not registered in Francophone programs.

Francophone School Boards need to make themselves known to all Francophones—and at the same time, clarify the differences between Francophone and Immersion programs. As well, the school boards are obligated to meet the needs of Francophone students by placing them in settings that are homogeneous and administered by Francophones. This obligation emanates from the Mahe' ruling. Therefore, additional funding is required.

Recommendation

Provide funding to support promotion and recruitment:

- To develop and implement promotional plans.
- To hire a publicity and recruitment director.
- To conduct a study to locate and identify those who have a right to Francophone education.
- To develop a recruitment plan with a suitable budget to meet the needs of each region within a board.
- To set up an information roster of all former students. To begin to build traditional events such as former student get-togethers.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE the cost/year would be 11
200X100 = \$1,120,000/Year

Summary of Costs: Continuous activities for 1999-2000¹

Function	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	British Columbia	Yukon Territory
Early child education	1,060,000	200,000	420,000	540,000	20,000
Cultural programs	530,000	100,000	210,000	270,000	10,000
Small classes	1,590,000	300,000	630,000	810,000	30,000
Francisation	1,060,000	200,000	420,000	540,000	20,000
Administration	530,000	100,000	210,000	270,000	10,000
Promotion	530,000	100,000	210,000	270,000	10,000
Total	5,300,000	1,000,000	2,100,000	2,700,000	100,000

¹ Based on \$1000/FTE

Part 2: Special Projects

Establish resource centres

Background

Each school district should establish central and satellite resource centers to provide services to Francophone schools and communities. The centers could include production, multimedia, professional and educational branches and provide a gathering place for regional and professional activities.

Recommendation

Provide funding to establish central and satellite resource centers that include:

- production
- multimedia
- professional and educational library
- center for training and professional development

Estimated cost of recommendation: At \$100/FTE the cost for 5 years would be
 $11\ 200 \times 100 \times 5 = \$5,600,000$

Distance education

Background

There is a need to develop and deliver distance education courses to students throughout the Western Provinces. The number of small schools offering senior secondary courses will increase in the next few years. It is urgent that a distant education service be developed in each constituency. Work can be done jointly to develop courses and materials.

Recommendation

Provide funding to support distance education:

- To involve the western constituencies in working jointly to increase the number and variety of courses offered. For example:
 - the required courses for the core program
 - a reasonable number of optional courses

- high-interest courses to ensure that course selection is comparable to that offered at neighboring schools
- courses for home-school students
- To hire technicians for districts to install and maintain efficient technical networks for distance education.
- To develop jointly with the Western Provinces a student kit for each distant education course.

Estimated cost of recommendations: At \$50/FTE the cost for five years would be
 $11\ 200 \times 50 \times 5 = \$2,800,000$

Program development

Background

The development of curriculum, selection of resources, and implementation constitute fundamental activities in each school district. The Western Provinces are now working together to develop curriculum and resources. Each district must also develop effective inservice programs to train their teachers.

Recommendation

Provide funding to support program development:

- To increase the budgets for professional development for teachers.
- To set up summer institutes for professional development.
- To set up committees of educators for the Western Provinces to develop curriculum and resources.
- To develop and administer a training program in teaching strategies and multi-age classroom management.
- To set up contract agreements with resource people to offer an intensive orientation program for new administrators.
- To increase the budgets allocated for resources to schools.

Estimated cost of recommendations: At \$200/FTE for five years would be $11\ 200 \times 200 \times 5 = \$11,200,000$

Support for opening new classrooms

Background

If the promotion for new students is successful, there will be a significant need for additional resources. Resources will be needed to purchase equipment, furniture, and materials when establishing new classrooms.

Recommendation

Provide funding to support opening of new classrooms:

- For equipment, furniture, and materials.
- For general start-up purposes, particularly in new areas.
- For additional library resources.
- To provide computer technology for each new classroom.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE for five years would be 11 200 X100X5 = \$5,600,000

Summary of Costs: Major projects

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	British Columbia	Yukon Territory
Resource Centre	(530,000/yr.) 2,650,000	(100,000/yr.) 500,000	(210,000/yr.) 1,050,000	(270,000/yr.) 1,350,000	(10,000/yr.) 50,000
Distance Education	(265,000/yr.) 1,325,000	(50,000/yr.) 250,000	(105,000/yr.) 525,000	(135,000/yr.) 675,000	(5,000/yr.) 25,000
Program Development	(1,060,000/yr.) 5,300,000	(200,000/yr.) 1,000,000	(420,000/yr.) 2,100,000	(540,000/yr.) 2,700,000	(20,000/yr.) 100,000
New Classrooms	(530,000/yr.) 2,650,000	(100,000/yr.) 500,000	(210,000/yr.) 1,050,000	(270,000/yr.) 1,350,000	(10,000/yr.) 50,000
Yearly Totals	2,385,000	450,000	945,000	1,215,000	45,000
5-Year Totals	11,925,000	2,250,000	4,725,000	6,075,000	225,000

CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: #

99/04/1 - 14:47

Docket No.: CH99-11795
Cross-reference No.:

Document date: 99/03/03
Date received: 99/04/09
BF date: 99/04/13
Due date: 99/04/30
Campaign code:
Ack/Acc: N

Program: RPAC - Western Region/Région de l'ouest
Author: Toscano, Carole
Title/Org.: Director of Communications/Conseil scolaire francophone de la
Subject: Fait parvenir un Bulletin d'information du Conseil scolaire francophone - janvier - février 99
Action: Information

c.c.: CIDORC
c.c.:
c.c.:

Forward To: Central Corresp./Corresp. centrale - information

Comments:

LYNCH - 99/04/09
INF: not specifically addressed to Minister

Approved by: _____ (Tel. Number)
 DG (or designate)
 _____ (Tel. Number)
 ADM/REXD (or designate)
Signature [] _____ (Tel. Number)
required DM

Minister's office

Approved by: _____ Date: _____
 Minister's Assistant

Approved by: _____ Date: _____

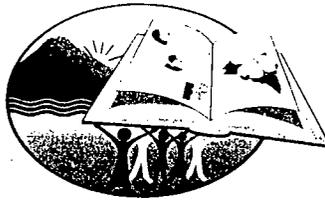
Autopen: _____ Info copy for Min.: _____

COPY

Jean. Gilles

[Handwritten signature]

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

CH99-11795 mm L

DATE : 3 mars 1999 / March 3 1999

SUJET / OBJECT : Bulletin d'information du Conseil scolaire francophone – janv.-fév. 99
Francophone Education Authority – Jan. – Feb. 1999 Newsletter

Bonjour,

Vous retrouverez ci-inclus, le numéro de janvier-février 1999 du "Bulletin", le feuillet d'information du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique diffusé en français et en anglais tous les deux mois. J'espère que ce feuillet, qui traite des développements dans le domaine de l'éducation en français en Colombie-Britannique, demeure un outil d'information utile.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez des copies supplémentaires du "Bulletin" ou s'il devrait être destiné à d'autres personnes au sein de votre organisme.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères,

Carole Toscano, directrice des communications

Madam, Sir :

Enclosed you will find the "Bulletin" of the Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority), a newsletter produced in French and English every second month. I hope the "Bulletin" remains a useful source of information on the latest developments pertaining to Francophone education in British Columbia.

Please contact me if you need additional copies of this newsletter or if it should be forwarded to others in your organization.

Sincerely,

Carole Toscano, Director of Communications

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)

280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881
numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: #

99/02/23 - 10:43

8128-3

Docket No.: CH99-06968
Cross-reference No.: CH98-33869
CH98-31627

Document date: 98/11/04
Date received: 99/02/23
BF date: 99/02/25
Due date: 99/03/16
Campaign code:
Ack/Acc: N

15/3/99

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.
Author: Le Scieller, Daniel
Title/Org.: Président/Conseil scolaire francophone
Subject: Appuie la demande de financement du Conseil scolaire francophone afin de lui permettre la mise en oeuvre de son plan d'immobilisation (transmis par Paul Martin)
Action: Information

Handwritten notes: Jean. Belle info, 1. sup. cleaner merci, 2. COPY, Sine

c.c.:
c.c.:
c.c.:

Forward To: Dir., Op. & Reg. Coord./Op. & coord. rég. - Information

Comments:

BRENNANM - 99/02/23
Répondu sous le CH98-31627

Approved by: _____ (Tel. Number)
 DG (or designate)
 _____ (Tel. Number)
 ADM/RExD (or designate)
Signature [] _____ (Tel. Number)
required DM

Minister's office

Approved by: _____ Date: _____
 Minister's Assistant
Approved by: _____ Date: _____

class - 0696817

Minister of Finance



Ministre des Finances

Ottawa, Canada K1A 0G5

77
MMB
V - 3 1999

Monsieur Daniel Le Scieller
Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique
1555, 7ième Avenue Ouest
Bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 novembre dernier et vous en remercie. Vos commentaires à propos du renouvellement du Programme des langues officielles dans l'enseignement ont été lus attentivement. Je regrette le délai mis à vous répondre.

Ayant examiné vos propos concernant la défense de ce programme, je voudrais souligner, tout d'abord, que je suis conscient de l'importance que revêt sa reconduction. En effet, notre pays dispose d'un grand privilège, celui d'avoir deux langues officielles.

Cependant, malgré l'intérêt et l'empathie que je porte à vos propos, je dois vous informer que cette question est du ressort de ma collègue l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et c'est pourquoi j'ai pris la liberté de lui acheminer copie de votre correspondance.

En vous remerciant à nouveau de m'avoir fait part de vos commentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signed by

à signé l'original

L'honorable Paul Martin, C.P., député

c.c.: L'honorable Sheila Copps, C.P., députée

Canada

Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique

Vancouver, le 4 novembre 1998

L'honorable Paul Martin

Ministre des Finances

Chambre des Communes Centre

Pièce 515-S, Édifice du Parlement, rue Wellington
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Monsieur Martin,

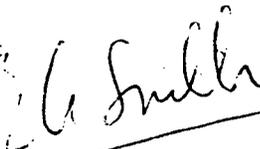
La présente est pour vous signifier l'appui de la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique au Conseil scolaire francophone (CSF) dans sa demande de financement auprès du gouvernement fédéral afin de lui permettre la mise en œuvre de son plan d'immobilisation.

Depuis bientôt 20 ans, la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique (anciennement l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique) travaille à faire reconnaître le droit des parents francophones à faire instruire leurs enfants en français, droit conféré par l'article 23 de la Charte canadienne.

Non seulement la Fédération des parents défend le droit à une éducation en français mais elle doit également s'assurer de la qualité de celle-ci. Il va sans dire que pour atteindre ce résultat, l'élève doit évoluer, entre autres, dans un environnement physique favorisant son épanouissement. Cet élément essentiel augmente les chances de réussite de l'élève au niveau académique et contribue au développement de son sentiment d'appartenance à la culture francophone. Il est donc primordial que le Conseil scolaire puisse répondre, par le biais de son plan d'immobilisation, aux besoins des élèves francophones de la province en leur offrant des locaux adéquats.

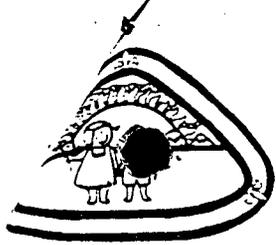
En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de recevoir, monsieur Martin, mes salutations les plus distinguées.

Le président,



Daniel Le Scieller

*Pour une
éducation
de qualité!*



8128-3 SP98-05277

Chrono op
03/98

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Parliament Buildings
Victoria, British Columbia
V8V 1X4

MAR 13 1998

Dear Mr. Ramsey:

On January 29, 1998, I had the chance to meet in Winnipeg with representatives of the Francophone school boards of the western provinces and territories. I was apprised of the critical situation of the Francophone schools in your province and presented with a copy of the 5-year capital plan of the *Conseil scolaire francophone* (FEA). It is my understanding that you are also aware of the FEA's infrastructure needs and have personally offered your support.

The full implementation of school management for official-language minorities is a priority for the federal government, one that I follow closely. It would be a gesture of significant symbolic importance to the Francophone community of British Columbia, and to all minority official-language communities in Canada, if your government were to facilitate the implementation of the FEA's capital plan to provide Francophones in your province with sufficient schools.

I am particularly concerned that the Vancouver School Board has indicated its intention to take back École Anne Hébert and the spaces occupied by Francophone students at Kitsilano Secondary School to accommodate a growing student population. This could leave over 450 Francophone students without a school in the near future.

.../2

- 2 -

The Government of British Columbia has shown that it can work co-operatively with the Francophone community. I am confident that, during discussions about the FEA's capital plan, you will find ways to meet the needs and aspirations of the Francophone community in your province and respect both the spirit and the letter of Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

I would appreciate being kept informed of future developments in this important area.

Yours sincerely,



Sheila Copps

c.c. : Mr. Orest Kruhlak



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

le 19 février 1998

NOTE À L'INTENTION DE L'HONORABLE SHEILA COPPS

**BESOINS EN IMMOBILISATION DU CONSEIL SCOLAIRE
FRANCOPHONE DE COLOMBIE-BRITANNIQUE**

(Pour signature)

RÉSUMÉ

- Le Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique, dont vous avez rencontré les représentants le 29 janvier dernier à Winnipeg, a déposé au gouvernement provincial un plan d'immobilisation touchant neuf écoles sur son territoire pour une valeur totale estimée à 65 millions de dollars.
- Nous vous proposons d'écrire au ministre de l'Éducation, M. Paul Ramsey, pour l'inciter à considérer les besoins urgents des étudiants francophones et pour l'inviter à entamer des discussions avec notre ministère.

Contexte

- Le Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique (CSF) a été créé en novembre 1995. Il n'a juridiction que sur une partie de la province, soit la vallée de Chilliwack à Vancouver et le sud de l'île de Vancouver.
- Afin d'étendre la juridiction du CSF sur l'ensemble du territoire de la province, l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique, conjointement avec la Fédération des francophones, a décidé de réactiver l'action judiciaire lancée en 1989. Les parents espèrent ainsi forcer la province à se conformer pleinement au jugement Vickers rendu en août 1996 et à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- Le CSF a la responsabilité de 23 programmes francophones desservant environ 1700 élèves répartis dans quatre écoles homogènes et 19 écoles de la majorité; 28 programmes francophones desservant environ 800 élèves se situent en dehors du territoire du CSF.

- 2 -

Considérations

- Le CSF loue présentement toutes ses installations des conseils scolaires anglophones et demeure donc à la merci de ces derniers pour obtenir et garder des locaux adéquats. Il est donc important pour le CSF de mettre en place et de gérer son propre réseau d'écoles, comme cela se fait ailleurs au pays.
- L'amendement à la loi scolaire de Colombie-Britannique, adopté à l'été 1997, n'a pas accordé le droit à l'expropriation au CSF. De plus, la loi ne prévoit aucun mécanisme de transfert des biens d'un district scolaire anglophone au CSF.
- Le CSF a déposé au gouvernement provincial, en décembre dernier, un plan d'immobilisation touchant neuf écoles de son territoire pour une valeur totale estimée à 65 millions (y compris 26 millions pour l'acquisition des propriétés actuelles). Le CSF attend toujours la réaction de la province. Il nous a présenté ce plan le mois dernier.
- Vous avez été saisie de l'urgence de la situation des écoles de Vancouver à la rencontre des conseils scolaires francophones de Winnipeg, le mois dernier. En effet, le *Vancouver School Board* a déjà indiqué vouloir reprendre, dès que possible, les espaces à l'école secondaire Kitsilano et l'école élémentaire Anne-Hébert dû à une population étudiante grandissante. Le CSF propose donc de construire, dans les meilleurs délais, une école francophone homogène pour les 450 étudiants inscrits. Le CSF estime qu'environ 800 étudiants pourraient fréquenter cette école d'ici l'an 2002.

Recommandation

- Nous vous suggérons de signer la lettre ci-jointe au ministre de l'Éducation, M. Paul Ramsey, pour l'inciter à considérer les besoins urgents des parents et des étudiants francophones et pour l'inviter à entamer des discussions avec notre ministère.


Suzanne Hurtubise

Pièces jointes

8128-3

CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE
OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.
CONCEPT STUDY

**Howard | Bingham | Hill
Architects**

201 - 1444 Alberni Street
Vancouver, British Columbia
Canada V6G 2Z4

Telephone (604) 688-8254
Fax (604) 688-3323

PROJECT DESCRIPTION

This project proposes to re-develop the Vancouver Parks Board Community Centre site at Marpole Park in Vancouver, British Columbia. The existing Community Centre would be demolished to make way for a proposed Francophone School, Francophone Theatre and Francophone Daycare in partnership with a replacement Vancouver Parks Board Community Centre.

The project is intended to be funded from a variety of sources. The replacement Community Centre would be funded by contributions for land value by each of the School, Theatre and Daycare projects. In as much as the land value of this site is very high, and the Vancouver Parks Board objective is to preserve existing green space, the proposed development will occur at the north end of the site currently occupied by the Community Centre and parking, and therefore, will require each project to fund adequate underground parking.

The following information describes the project concept.

SPACE PROGRAMME

1. Theatre Programme:

	Unit Area		No.	Area Required
	Sq. Ft.	Sq. M.		Sq.M.
Stage	1,292	120.0	1	120.0
Seating (250 seats)	2,583	240.0	1	240.0
Back Stage/Wings	538	50.0	1	50.0
Control/Proj.	140	13.0	1	13.0
Dressing	129	12.0	2	24.0
Makeup	129	12.0	1	12.0
Storage/Cost	431	40.0	1	40.0
Dimmers	43	4.0	1	4.0
Media/Video	269	25.0	1	25.0
Net/Gross Markup	---	---	---	224.4
TOTAL:				752.2 sq.m. (8,100 sq.ft.)

2. Daycare Programme:

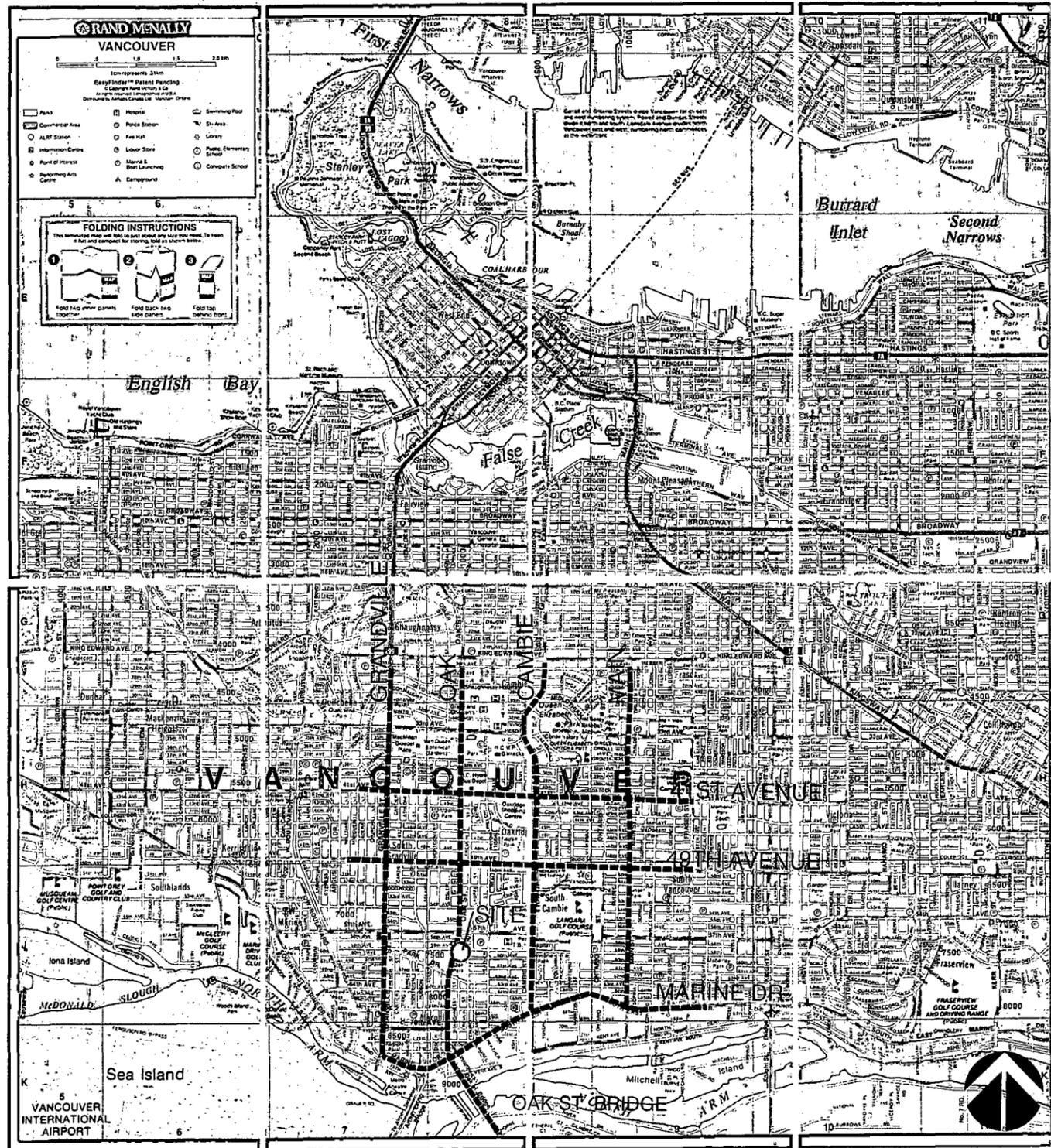
	Unit Area		No.	Area Required
	Sq.Ft.	Sq.M.		Sq.M.
Activity	1,023	95.0	1	95.0
Activity	1,399	130.0	1	130.0
Sleep	323	30.0	1	30.0
Sleep	172	16.0	1	16.0
Office	140	13.0	2	26.0
Reception	269	25.0	2	50.0
Kitchen	215	20.0	1	20.0
Meeting	172	16.0	1	16.0
Observe	65	6.0	2	12.0
Storage	65	6.0	3	18.0
Mud	108	10.0	2	20.0
Ext. Storage	161	15.0	1	15.0
Net/Gross				156.8
TOTAL:				604.8 sq.m. (6,510 sq.ft.)

3. School Programme:

- .1 The Provincial Government of British Columbia will provide funding for a kindergarten/elementary/secondary school totaling 2,089 sq.m. (76,308 sq.ft.) for 880 students (180 kindergarten; 450 elementary and 250 secondary).
- .2 Refer to the Appendix for the Detailed Programme.

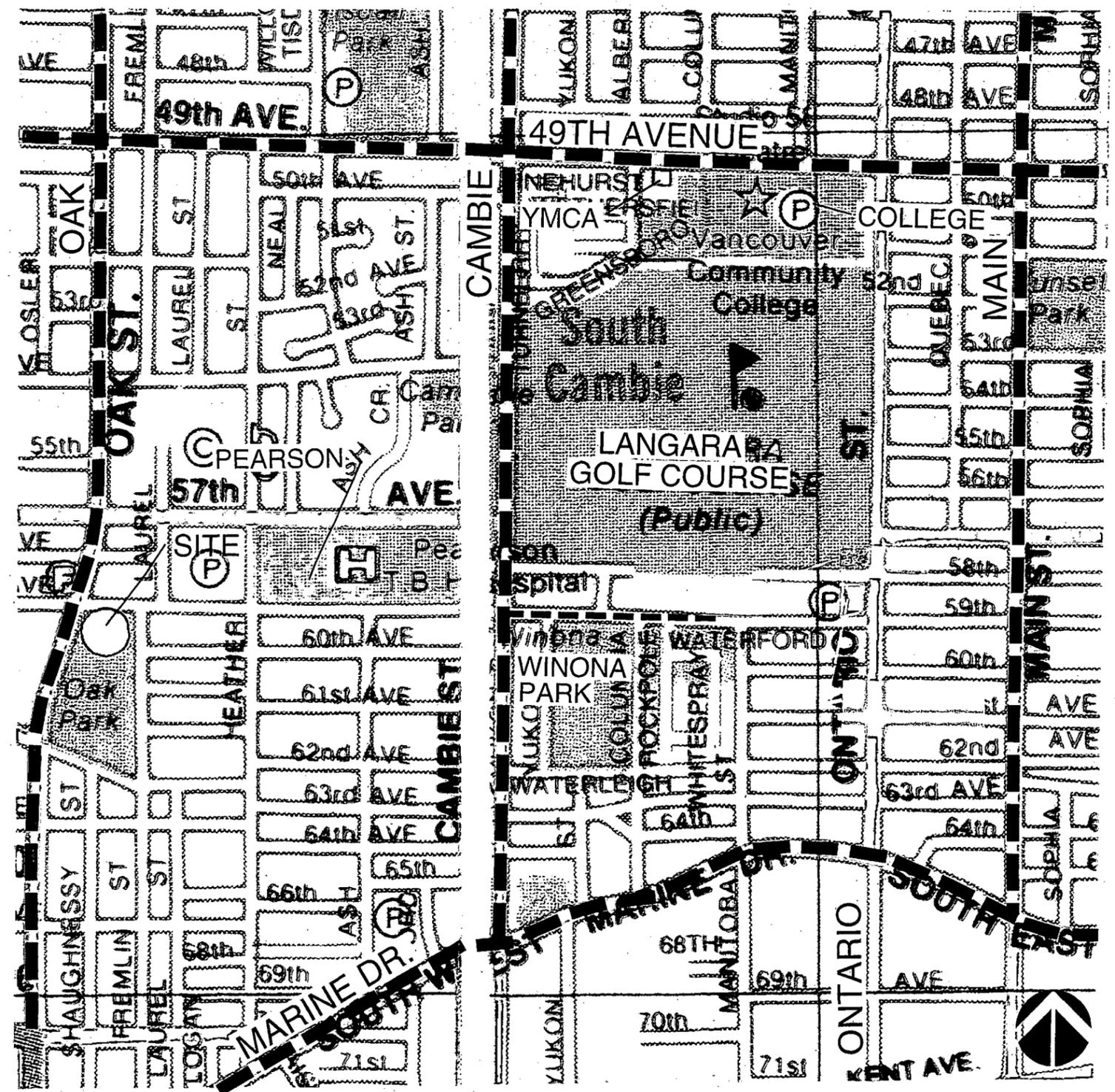
4. Community Centre Programme:

- .1 The Vancouver Parks Board, with funding provided via land value contribution from the Provincial Ministry of Education and Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF), will have developed a Community Centre (replacing the existing) which totals 2,973 sq.m. (32,000 sq.ft.).
- .2 Refer to the Appendix for the Vancouver Parks Board DRAFT Space Programme.



NEIGHBOURHOOD PLAN

CONCEPT STUDY



LOCATION PLAN

CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE

OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.

Howard | Bingham | Hill
Architects

201 - 1444 Alberni Street
Vancouver, British Columbia
Canada V6G 2Z4

Telephone (604) 688-8254
Fax (604) 688-3323

59TH AVENUE

PARKING
ENTRY

RAMP

PARKING
(100-120 CARS)

PRESCHOOL

POTTERY

LOBBY

ELEV.
INDUSTRIAL EDUCATION

MECH.
ELEC.
RECEIVING

1. 2. 3. 4.
KINDERGARTEN

PRESCHOOL PLAY

KINDERGARTEN PLAY

SHOP YARD

RECEIVING
YARD
TRUCK

CONTROLLED SERVICE ROAD

PLAY

TREES &
WALKWAY

WATER PLAY

EXISTING
FIELD HOUSE

EXISTING
FIELD

SECONDARY
HARD PLAY

CONCEPT STUDY

LOWER FLOOR PLAN
CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE
OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.

Howard | Bingham | Hill
Architects
201 - 1444 Alberni Street
Vancouver, British Columbia
Canada V6G 2Z4
Telephone (604) 698-8254
Fax (604) 698-3323

59TH AVENUE

PUBLIC ENTRY

BUS DROP

SECONDARY ENTRY

ELEMENTARY ENTRY

ELEM. KIDS PLAY

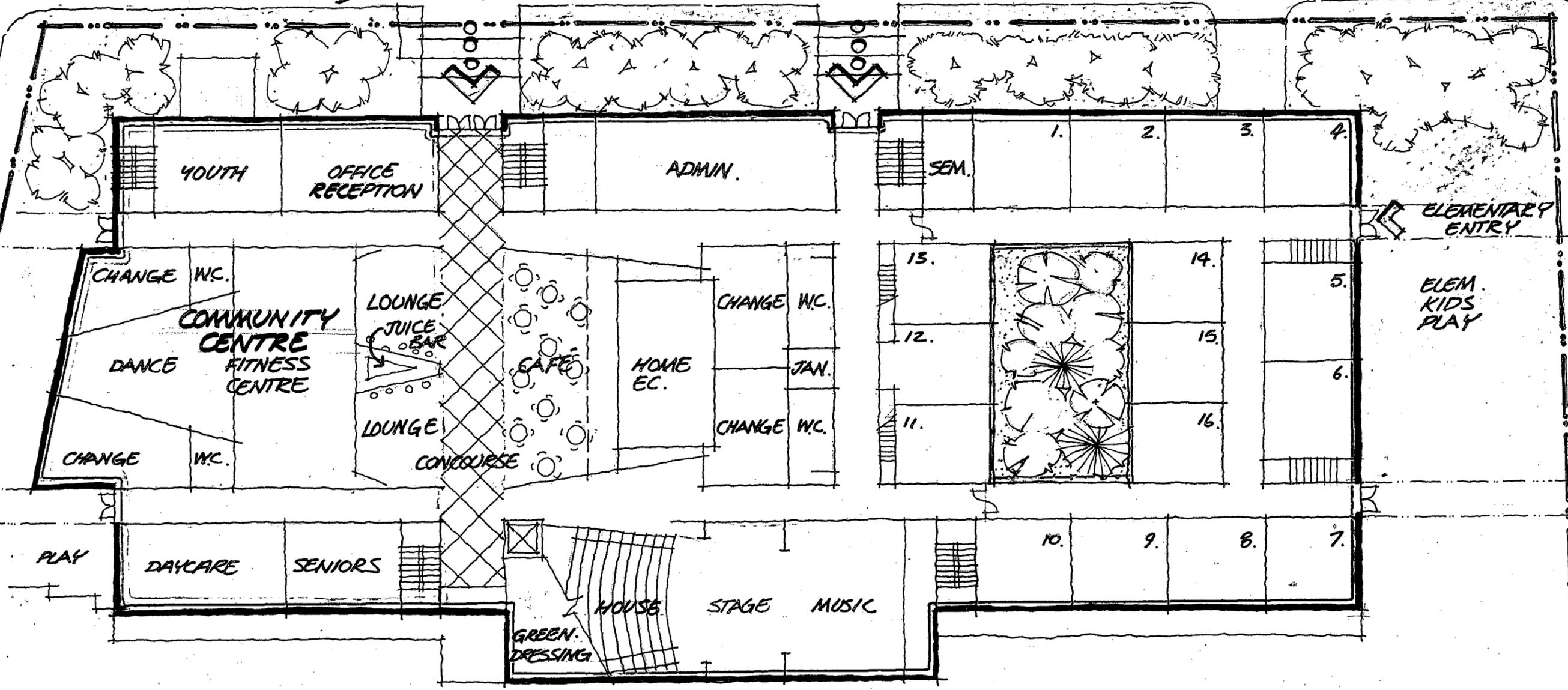
ST. ST.



EXISTING FIELD

CONCEPT STUDY

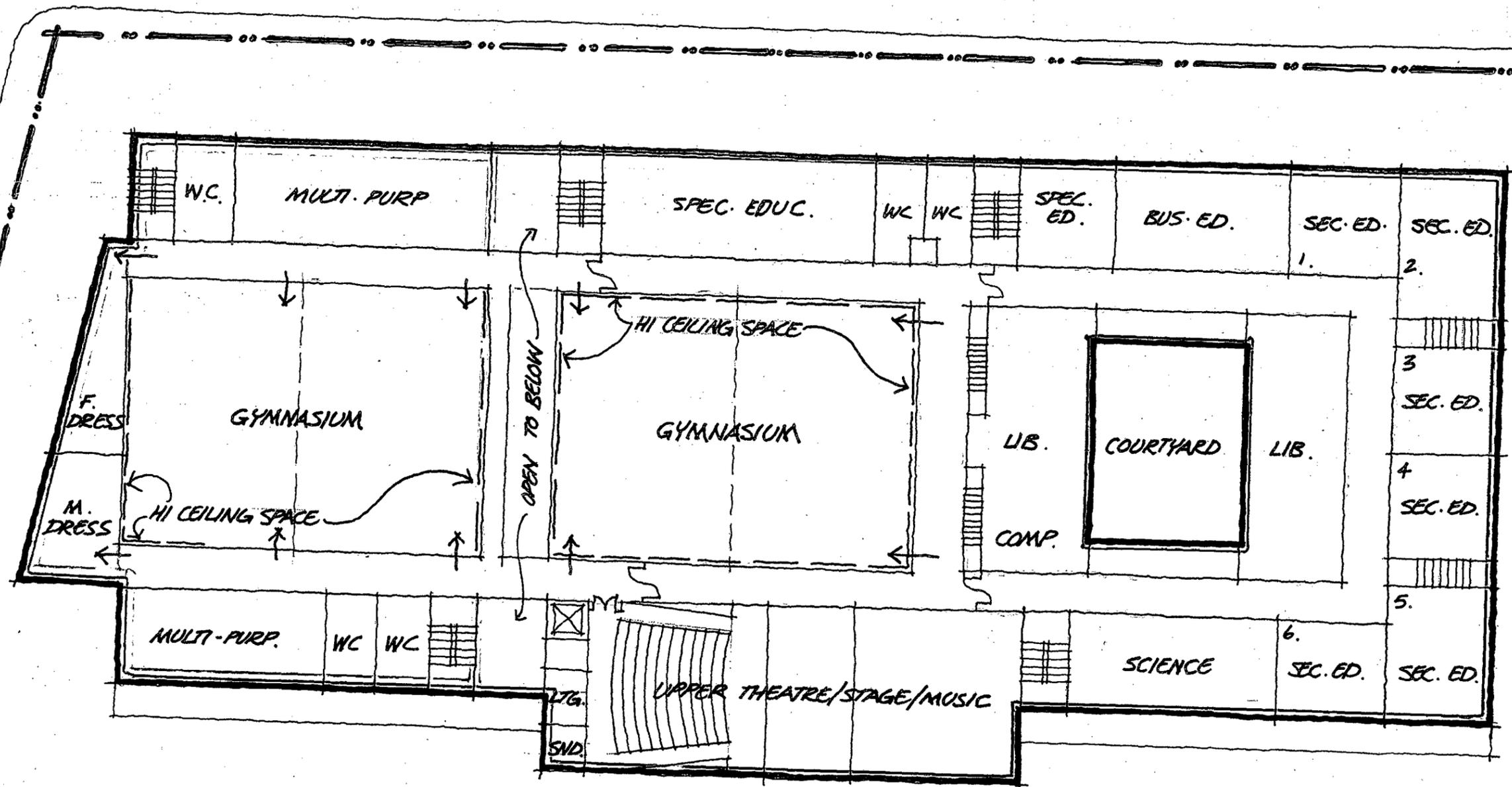
SEE LOWER FLOOR PLAN



MAIN FLOOR PLAN
CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE
 OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.

Howard | Bingham | Hill
 Architects
 201 - 1444 Alberni Street
 Vancouver, British Columbia
 Canada V6G 2Z4
 Telephone (604) 688-8254
 Fax (604) 688-3323

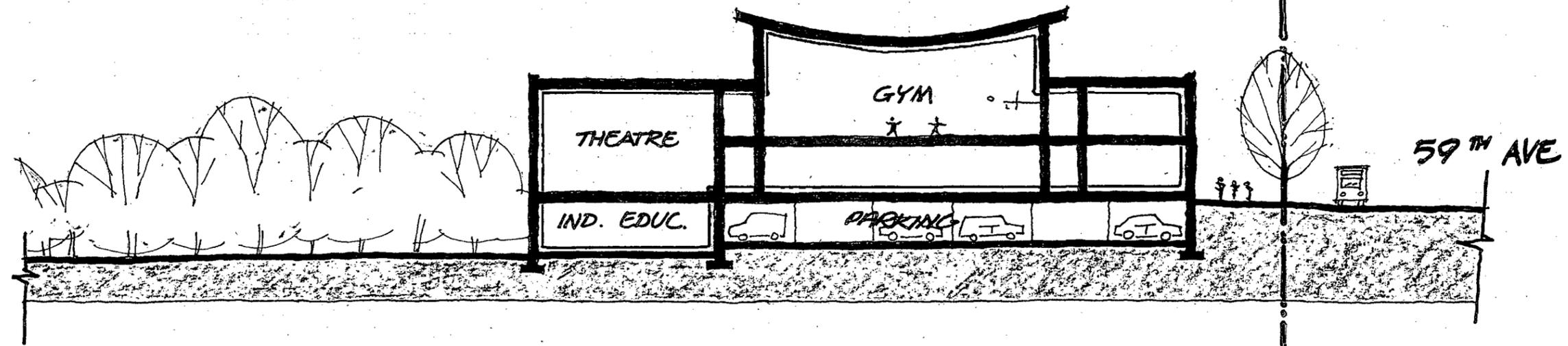
59TH AVENUE



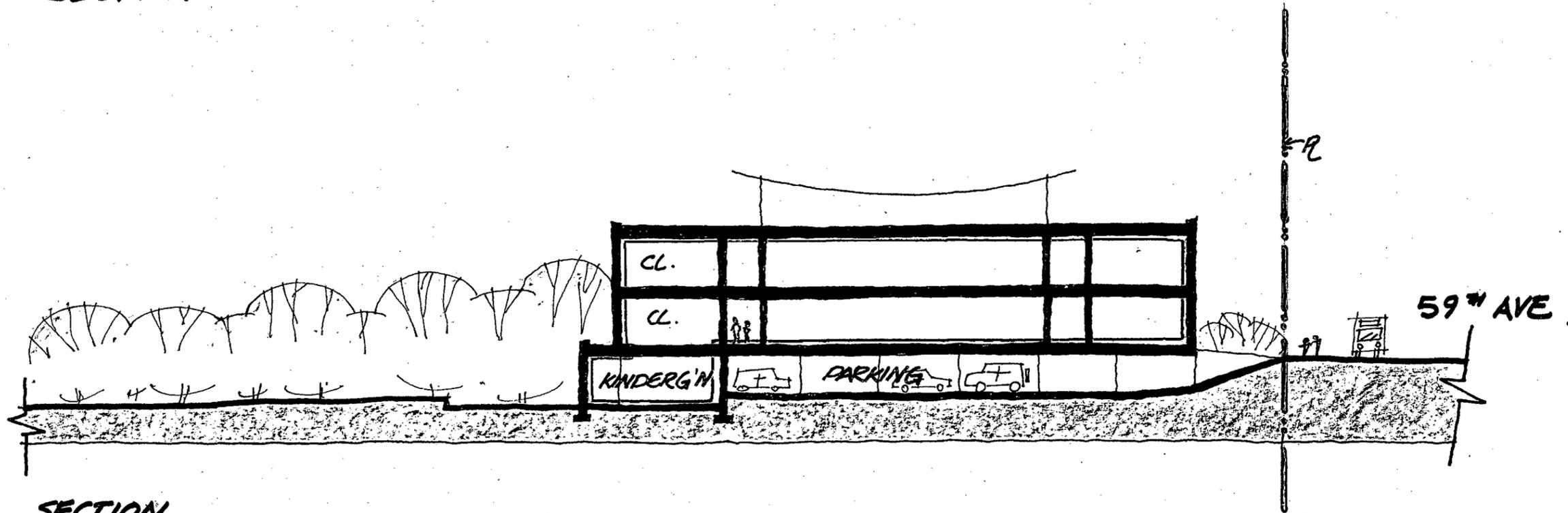
CONCEPT STUDY

UPPER FLOOR PLAN
CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE
OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.

Howard | Bingham | Hill
Architects
201 - 1444 Alberni Street
Vancouver, British Columbia
Canada V6G 2Z4
Telephone (604) 688-8254
Fax (604) 688-3323



SECTION



SECTION

CONCEPT STUDY

SECTION STUDIES
CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE
OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.

Howard | Bingham | Hill
Architects

201 - 1444 Alberni Street
Vancouver, British Columbia
Canada V6G 2Z4
Telephone (604) 688-8254
Fax (604) 688-3023

SITE



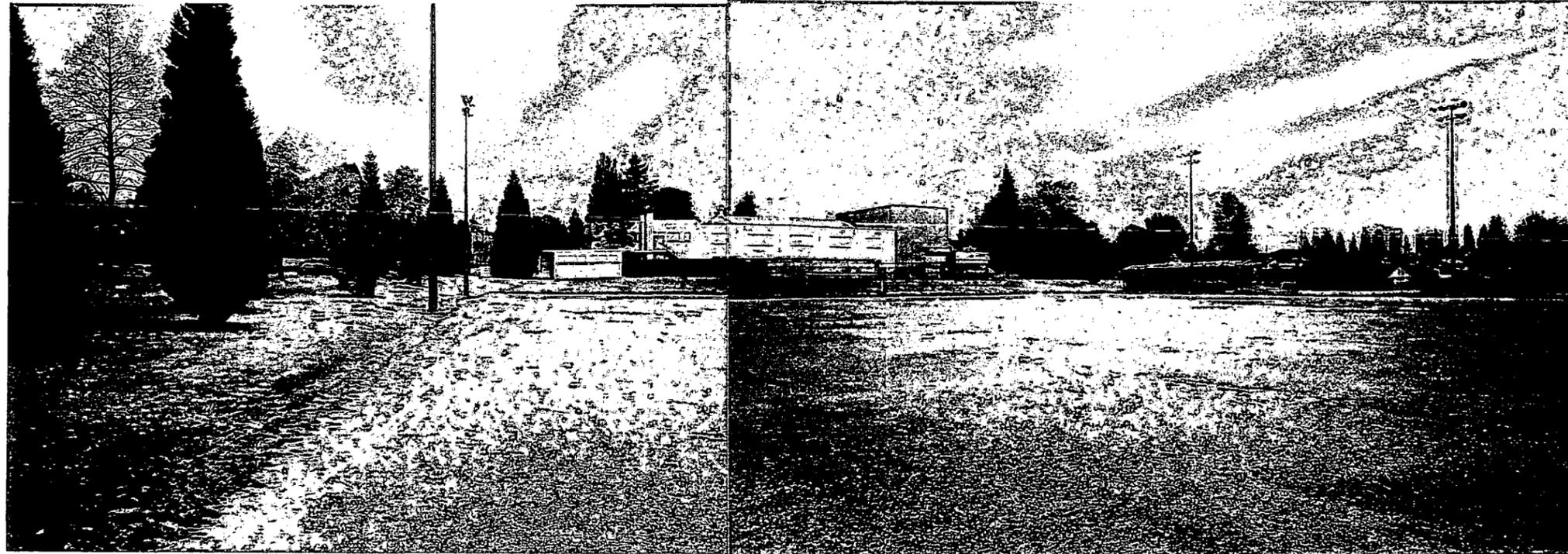
CSF SCHOOL/V.P.B. CENTRE
OAK STREET PARK, VANCOUVER B.C.



1. View southeast across the intersection of Oak Street and West 59th Avenue. The subject land is at the southeast corner of the intersection. It includes the land under the existing Community Centre building and extends south along Oak Street for a distance of more than 260 feet.



2. View southwest along Oak Street from near the southwest corner of the subject land. The part of Oak Park which is to the south of the subject is on the immediate left.



3. View north with Oak Street on left. The south boundary of the subject land is directly north of the north end of the all-weather soccer field.



4. View east along West 59th Avenue with the northeastern portion of the subject on the immediate right.



5. View southwest across West 59th Avenue at the intersection of Fremlin Street.
The location of photo No. 4 is in the right background.



6. View north of part of Oak Park with the subject property in the extreme left background.

BUDGET SUMMARY

1. The following Draft Budgets are intended to provide an area of magnitude cost for funding purposes.

2. **Theatre and Daycare Budget** (based on 1999 Construction Costs):

	<u>Theatre</u>	<u>Daycare</u>
.1 Construction:		
.1 Site	\$ 165,000	\$ 99,000
.2 Building	1,650,000	793,000
.3 G.S.T.	127,000	63,000
.4 Total Construction	\$1,942,000	\$ 955,000
.2 Fees:		
.1 Basic Consultants	252,000	105,000
.2 Supplementary Consultants	60,000	25,000
.3 Disbursements	40,000	20,000
.4 G.S.T.	25,000	11,000
.3 Equipment and Furnishings	430,000	80,000
.1 G.S.T. on E & F	30,000	6,000
.4 G.S.T. Rebate	(122,000)	(53,000)
.5 Project Contingency	180,000	80,000
.6 D.C.C.'s	30,000	20,000
.7 Subtotal:	\$2,867,000	\$1,249,000
.8 Underground Parking Contribution	615,000	85,000
.9 Total:	\$3,482,000	\$1,334,000
.10 Contribution for Land	\$ 500,000	\$ 350,000
.11 Total:	\$3,982,000	\$1,684,000

3. **School Budget:** The School funding for this project totals \$13,585,000.00

4. The potential **Community Centre Project Budget** totals approximately \$5,500,000.00.



APPENDIX

CSF School/V.P.B. Centre
Oak Street Park, Vancouver, British Columbia - 9806

Howard|Bingham|Hill Architects
January 21, 1999

PRINCIPAL PARTICIPANTS

August 11, 1998

9806

Elementary/Secondary School (CSF)
Vancouver, British Columbia

PRINCIPAL PARTICIPANTS/CONTACTS

		TELEPHONE NO.	FAX NO.
Client:	Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique 280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond, British Columbia, V6X 3C6		214-9881
5.	Dr. Nicholas Ardanaz Chief Executive Officer	214-2601	
6.	Mr. Jacques Vinet Director, Facilities and Transportation	214-2608	
Consultants:	Brook Development Planning 1834 West 1 st Avenue, Vancouver, British Columbia, V6J 1G5	731-9053	731-9075
1.	Mr. Chuck Brook		
2.	Ms. Barbara Tully		
3.			
	Howard Bingham Hill Architects 201 - 1444 Alberni Street Vancouver, British Columbia, V6G 2Z4	688-8254	688-3323
	<ul style="list-style-type: none">Mr. Michael Hill, MAIBCMr. Ronald Howard, MAIBCMr. Douglas Nelson, MAIBCMs. Isabelle Cyr		

MEMORANDUM DRAFT

date : September 2, 1998.
to : Jim Lowden
from : Ernest Fanthorpe
cc: Rudy Roelofsen
subject : French School Community Centre

The following table of areas is based on the email you received from Gord Lindal on September 1, 1998. Storage of 10% has been added to the floor area for rooms needing storage and the total floor area has been grossed up by 5% for circulation and walls.

ITEM	Net SF	Gross SF
1. Reception, main office and 5 other offices	1,300 sf	1,500 sf
2. Lobby and Juice bar	2,200 sf	2,300 sf
3. Gymnasium (8,200 sf) changerooms (1,000 sf) & stor.	9,200 sf	10,500 sf
4. Fitness centre (3,000 sf) changerooms inc. sauna (2,000 sf)	5,000 sf	5,750 sf
5. Aerobics & dance studio	1,500 sf	1,700 sf
6. Youth lounge	1,000 sf	1,200 sf
7. Senior's lounge	1,000 sf	1,200 sf
8. Wellness & health services	500 sf	600 sf
9. Licensed preschool 20 spaces	1,500 sf	1,700 sf
10. Licensed daycare 12 spaces	1,800 sf	1,800 sf
11. Pottery studio	600 sf	800 sf
12. Multipurpose rooms	3,500 sf	4,100 sf
13. Meeting rooms	750 sf	900 sf
14. Kitchen (not commercial)	200 sf	250 sf
15. Elevator 30 sf / floor and machine room 70 sf	150 sf	200 sf
16. Mechanical rooms	2,500 sf	3,000 sf
17. Totals	32,500 sf	37,500 sf

BASIC SPACE PROGRAMME

BASIC SPACE PROGRAMME

SPACE DESCRIPTION	UNIT SQ.FT.	AREA SQ.M.	NO.	AREA REQ'D SQ.M.	K/ELEM.	COMMON	SECONDARY
BUSINESS EDUCATION	1292	120	1	120			120 1 120
ART	1507	140	1	140			140 1 140
MUSIC	1938	180	1	180			180 1 180
FOOD TEXTILES	1722	160	1	160			160 1 160
INDUSTRIAL EDUCATION	2960	275	1	275			275 1 275
SCIENCE	1507	140	2	280			140 2 280
GENERAL INSTRUCTION CLASSROOM	861	80	24	1,920	20 1670		80 4 250
KINDERGARTEN	969	90	4	360	4 360		
ADMINISTRATION	2045	190	1	190		190 1 190	
COUNSELLING	538	50	1	50		50 1 50	
GENERAL STORAGE	1076	100	1	100	1 60		40
GYM ACTIVITY	6458	600	1	600		600 1 600	
GYM ANCILLARY	1615	150	1	150		150 1 150	
LIBRARY MEDIA-TECH	3552	330	1	330		330 1 330	
MULTI-PURPOSE	2583	240	1	240		240 1 240	
SPECIAL EDUCATION	4305	400	1	400		400 1 400	
MECHANICAL				190			190
DESIGN SPACE				1,380			1380
OTHER (KINDERGARTEN DESIGN SPACE)				80	80		

SUBTOTAL: 7,145 25 2170 7 3530 11 1445
NET REDUCTION Nil

TOTAL AREA WITHOUT THEATRE: 7,145.0 sq.m. 76,910 sq.ft.

ADD THEATRE & SUPPORT SPACE: 584.5

TOTAL AREA WITH THEATRE: 7,729.5 sq.m. 83,202 sq.ft.

Nominal K100 E500 S250
Operating K100 E440 S250
Nov. 9/98

Attachment: Gord Lindal e-mail dated September 1, 1998.

JimLCC

RECEIVED
SEP - 2 1998
HOWARD/BINGHAM/HILL ARCHITECTS
DRAFT

CSF School/V.P.B. Centre
Oak Street Park, Vancouver, British Columbia - 9806

Howard|Bingham|Hill Architects
January 21, 1999

8128-3

CA 98-34716

Li DORE

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Hull, Canada K1A 0M5

L'honorable Ronald J. Duhamel
Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Édifice de l'Est, pièce 325
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

- 3 FEV. 1999

Pierre / Lise

Cher Ronald,

Je vous remercie de votre lettre du 11 décembre dernier, dans laquelle vous appuyez la demande d'aide financière présentée au ministère du Patrimoine canadien par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique pour son plan d'immobilisations.

Soyez assuré que je suis au fait des besoins exprimés par le Conseil. Ainsi, j'ai écrit à l'honorable Paul Ramsey pour lui demander de nous faire connaître le montant de la contribution fédérale qu'il désire obtenir et les modalités de l'engagement à plus long terme que son gouvernement serait disposé à prendre. J'ai également présenté au Cabinet une série de mesures portant sur les langues officielles, notamment sur la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire. Je vous remercie d'ailleurs de l'intérêt que vous avez manifesté à cet égard.

Comme plusieurs des projets présentés par le Conseil touchent au développement communautaire dans son ensemble et à l'aménagement d'écoles ou de centres scolaires et communautaires, j'ose espérer que votre ministère sera aussi en mesure d'y accorder son appui. Pour ma part, je tiens à vous assurer que, par l'entremise des divers programmes du ministère du Patrimoine canadien, nous allons continuer à appuyer, en fonction des fonds dont nous disposerons, l'enseignement postsecondaire et l'éducation aux adultes en Colombie-Britannique.

Je vous prie d'agréer, cher Ronald, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sheila Copps

Canada



Province of
British Columbia

Ministry of
Education

School Finance and
Capital Planning Branch

620 Superior Street
Victoria
British Columbia
V8V 2M4

8123-3

CONFIDENTIEL

FACSIMILE COVER SHEET

Jean-Lilles
so p. dossier
Merci
Ssi

TO: Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Attention: Dr. Nicholas Ardanaz, Directeur general

Phone: 604-214-2601

Fax: 604-214-9881

TRANSMISSION FROM:

Douglas Stewart
Assistant Director Capital Operations
School Finance and Capital Planning Branch

Phone: (250) 356-2373

Fax: (250) 953-4985

COMMENTS: Nick, letter attached to summarize provincial funding to date, for your meeting in Ottawa later this week.
Call me if you have any further questions,
regards, Doug

NUMBER OF PAGE(S): (including this one)

IF YOU DO NOT RECEIVE THESE PAGE(S), PLEASE CALL AS SOON AS POSSIBLE.



CONFIDENTIEL

Ministry of Education

School Finance and
Capital Planning

Mailing Address:
PO BOX 8151 STN PROV GOVT
Victoria BC V8W 9H1
Telephone: (250) 356-2588
Facsimile: (250) 387-1451

Location:
3rd floor
617 Government Street
Victoria BC

January 20, 1999

Dr. Nicholas Ardanaz
 Directeur general
 Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
 280-10991 Shellbridge Way
 Richmond BC V6X 3C6

Dear Dr. Ardanaz:

Further to our discussion of Monday January 18, 1999 I am pleased to provide the following summary of capital funding provided as well as assets transferred to the Conseil scolaire (CSF) by the Province of British Columbia. Funding has been provided in two categories: minor capital for renovations, equipment, and portable classrooms; transfer of school buildings and sites to the CSF; as well, new school construction funding will be evaluated in the current and future capital plans.

Minor Funding:

Renovations	\$ 1,351,193	
Portable Classrooms	258,800	
Equipment	<u>476,616</u>	Total Minor Funding: \$ 2,086,609

Transfer of Buildings and Sites: (based on current independent appraisal)

Ecole Windebank Elementary, Mission:	\$ 1,847,300
Ecole Atchelitz la Verendrye, Chilliwack:	693,000
Ecole Gordon Elementary, Kelowna:	871,000
Ecole Victor Brodeur, Victoria:	11,000,000
Ecole Andre Piolat, North Vancouver:	6,055,000
Site, Coquitlam	1,571,000
Site, Surrey	<u>2,012,500</u>
	Total Value of Assets: <u>\$24,049,800</u>

Total Funding and Value Provided: \$26,136,409

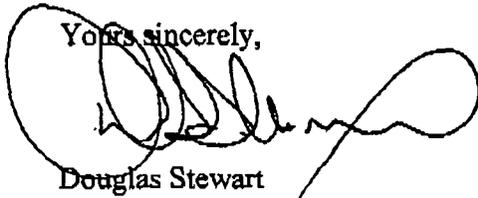
CONFIDENTIAL

In addition to the above, the Province is currently reviewing a funding submission in the amount of \$15,316,000 to acquire a site and construct a K-12 school for the CSF in Vancouver; a decision regarding this submission is expected in the near future.

The Province also acknowledges receipt of the 1999/2000 Capital Plan from the CSF, which outlines funding requirements of \$50,762,723 through the year 2003/2004.

I look forward to working further with CSF officials regarding facility requirements of francophone students in British Columbia.

Yours sincerely,



Douglas Stewart
Manager, Capital Operations



Province of
British Columbia

Ministry of
Education

School Finance and
Capital Planning Branch

620 Superior Street
Victoria
British Columbia
V8V 2M4

8128-3

FACSIMILE COVER SHEET

TO: Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Attention: Dr. Nicholas Ardanaz, Directeur general

CONFIDENTIEL

Phone: 604-214-2601

Fax: 604-214-9881

TRANSMISSION FROM:

**Douglas Stewart
Assistant Director Capital Operations
School Finance and Capital Planning Branch**

Phone: (250) 356-2373

Fax: (250) 953-4985

COMMENTS: Nick, letter attached to summarize provincial funding to date, for your meeting in Ottawa later this week.

**Call me if you have any further questions,
regards, Doug**

NUMBER OF PAGE(S): (including this one)

IF YOU DO NOT RECEIVE THESE PAGE(S), PLEASE CALL AS SOON AS POSSIBLE.



Ministry of Education

School Finance and
Capital Planning

Mailing Address:
PO BOX 8151 STN PROV GOVT
Victoria BC V8W 9H1
Telephone: (250) 356-2586
Facsimile: (250) 387-1451

Location:
3rd floor
617 Government Street
Victoria BC

January 20, 1999

CONFIDENTIEL

Dr. Nicholas Ardanaz
Directeur general
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way
Richmond BC V6X 3C6

Dear Dr. Ardanaz:

Further to our discussion of Monday January 18, 1999 I am pleased to provide the following summary of capital funding provided as well as assets transferred to the Conseil scolaire (CSF) by the Province of British Columbia. Funding has been provided in two categories: minor capital for renovations, equipment, and portable classrooms; transfer of school buildings and sites to the CSF; as well, new school construction funding will be evaluated in the current and future capital plans.

Minor Funding:

Renovations	\$ 1,351,193	
Portable Classrooms	258,800	
Equipment	<u>476,616</u>	Total Minor Funding: \$ 2,086,609

Transfer of Buildings and Sites: (based on current independent appraisal)

Ecole Windebank Elementary, Mission:	\$ 1,847,300
Ecole Atchelitz la Verendrye, Chilliwack:	693,000
Ecole Gordon Elementary, Kelowna:	871,000
Ecole Victor Brodeur, Victoria:	11,000,000
Ecole Andre Piolat, North Vancouver:	6,055,000
Site, Coquitlam	1,571,000
Site, Surrey	<u>2,012,500</u>
	Total Value of Assets: <u>\$24,049,800</u>

J'ajoute aux cables

Total Funding and Value Provided: \$26,136,409

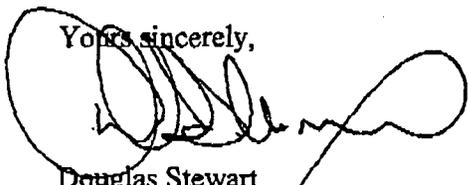
CONFIDENTIEL

In addition to the above, the Province is currently reviewing a funding submission in the amount of \$15,316,000 to acquire a site and construct a K-12 school for the CSF in Vancouver; a decision regarding this submission is expected in the near future.

The Province also acknowledges receipt of the 1999/2000 Capital Plan from the CSF, which outlines funding requirements of \$50,762,723 through the year 2003/2004.

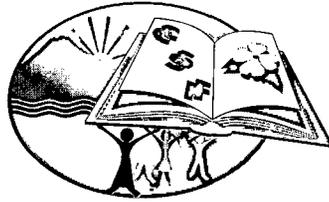
I look forward to working further with CSF officials regarding facility requirements of francophone students in British Columbia.

Yours sincerely,



Douglas Stewart
Manager, Capital Operations

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

PLAN D'IMMOBILISATION 1999/2000

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 1998

Le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) a été créé le 2 novembre 1995 par le Gouvernement de la Colombie-Britannique avec pour mandat d'offrir des programmes et services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenantes et des apprenants francophones de la province. De plus, le C.S.F. s'est engagé à participer activement au développement de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique.

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
(*Francophone Education Authority*)

PLAN D'IMMOBILISATION
SOMMAIRE

En tant que district scolaire, le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) est unique de par la définition de son territoire qui inclut les districts de la Vallée du Fraser, du Sud de l'île de Vancouver et quelques autres districts à travers la province. De ce fait, on trouve la population étudiante du C.S.F. disséminée dans des régions rurales et concentrée dans les régions urbaines et les banlieues.

Le but principal du C.S.F. est d'offrir des programmes et des services éducatifs qui contribuent à la mise en valeur de la langue française et qui créent un environnement favorisant l'épanouissement de la culture française.

Actuellement le programme francophone est offert soit :

- dans des classes isolées au sein d'écoles anglaises ;
- dans des classes isolées au sein d'écoles immersion ;
- dans des classes d'écoles offrant les trois programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le programme francophone ;
- dans des écoles homogènes francophones, gérées par des francophones.

L'objectif du C.S.F. dans un premier temps est de pouvoir accommoder le plus grand nombre d'élèves possible dans des écoles homogènes tel que le justifieraient les régions à forte concentration de population étudiante. Le C.S.F. est convaincu que les écoles homogènes offrent un environnement qui contribue à l'atteinte de ses buts culturels et éducatifs. Ceci apporte également aux élèves francophones un sens de fierté et d'appartenance et le désir de contribuer aux activités communautaires.

Les études conduites par le C.S.F. ont démontré que la fusion de petits programmes francophones existants en école homogène est légitime et viable.

Le sommaire du projet de plan d'immobilisation étalé sur cinq ans donne en page 2 le détail des acquisitions, des rénovations, des extensions et des besoins en construction de nouvelles écoles. Les priorités ainsi définies assureront au C.S.F. que le développement et l'implantation de son plan d'immobilisation pour les écoles francophones soit mené à terme.

SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATION DE 5 ANS
1998 - 2003

District scolaire : Conseil scolaire francophone		Date : Septembre 1998		Signature : _____ Secrétaire trésorier						
Priorité de projet	Description du projet	Coût de transfert des biens		Capital approuvé * 1998-1999 \$	1 ^e année 1999/2000 \$	2 ^e année 2000/2001 \$	3 ^e année 2001/2002 \$	4 ^e année 2002/2003 \$	5 ^e année 2003/2004 \$	De 1 à 5 ans Financement total \$
		Site et édifices \$	Équipement \$							
1998-1999	Capitalisation des baux à court terme			715 000						
	Région de Vancouver élém./sec. Nouveau	3 670 000		9 895 707						
	École élémentaire Atchelitz La Vérendrye - Addition	780 000	37 482	747 231						
	École élémentaire Windebank - Rénovations	750 000	189 525	1 286 804						
	École élémentaire Weaver - Rénovations			75 000						
										750 000
1	Capitalisation des baux à court terme				750 000					
2	École élém. et sec. région de Surrey - Nouveau	2 012 500			6 412 436					6 412 436
3	École élém. et sec. Millside - Nouveau	1 571 000			5 979 811					5 979 811
4	Howe Sound - école élém. Whistler - Nouveau				1 408 152					1 408 152
5	Sunshine Coast - école élém. Sechelt - Rénovations	500 000	30 000		226 112					226 112
6	Kelowna - école élém. Gordon				180 168					180 168
	Powell River - école Côte-du-soleil		66 020							
	Région Alberni - école élém. Alberni	500 000								
	Région Comox - école élém. Comox	500 000								
										750 000
	Capitalisation des baux à court terme					750 000				
	École élém. et sec. André-Piolat - Nouveau	5 100 000				6 619 084				6 619 084
	Région de Nanaimo - école élém. et sec. - Nouveau (site de la couronne)					6 201 457				6 201 457
										800 000
	Capitalisation des baux à court terme						800 000			
	École Victor Brodeur - élém. sec. Rénovations majeures	11 846 000	206 160				3 250 693			3 250 693
	Région de Prince George - élém. sec. - Nouveau						300 000	6 214 397		6 514 397
	Région de Langley - école élém. de Langley	3 000 000					923 299			923 299
										310 000
	Capitalisation des baux à court terme							310 000		
	Kelowna - école élém. sec. Gordon - Addition rénovations	425 000	86 200					3 667 594		3 667 594
	Région de Powell River - école élém./jr. et sec. à Powell River							300 000	2 515 729	2 815 729
	Totaux	30 654 500	615 387	12 719 742	14 956 679	13 570 541	5 273 992	10 491 991	2 515 729	107 108 932

ha/ADM/capital plan revend sept 98

*Ce document a été préparé par Facilities Branch du ministère de l'Éducation et le C.S.F. pour approbation finale par le ministre de l'Éducation.

Le Ministre a accepté en dépôt la demande financière du CSF pour la première part du financement de l'infrastructure (voir colonne 3 : Capital approuvé 1998-1999).

8120 3 2198-27971

CI DORC

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

Dr. Victor C. Goldbloom
Commissioner of Official Languages
344 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0T8

20/01/99

JAN 15 1999

Jean-Billea

- ① info -
 - ② région
 - ③ sup. classes
- Neu
/ Sin

Handwritten signature and initials

Dear Dr. Goldbloom:

Thank you for your letter of October 21, 1998, supporting the request for funding that was submitted by the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* to establish a new Francophone school in Vancouver. Please excuse the delay of my reply.

I am aware of the importance of creating, as soon as possible, a network of Francophone schools in British Columbia and, particularly, responding to the need to construct a Francophone school in Vancouver. I have noted the long-term capital plan of the *Conseil* and understand that the provincial Cabinet will decide on this plan shortly. I am confident that the Province will assume its responsibilities in regard to education for the Francophone population in British Columbia. The provincial government has already implemented certain measures, in particular, the transfer of several schools to the *Conseil scolaire francophone*.

Like the provincial government and the other partners of the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique*, the Department of Canadian Heritage understands the education needs of the Francophone community of British Columbia. Support for education takes into account the amount of funds available to the federal government under the Official Languages in Education Agreement and the Canada-British Columbia Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance, which expires in March 1999. For 1997-98, \$12.5 million have been granted to the Province under the Agreements.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

Handwritten signature of Sheila Copps

Sheila Copps

Canada

27 oct 98

CH98-29771

**Réponse à la lettre de Victor C. Goldbloom
(correspondance du 21 octobre 1998)**

- ◆ Vous remercie de votre correspondance du 21 octobre dernier et de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai aussi pris connaissance du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF). Comme vous, je suis fort sensible à l'importance de mettre en place, dès que possible, un réseau d'écoles francophones en C.-B. et en particulier à l'urgente situation de Vancouver.
- ◆ Heureuse d'apprendre que le gouvernement provincial va de l'avant avec transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadé que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le gouvernement fédéral appuie l'éducation en français et la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en C.-B. par l'entremise de *l'Entente sur les langues officielles dans l'enseignement* et de *l'Entente spéciale Canada - Colombie-Britannique relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones* qui vient à échéance en mars 1999. Ainsi, en 1997-98, quelque 12,5 M\$ ont été engagés pour la C.B. dans le cadre de ces deux ententes.
- ◆ Comme le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du CSF, le Ministère souhaite continuer d'appuyer les besoins de la communauté francophone de la C.-B. en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.
- ◆ L'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement à l'automne et je suis persuadée que je pourrai compter sur votre appui sur ce dossier d'une extrême importance pour les francophones de la C.-B. et de tout le pays.
- ◆ Salutations sincères.

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

COMMISSAIRE AUX
LANGUES OFFICIELLES



COMMISSIONER OF
OFFICIAL LANGUAGES

CH9829771
cm

21 OCT. 1998

N/Réf. : 1130-10

L'Honorable Sheila Copps
Ministre de Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Édifice Jules Léger, 12^e étage
Hull (Québec)
K1A 0M5

Madame la Ministre,

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique déclare qu'il a un urgent besoin de financement de la part du gouvernement fédéral pour aider à défrayer la construction d'une nouvelle école de langue française, qui accueillerait 800 élèves de la maternelle à la 12^e année, à Vancouver. Le Vancouver School Board reprendra possession, en l'an 2000, de l'école élémentaire Anne-Hébert, qui dispense actuellement l'enseignement primaire aux élèves, afin de combler ses propres besoins.

Comme vous le savez, depuis sa création en 1995, le CSF a eu plusieurs démêlés avec le gouvernement provincial en ce qui a trait à l'élaboration de son plan d'éducation en français pour l'ensemble de la province, et a dû recourir à maintes reprises aux tribunaux. En fait, le juge Vickers s'apprête à rendre une autre décision, en rapport avec le mécanisme de règlement des différends qui sera utilisé par le Conseil scolaire dans le cadre de diverses négociations.

Je vous prie donc de bien vouloir tenir compte de ces faits relatifs à l'élaboration d'un plan d'éducation en français en Colombie-Britannique lors de votre examen de la demande d'aide financière du Conseil scolaire en vue de l'établissement d'une nouvelle école à Vancouver.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.


Victor C. Goldbloom

COMMISSIONER OF
OFFICIAL LANGUAGES



COMMISSAIRE AUX
LANGUES OFFICIELLES

OCT 21 1998 1998 OCT 23 P 2:51

Our Ref.: 1130-10

The Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage
15 Eddy Street
Jules Léger Building, 12th Floor
Hull, Quebec
K1A 0M5

Dear Minister,

It has been brought to my attention by the Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique that they urgently need funding from the federal government to help defray the costs of building a new school for Francophones which will be able to accommodate 800 students from kindergarten to grade 12 in Vancouver. The school currently being used to educate primary school students, l'école élémentaire Anne-Hébert, must be returned to the Vancouver School Board for its own needs in the year 2000.

As you know, since its inception in 1995 the CSF has experienced a number of difficulties with the provincial government in instituting its plan for French education across the province and has had to resort to court action on several occasions. In fact, another court decision by Judge Vickers concerning a dispute resolution mechanism for use by the school board in various negotiations is about to be rendered soon.

I urge you to take these special circumstances surrounding the establishment of French language education in British Columbia into consideration when reviewing the school board's request for funds for a new school in Vancouver.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Victor C. Goldbloom".

Victor C. Goldbloom



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

le 20 octobre 1998

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et en mon nom personnel, je donne suite à votre lettre du 23 septembre dernier, dans laquelle vous transmettez une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone. Le directeur des Programmes d'appui aux langues officielles, M. Hilaire Lemoine, a également reçu copie de votre lettre sur le même sujet.

Je crois savoir que, le 25 septembre dernier, le sous-ministre adjoint responsable de l'Identité canadienne, M. Norman Moyer, vous a rencontrée à Victoria et a pu passer en revue l'ensemble du dossier. Je crois qu'il importe de mettre dès que possible en place un réseau d'écoles francophones en Colombie-Britannique et, en particulier, de répondre à l'urgente situation qui prévaut à Vancouver.

Le personnel des Programmes d'appui aux langues officielles entamera d'ailleurs bientôt des discussions avec les représentants du gouvernement provincial. Ces échanges viseront à établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone et, plus particulièrement, à examiner les modalités d'un appui fédéral possible au projet de construction à Vancouver.

.../2

- 2 -

De plus, M^{me} Copps a récemment écrit à l'honorable Paul Ramsay pour l'encourager à poursuivre ses efforts en vue d'assurer la pleine mise en oeuvre de la gestion scolaire en Colombie-Britannique et pour lui suggérer, à plus court terme, la possibilité de revoir l'utilisation des contributions actuelles du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation francophone.

Comme le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du Conseil scolaire francophone, le Ministère souhaite appuyer les besoins de la communauté francophone de la Colombie-Britannique en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.

Espérant ces renseignements utiles, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Suzanne Hurtubise

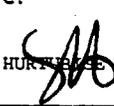
Bureau du Sous-ministre
 du Patrimoine canadien

Office of the Deputy Minister,
 Canadian Heritage

SECURITY/CODE DE SECURITÉ
CROSS REFERENCE :
PREVIOUS CORRESPONDENCE:

USS NO./ NO. DE SSE	530051
SU NO./NO. SU	CH98-28108

NAME/NOM	Hennessey, Nicole	Conseil scolaire francophone de la
SUBJECT/SUJET	Demande un appui financier pour le plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone de la [Colombie]-[Britannique] et une rencontre avec la SM	

REFERRED TO/TRANSMISE À	DATE	BF DATE/DATE DE RAPPEL
ADM Cit & Cdn ID/SMA Citoyen. & Id. can.	98/10/01	98/10/15
ATTENTION	C.C.	
N. MOYER	S. HURTEL 	L. DAIGLE N. SENÉCAL

ACTION TO BE TAKEN/MESURES À PRENDRE
Réponse

REMARKS/OBSERVATIONS

COMMENTS/COMMENTAIRES		
<table border="1"> <tr> <td> <p>IMPORTANT</p> <p>If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.</p> </td> <td> <p>IMPORTANT</p> <p>Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.</p> </td> </tr> </table>	<p>IMPORTANT</p> <p>If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.</p>	<p>IMPORTANT</p> <p>Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.</p>
<p>IMPORTANT</p> <p>If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.</p>	<p>IMPORTANT</p> <p>Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.</p>	

98.10.01

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

Richmond, le 23 septembre 1998

Madame Suzanne Hurtubise
Sous-ministre, Patrimoine canadien
Cabinet du Sous - ministre
Étage 12A14
25, rue Eddy, Arrêt postal 25-12-0
Hull, Québec
K1A 0M5

Madame la Sous-ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) afin de vous sensibiliser à nos projets en éducation et à nos besoins en terme d'appui financier.

Nous vous soumettons une demande de contribution de l'ordre de 30 millions de dollars (Annexe I), pour le financement du plan d'immobilisation, ce qui permettrait au Conseil, en combinaison avec le financement provincial, de compléter les projets prévus jusqu'à l'an 2003. De ce montant une somme de 5 millions (Annexe II) est requise d'urgence pour la construction d'une école qui offrirait les niveaux maternelle à 12^e année à Vancouver.

Une intervention immédiate de votre part pour l'apport des 5 millions est primordiale étant donné que le *Vancouver School Board* projette de reprendre les bâtiments de l'école Anne-Hébert pour la rentrée scolaire de l'an 2000. Le C.S.F. ne disposant plus d'édifice pour les élèves du niveau élémentaire à Vancouver se doit d'entreprendre la construction d'une école dès le mois d'octobre 1998 si nous voulons respecter la responsabilité que nous avons acceptée de livrer une éducation de qualité aux enfants francophones de la province.

Vu l'état d'urgence auquel le C.S.F fait face, nous vous saurions gré de nous accorder une rencontre afin de discuter de cette demande et vous fournir de plus amples détails. Mme Hélène Adl, secrétaire de direction, établira une communication avec votre bureau afin de vous proposer un rendez-vous auquel je serai accompagnée par le directeur général du CSF, Dr Nicolas Ardanaz.

Nous vous remercions de tenir compte de notre préoccupation et nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-ministre, l'assurance de notre haute considération.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Nicole Hennessey'.

Nicole Hennessey
Présidente

Pièces jointes

ha/Logistic/lobbying

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)

280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881

numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

000654

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
(*Francophone Education Authority*)

PLAN D'IMMOBILISATION
SOMMAIRE

En tant que district scolaire, le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) est unique de par la définition de son territoire qui inclut les districts de la Vallée du Fraser, du Sud de l'île de Vancouver et quelques autres districts à travers la province. De ce fait, on trouve la population étudiante du C.S.F. disséminée dans des régions rurales et concentrée dans les régions urbaines et les banlieues.

Le but principal du C.S.F. est d'offrir des programmes et des services éducatifs qui contribuent à la mise en valeur de la langue française et qui créent un environnement favorisant l'épanouissement de la culture française.

Actuellement le programme francophone est offert soit :

- dans des classes isolées au sein d'écoles anglaises ;
- dans des classes isolées au sein d'écoles immersion ;
- dans des classes d'écoles offrant les trois programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le programme francophone ;
- dans des écoles homogènes francophones, gérées par des francophones.

L'objectif du C.S.F dans un premier temps est de pouvoir accommoder le plus grand nombre d'élèves possible dans des écoles homogènes tel que le justifieraient les régions à forte concentration de population étudiante. Le C.S.F. est convaincu que les écoles homogènes offrent un environnement qui contribue à l'atteinte de ses buts culturels et éducatifs. Ceci apporte également aux élèves francophones un sens de fierté et d'appartenance et le désir de contribuer aux activités communautaires.

Les études conduites par le C.S.F. ont démontré que la fusion de petits programmes francophones existants en école homogène est légitime et viable.

Le sommaire du projet de plan d'immobilisation étalé sur cinq ans donne en page 2 le détail des acquisitions, des rénovations, des extensions et des besoins en construction de nouvelles écoles. Les priorités ainsi définies assureront au C.S.F. que le développement et l'implantation de son plan d'immobilisation pour les écoles francophones soit mené à terme.

SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATION DE 5 ANS
1998 - 2003

District scolaire : Conseil scolaire francophone		Date : Septembre 1998		Signature : _____ Secrétaire trésorier						
Priorité de projet	Description du projet	Coût de transfert des biens		Capital approuvé * 1998-1999 \$	1 ^e année 1999/2000 \$	2 ^e année 2000/2001 \$	3 ^e année 2001/2002 \$	4 ^e année 2002/2003 \$	5 ^e année 2003/2004 \$	De 1 à 5 ans Financement total \$
		Site et édifices \$	Équipement \$							
1998-1999	Capitalisation des baux à court terme			715 000						
	Région de Vancouver élém./sec. Nouveau	3 670 000		9 895 707						
	École élémentaire Atcheltz La Vérendrye - Addition	780 000	37 482	747 231						
	École élémentaire Windebank - Rénovations	750 000	189 525	1 286 804						
	École élémentaire Weaver - Rénovations			75 000						
1	Capitalisation des baux à court terme				750 000					750 000
2	École élém. et sec. région de Surrey - Nouveau	2 012 500			6 412 436					6 412 436
3	École élém. et sec. Millside - Nouveau	1 571 000			5 979 811					5 979 811
4	Howe Sound - école élém. Whistler - Nouveau				1 408 152					1 408 152
5	Sunshine Coast - école élém. Sechart - Rénovations	500 000	30 000		226 112					226 112
6	Kelowna - école élém. Gordon				180 168					180 168
	Powell River - école Côte-du-soleil		66 020							
	Région Alberni - école élém. Alberni	500 000								
	Région Comox - école élém. Comox	500 000								
	Capitalisation des baux à court terme					750 000				750 000
	École élém. et sec. André-Piolat - Nouveau	5 100 000				6 619 084				6 619 084
	Région de Nanaimo - école élém. et sec. - Nouveau (site de la couronne)					6 201 457				6 201 457
	Capitalisation des baux à court terme						800 000			800 000
	École Victor Brodeur - élém. sec. Rénovations majeures	11 846 000	206 160				3 250 693			3 250 693
	Région de Prince George - élém. sec. - Nouveau						300 000	6 214 397		6 514 397
	Région de Langley - école élém. de Langley	3 000 000					923 299			923 299
	Capitalisation des baux à court terme							310 000		310 000
	Kelowna - école élém. sec. Gordon - Addition rénovations	425 000	86 200					3 667 594		3 667 594
	Région de Powell River - école élém./jr. et sec. à Powell River							300 000	2 515 729	2 815 729
Totaux		30 654 500	615 387	12 719 742	14 956 679	13 570 541	5 273 992	10 491 991	2 515 729	107 108 932

ha/ADM/capital plan revend sept 98

*Ce document a été préparé par Facilities Branch du ministère de l'Éducation et le C.S.F. pour approbation finale par le ministre de l'Éducation.

Le Ministre a accepté en dépôt la demande financière du CSF pour la première part du financement de l'infrastructure (voir colonne 3 : Capital approuvé 1998-1999).

ANNEXE I

FINANCEMENT POUR LE PLAN D'IMMOBILISATION DU CSF

Depuis les années 1980, les parents et la communauté francophone de la C.-B. tentent d'obtenir la gestion scolaire en Colombie-Britannique. Bien que le ministère de l'Éducation ait créé le Conseil scolaire francophone en novembre 1995 et malgré le jugement Vickers en août 1996, les francophones rencontrent de grandes difficultés pour la mise en œuvre du programme scolaire tel que défini dans sa mission.

Le 9 décembre 1997, le CSF a déposé son premier plan d'immobilisation au ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, l'honorable Paul Ramsey, dont vous trouverez le sommaire financier en annexe. Une partie du financement proviendrait du gouvernement provincial. Cependant, il est essentiel pour nous, comme pour tous les autres conseils scolaires francophones qui ont institué l'immobilisation de services d'éducation en milieu minoritaire, d'obtenir du financement du gouvernement fédéral pour certains éléments du plan.

Le Plan traduit l'intention du CSF de mettre en place des écoles homogènes francophones afin de garantir la viabilité du système et la qualité des services offerts. Le ministère de l'Éducation a facilité le transfert de certaines écoles qui étaient en disponibilité dans les districts scolaires de la province à travers les services de « Facilities Branch ». Certaines de ces installations nécessitent des rénovations majeures et, dans les localités où aucun édifice n'est disponible, le Conseil doit en construire.

Nombre d'élèves inscrits au programme francophone

1994	1 700 élèves (avant la création du Conseil scolaire francophone)
1996	1 900 élèves (l'année suivant la création du CSF)
1998	2 550 élèves
2003	4 500 élèves (prévision)

Nombre d'élèves potentiels : 7 500 (prévision sur 5 à 10 ans)

Parmi les provinces à majorité anglophone, la Colombie-Britannique a connu la plus importante augmentation de sa population francophone depuis les 15 dernières années. Selon les derniers résultats du recensement (Statistique Canada - 1996), la Colombie-Britannique demeure la seule province où le nombre de francophones est toujours en croissance. Comme le soulignait le rapport Gallant, le système de gestion scolaire francophone nous permet de conserver les élèves déjà inscrits et pourrait, sur une période de 5 à 10 ans, attirer la plupart des autres enfants de langue maternelle française et récupérer peut-être 10 à 15 pour cent des enfants qui ont perdu leur langue maternelle.

L'investissement dans l'éducation des enfants devrait figurer dans les priorités du prochain budget du gouvernement fédéral. Le CSF n'a pas encore reçu de financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

Le montant total demandé par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique de sources fédérales se chiffre à 30 millions de dollars.

ANNEXE II

URGENT --- FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE À VANCOUVER

En se référant à l'Annexe I et en suivant l'évolution des causes juridiques, il faut remarquer que le gouvernement provincial a besoin de beaucoup d'encouragement du gouvernement fédéral afin de donner au Conseil scolaire francophone (C.S.F.) les moyens de mettre en œuvre leur plan d'immobilisation et d'offrir une éducation de qualité aux enfants de la province telle que décrite dans sa mission. Le C.S.F. a aussi des responsabilités aux niveaux pédagogique, formation, relations avec le personnel enseignant.

En ce qui concerne la livraison de l'enseignement à Vancouver, le *Vancouver School Board* doit récupérer pour ses propres besoins l'école élémentaire Anne-Hébert qui accueille depuis 15 ans les élèves francophones de la métropole. Les élèves du secondaire reçoivent leur enseignement au sein d'une école anglophone (*Kitsilano Secondary*) qui refuse actuellement des élèves au programme anglais par manque d'espace.

Le CSF se doit de pourvoir aux besoins des enfants francophones qui seront sans locaux en l'an 2000 et se retrouve donc dans l'obligation de construire une nouvelle école à Vancouver pour l'année 2000 qui offrirait l'enseignement des niveaux maternelle à la 12e. Le C.S.F. est actuellement en négociation avec le *Vancouver School Board* pour l'achat d'un terrain à cet effet. Il est évident que l'indice du coût de la vie et l'état du marché de l'immobilier à Vancouver font gonfler les frais reliés à l'achat d'un terrain et à la construction d'un nouvel établissement. Une partie du projet pourrait être financée par le gouvernement provincial, mais le CSF ne peut aller de l'avant sans la contribution du gouvernement fédéral pour un montant de 5 millions de dollars qui couvrirait les éléments suivants :

- une salle avec amphithéâtre : **2.4 millions**
- un centre technologique **1.6 million**
- des espaces pour l'aménagement de classes prématernelles (vital pour assurer les besoins actuels) : **1 million.**

Dès le mois d'octobre 1998, le CSF devra débiter la construction de cette école si nous voulons que tout soit fonctionnel pour la rentrée scolaire 2000. La nouvelle école pourra accommoder 800 élèves et regrouperait les élèves francophones de Vancouver dispersés actuellement dans trois installations différentes :

- école Anne-Hébert : 325 élèves de la maternelle à la 7^e année ;
- école Rose-des-Vents : 42 élèves de la maternelle à la 3^e année ;
- école Kitsilano Secondary : école anglophone qui accueille 90 élèves francophones de la 8^e à la 12^e année.

La métropole de Vancouver constitue le bassin de francophones le plus important avec environ 25 000 personnes ayant déclaré le français comme l'une des langues maternelles lors du dernier recensement de Statistique Canada en 1996.

Afin d'aider le C.S.F. à accomplir son engagement majeur envers la communauté, le gouvernement fédéral doit prendre en considération l'investissement dans l'éducation des enfants francophones dans les priorités du prochain budget. Le CSF n'a reçu à ce jour aucun financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

URGENT : Le montant nécessaire pour la construction d'un établissement scolaire à Vancouver et demandé d'urgence par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique se chiffre à 5 millions de dollars.

CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: #

98/12/24 09:21

Docket No.: CH98-34768
Cross-reference No.: CH98-31394

Document date: 98/12/16
Date received: 98/12/23
BF date: 98/12/29
Due date: 99/01/18
Campaign code:
Ack/Acc: N

COPY

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.

Author: Dion, Stéphane

Title/Org.: President/Minister/Queen's Privy Council/Minister of

Subject: Forwards copy of a letter addressed to Daniel Le Scieller in response to federal funding for the Conseil scolaire francophone

Action: Information

c.c.:
c.c.:
c.c.:

*A Pierre
pour info
[Signature]*

Forward To: Dir., Op. & Reg. Coord./Op. & coord. rég. - Information

Comments:

Approved by:

DG (or designate)

(Tel. Number)

ADM/REx D (or designate)

(Tel. Number)

Signature []
required

DM

(Tel. Number)

Minister's office

Approved by:

Minister's Assistant

Date: _____

Approved by:

Date: _____

Autopen: _____

Info copy for Min.: _____

*Jean-Bélis, 4/1/99
① info ✓
② sup. en ann. région ✓
③ on aurait souhaité
qu'il parle de la province!
④ sup. classe merci Qui*

Cd 898 - 34768 A

President of the
Queen's Privy Council for Canada and
Minister of Intergovernmental Affairs



Président du
Conseil privé de la Reine pour le Canada et
ministre des Affaires intergouvernementales

Ottawa, Canada K1A 1K2

16 December 1998

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
12th Floor
15 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Dear Colleague:

Please find attached, for your information, a copy of my response to Mr. Daniel Le Scieller, President of the *Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique*, concerning possible federal funding for the *Conseil scolaire francophone*.

Yours sincerely,

Stéphane Dion

Enclosure

President of the
Queen's Privy Council for Canada and
Minister of Intergovernmental Affairs



Président du
Conseil privé de la Reine pour le Canada et
ministre des Affaires intergouvernementales

Ottawa, Canada K1A 1K2

le 16 décembre 1998

Monsieur Daniel Le Scieller
Président
Fédération des parents francophones
de la Colombie-Britannique
1555, 7^e avenue ouest, bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 novembre 1998 à propos de votre appui au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et je vous en remercie.

Comme vous le savez sans doute, ma collègue l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, travaille à l'identification des ressources qui permettraient d'apporter une contribution au Plan d'immobilisation soumis au gouvernement de la Colombie-Britannique par le Conseil scolaire francophone. Elle peut compter sur moi pour la seconder dans ses démarches au besoin, car j'ai la ferme conviction que l'avenir de la dualité linguistique, qui est un pilier de l'unité canadienne, repose en bonne partie sur la jeunesse et sur l'école.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Stéphane Dion

c.c. : L'honorable Sheila Copps, c.p., député

CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: #

98/12/09 - 14:09

Docket No.: CH98-33874
Cross-reference No.: CH98-28375
CH98-28108

Document date: 98/09/23
Date received: 98/12/09
BF date: 98/12/11
Due date: 99/01/04
Campaign code:
Ack/Acc: N

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.
Author: Hennessey, Nicole
Title/Org.: Présidente/Conseil scolaire francophone de la
Subject: Demande un appui financier pour le plan d'immobilisation
1998-2003 du Conseil scolaire francophone de la
[Colombie]-[Britannique] et une rencontre avec la SM
(transmise par Diane Marleau)
Action: Information

Handwritten notes:
②
Jean...
D.P.
Classe
M...
D...

c.c.:
c.c.:
c.c.:

COPY

Forward To: Dir., Op. & Reg. Coord./Op.& coord. rég. - Information

Comments:

PIERREL - 98/12/09
Répondu sous CH98-28108

Approved by:

DG (or designate)

(Tel. Number)

ADM/RExD (or designate)

(Tel. Number)

Signature []
required

DM

(Tel. Number)

Minister's office

Approved by:

Minister's Assistant

Date:

H. 98-33871 R

Ministre de la Coopération internationale et
ministre responsable de la Francophonie



Minister for International Cooperation and
Minister responsible for La Francophonie

Hull, Québec K1A 0G4

02 DEC. 1998

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone de
la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

J'ai bien reçu votre correspondance du 23 septembre dernier dans laquelle vous me soumettiez une demande de contribution pour le financement du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

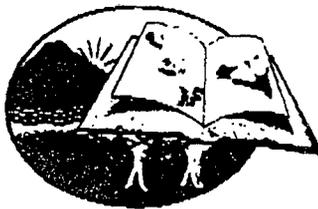
Je suis très sensible à votre cause, cependant, il n'est pas du ressort de mon ministère d'accorder des subventions pour ce genre d'activités. Je transmets donc copie de votre correspondance à l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, pour sa considération.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Diane Marleau

c.c. L'honorable Sheila Copps, C.P., députée

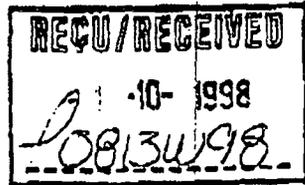
Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Richmond, le 23 septembre 1998

L'honorable Diane Marleau
Ministre de la Coopération internationale
et Ministre responsable de la Francophonie internationale
200 Promenade du Portage
12^e étage
Hull, Québec
K1A 0G4



Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) afin de vous sensibiliser à nos projets en éducation et à nos besoins en terme d'appui financier.

Nous vous soumettons une demande de contribution de l'ordre de 30 millions de dollars (Annexe I), pour le financement du plan d'immobilisation, ce qui permettrait au Conseil, en combinaison avec le financement provincial, de compléter les projets prévus jusqu'à l'an 2003. De ce montant une somme de 5 millions (Annexe II) est requise d'urgence pour la construction d'une école qui offrirait les niveaux maternelle à 12^e année à Vancouver.

Une intervention immédiate de votre part pour l'apport des 5 millions est primordiale étant donné que le Vancouver School Board projette de reprendre les bâtiments de l'école Anne-Hébert pour la rentrée scolaire de l'an 2000. Le C.S.F. ne disposant plus d'édifice pour les élèves du niveau élémentaire à Vancouver se doit d'entreprendre la construction d'une école dès le mois d'octobre 1998 si nous voulons respecter la responsabilité que nous avons acceptée de livrer une éducation de qualité aux enfants francophones de la province.

Vu l'état d'urgence auquel le C.S.F fait face, nous vous saurions gré de nous accorder une rencontre afin de discuter de cette demande et vous fournir de plus amples détails. Mme Hélène Adl, secrétaire de direction, établira une communication avec votre bureau afin de vous proposer un rendez-vous auquel je serai accompagnée par le directeur général du CSF, Dr Nicolas Ardanaz.

Nous vous remercions de tenir compte de notre préoccupation et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Nicolas Ardanaz

Nicole Hennessey
Présidente

Pièces jointes

na/Logistic/lobbying

Feuillets de transmission par télécopieur		Date	# et pages
Post-it™ Fax Note		767-B	Non de pages
To / A	From / De		
Louise Fournier	Bernette Komarville		
Co./Dept. / Div./Service	Co. / Div.		
	Min. Marleau's office		
Phone # / N° de tél.	Phone # / N° de tél.		
	953-9528		
Fax # / N° de télécopieur	Fax # / N° de télécopieur		
953-2152	997-6918		

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
(Francophone Education Authority)

PLAN D'IMMOBILISATION
SOMMAIRE

En tant que district scolaire, le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) est unique de par la définition de son territoire qui inclut les districts de la Vallée du Fraser, du Sud de l'île de Vancouver et quelques autres districts à travers la province. De ce fait, on trouve la population étudiante du C.S.F. disséminée dans des régions rurales et concentrée dans les régions urbaines et les banlieues.

Le but principal du C.S.F. est d'offrir des programmes et des services éducatifs qui contribuent à la mise en valeur de la langue française et qui créent un environnement favorisant l'épanouissement de la culture française.

Actuellement le programme francophone est offert soit :

- dans des classes isolées au sein d'écoles anglaises ;
- dans des classes isolées au sein d'écoles immersion ;
- dans des classes d'écoles offrant les trois programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le programme francophone ;
- dans des écoles homogènes francophones, gérées par des francophones.

L'objectif du C.S.F. dans un premier temps est de pouvoir accommoder le plus grand nombre d'élèves possible dans des écoles homogènes tel que le justifieraient les régions à forte concentration de population étudiante. Le C.S.F. est convaincu que les écoles homogènes offrent un environnement qui contribue à l'atteinte de ses buts culturels et éducatifs. Ceci apporte également aux élèves francophones un sens de fierté et d'appartenance et le désir de contribuer aux activités communautaires.

Les études conduites par le C.S.F. ont démontré que la fusion de petits programmes francophones existants en école homogène est légitime et viable.

Le sommaire du projet de plan d'immobilisation étalé sur cinq ans donne en page 2 le détail des acquisitions, des rénovations, des extensions et des besoins en construction de nouvelles écoles. Les priorités ainsi définies assureront au C.S.F. que le développement et l'implantation de son plan d'immobilisation pour les écoles francophones soit mené à terme.

**SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATION DE 5 ANS
 1998 - 2003**

District scolaire : Conseil scolaire francophone		Date : Septembre 1998		Signature : Secrétaire trésorier						
Priorité de projet	Description du projet	Coût de transfert des biens		Capital approuvé * 1998-1999 \$	1 ^{re} année 1998/2000 \$	2 ^e année 2000/2001 \$	3 ^e année 2001/2002 \$	4 ^e année 2002/2003 \$	5 ^e année 2003/2004 \$	De 1 à 5 ans Financement total \$
		Site et édifices \$	Équipement \$							
1998-1999	Capitalisation des lieux à court terme			715 000						
	Région de Vancouver élém./sec. Nouveau	3 870 000		9 656 707						
	École élémentaire Atchafalita La Vérandrye - Addition	780 000	37 482	747 231						
	École élémentaire Winchbank - Rénovations	750 000	189 525	1 286 504						
	École élémentaire Weaver - Rénovations			75 000						
										750 000
1	Capitalisation des lieux à court terme				750 000					
2	École élém. et sec. région de Surrey - Nouveau	2 012 500			6 412 438					6 412 438
3	École élém. et sec. Milinda - Nouveau	1 571 000			5 979 811					5 979 811
4	Nova Sound - école élém. Whistler - Nouveau				1 408 152					1 408 152
5	Sunshine Coast - école élém. Sechart - Rénovations	500 000	30 000		228 112					228 112
6	Kelowna - école élém. Gordon				180 168					180 168
	Powell River - école Côte-du-soleil		68 020							
	Région Alberni - école élém. Alberni	500 000								
	Région Comox - école élém. Comox	500 000								
										750 000
	Capitalisation des lieux à court terme					750 000				
	École élém. et sec. André-Piché - Nouveau	5 100 000				6 619 084				6 619 084
	Région de Nanaimo - école élém. et sec. - Nouveau (site de la couronne)					6 201 457				6 201 457
										800 000
	Capitalisation des lieux à court terme						800 000			800 000
	École Victor Brodeur - élém. sec. Rénovations majeures	11 846 000	208 160				3 250 693			3 250 693
	Région de Prince George - élém. sec. - Nouveau						300 000	6 214 387		6 514 387
	Région de Langley - école élém. de Langley	3 000 000					923 286			923 286
										310 000
	Capitalisation des lieux à court terme							310 000		310 000
	Kelowna - école élém. sec. Gordon - Addition rénovation	425 000	88 200					3 867 594		3 867 594
	Région de Powell River - école élém. jr. et sec. à Powell River							300 000	2 515 729	2 815 729
Totaux		30 654 500	619 387	12 719 742	14 986 679	13 870 541	5 273 892	10 491 991	2 515 729	107 108 932

Ins/ADM/capital plan revend sept 98

*Ce document a été préparé par Facilities Branch du ministère de l'Éducation et le C.S.F. pour approbation finale par le ministre de l'Éducation.
 Le ministre a accepté en dépôt la demande financière du CSF pour la première part du financement de l'infrastructure (voir colonne 3 : Capital approuvé 1998-1999).

ANNEXE I**FINANCEMENT POUR LE PLAN D'IMMOBILISATION DU CSF**

Depuis les années 1980, les parents et la communauté francophone de la C.-B. tentent d'obtenir la gestion scolaire en Colombie-Britannique. Bien que le ministère de l'Éducation ait créé le Conseil scolaire francophone en novembre 1995 et malgré le jugement Vickers en août 1996, les francophones rencontrent de grandes difficultés pour la mise en œuvre du programme scolaire tel que défini dans sa mission.

Le 9 décembre 1997, le CSF a déposé son premier plan d'immobilisation au ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, l'honorable Paul Ramsey, dont vous trouverez le sommaire financier en annexe. Une partie du financement proviendrait du gouvernement provincial. Cependant, il est essentiel pour nous, comme pour tous les autres conseils scolaires francophones qui ont institué l'immobilisation de services d'éducation en milieu minoritaire, d'obtenir du financement du gouvernement fédéral pour certains éléments du plan.

Le Plan traduit l'intention du CSF de mettre en place des écoles homogènes francophones afin de garantir la viabilité du système et la qualité des services offerts. Le ministère de l'Éducation a facilité le transfert de certaines écoles qui étaient en disponibilité dans les districts scolaires de la province à travers les services de « Facilities Branch ». Certaines de ces installations nécessitent des rénovations majeures et, dans les localités où aucun édifice n'est disponible, le Conseil doit en construire.

Nombre d'élèves inscrits au programme francophone

1994	1 700 élèves (avant la création du Conseil scolaire francophone)
1996	1 900 élèves (l'année suivant la création du CSF)
1998	2 550 élèves
2003	4 500 élèves (prévision)

Nombre d'élèves potentiels : 7 500 (prévision sur 5 à 10 ans)

Parmi les provinces à majorité anglophone, la Colombie-Britannique a connu la plus importante augmentation de sa population francophone depuis les 15 dernières années. Selon les derniers résultats du recensement (Statistique Canada - 1996), la Colombie-Britannique demeure la seule province où le nombre de francophones est toujours en croissance. Comme le soulignait le rapport Gallant, le système de gestion scolaire francophone nous permet de conserver les élèves déjà inscrits et pourrait, sur une période de 5 à 10 ans, attirer la plupart des autres enfants de langue maternelle française et récupérer peut-être 10 à 15 pour cent des enfants qui ont perdu leur langue maternelle.

L'investissement dans l'éducation des enfants devrait figurer dans les priorités du prochain budget du gouvernement fédéral. Le CSF n'a pas encore reçu de financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

Le montant total demandé par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique de sources fédérales se chiffre à 30 millions de dollars.

ANNEXE II

URGENT — FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE À VANCOUVER

En se référant à l'Annexe I et en suivant l'évolution des causes juridiques, il faut remarquer que le gouvernement provincial a besoin de beaucoup d'encouragement du gouvernement fédéral afin de donner au Conseil scolaire francophone (C.S.F.) les moyens de mettre en œuvre leur plan d'immobilisation et d'offrir une éducation de qualité aux enfants de la province telle que décrite dans sa mission. Le C.S.F. a aussi des responsabilités aux niveaux pédagogique, formation, relations avec le personnel enseignant.

En ce qui concerne la livraison de l'enseignement à Vancouver, le *Vancouver School Board* doit récupérer pour ses propres besoins l'école élémentaire Anne-Hébert qui accueille depuis 15 ans les élèves francophones de la métropole. Les élèves du secondaire reçoivent leur enseignement au sein d'une école anglophone (*Kitsilano Secondary*) qui refuse actuellement des élèves au programme anglais par manque d'espace.

Le CSF se doit de pourvoir aux besoins des enfants francophones qui seront sans locaux en l'an 2000 et se retrouve donc dans l'obligation de construire une nouvelle école à Vancouver pour l'année 2000 qui offrirait l'enseignement des niveaux maternelle à la 12^e. Le C.S.F. est actuellement en négociation avec le *Vancouver School Board* pour l'achat d'un terrain à cet effet. Il est évident que l'indice du coût de la vie et l'état du marché de l'immobilier à Vancouver font gonfler les frais reliés à l'achat d'un terrain et à la construction d'un nouvel établissement. Une partie du projet pourrait être financée par le gouvernement provincial, mais le CSF ne peut aller de l'avant sans la contribution du gouvernement fédéral pour un montant de 5 millions de dollars qui couvrirait les éléments suivants :

- une salle avec amphithéâtre : 2,4 millions
- un centre technologique 1,6 million
- des espaces pour l'aménagement de classes prématernelles (vital pour assurer les besoins actuels) : 1 million.

Dès le mois d'octobre 1998, le CSF devra débiter la construction de cette école si nous voulons que tout soit fonctionnel pour la rentrée scolaire 2000. La nouvelle école pourra accommoder 800 élèves et regrouperait les élèves francophones de Vancouver dispersés actuellement dans trois installations différentes :

- école Anne-Hébert : 325 élèves de la maternelle à la 7^e année ;
- école Rose-des-Vents : 42 élèves de la maternelle à la 3^e année ;
- école Kitsilano Secondary : école anglophone qui accueille 90 élèves francophones de la 8^e à la 12^e année.

La métropole de Vancouver constitue le bassin de francophones le plus important avec environ 25 000 personnes ayant déclaré le français comme l'une des langues maternelles lors du dernier recensement de Statistique Canada en 1996.

Afin d'aider le C.S.F. à accomplir son engagement majeur envers la communauté, le gouvernement fédéral doit prendre en considération l'investissement dans l'éducation des enfants francophones dans les priorités du prochain budget. Le CSF n'a reçu à ce jour aucun financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

URGENT : Le montant nécessaire pour la construction d'un établissement scolaire à Vancouver et demandé d'urgence par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique se chiffre à 5 millions de dollars.

CANADIAN HERITAGE .

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: #

98/12 - 14:09

Docket No.: CH98-33869
Cross-reference No.: CH98-31627

Document date: 98/11/04
Date received: 98/12/09
BF date: 98/12/11
Due date: 99/01/04
Campaign code:
Ack/Acc: N

11/2/98

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord rég.

Author: Le Scieller, Daniel

Title/Org.: Président/Conseil scolaire francophone

Subject: Appuie la demande de financement du Conseil scolaire francophone afin de lui permettre la mise en oeuvre de son plan d'immobilisation (transmise par Diane Marleau)

Action: Information

c.c.:
c.c.:
c.c.:

COPY

Forward To: Dir., Op. & Reg. Coord./Op. & coord. rég. - Information

Comments:

PIERREL - 98/12/09
Sera répondu sous CH98-31627

Approved by:

DG (or designate)

(Tel. Number)

ADM/RExD (or designate)

(Tel. Number)

Signature []
required

DM

(Tel. Number)

Minister's office

Approved by:

Minister's Assistant

Date:

Approved by:

Date:

Autopen:

Info copy for Min.:

CA 98-33867 DK

Ministre de la Coopération internationale et
ministre responsable de la Francophonie



Minister for International Cooperation and
Minister responsible for La Francophonie

Hull, Québec K1A 0G4

02 DEC. 1998

Monsieur Daniel Le Scieller
Président
Fédération des parents francophones
de la Colombie-Britannique
1555, 7e avenue ouest
Bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance du 4 novembre dernier dans laquelle vous appuyez le Conseil scolaire francophone dans sa demande de financement auprès du gouvernement fédéral pour la mise en oeuvre de son plan d'immobilisation.

Je vous remercie de nous avoir fait part de cette information. Il n'est cependant pas du ressort de mon ministère d'accorder des subventions pour ce genre d'activités. Je transmets donc copie de votre correspondance à l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, pour sa considération.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Diane Marleau

c.c. L'honorable Sheila Copps, C.P., députée

Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique

Vancouver le 4 novembre 1998

RECU/RECEIVED
3 -11- 1998
P-1022-1998

L'honorable Diane Marleau
Ministre de la Coopération internationale et
Ministre responsable de la Francophonie internationale
200 Promenade du Portage, 12^e étage
Hull, Québec K1A 0G4

Madame Marleau,

La présente est pour vous signifier l'appui de la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique au Conseil scolaire francophone (CSF) dans sa demande de financement auprès du gouvernement fédéral afin de lui permettre la mise en œuvre de son plan d'immobilisation.

Depuis bientôt 20 ans, la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique (anciennement l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique) travaille à faire reconnaître le droit des parents francophones à faire instruire leurs enfants en français, droit conféré par l'article 23 de la Charte canadienne.

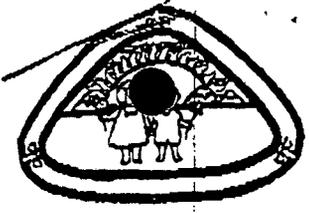
Non seulement la Fédération des parents défend le droit à une éducation en français mais elle doit également s'assurer de la qualité de celle-ci. Il va sans dire que pour atteindre ce résultat, l'élève doit évoluer, entre autres, dans un environnement physique favorisant son épanouissement. Cet élément essentiel augmente les chances de réussite de l'élève au niveau académique et contribue au développement de son sentiment d'appartenance à la culture francophone. Il est donc primordial que le Conseil scolaire puisse répondre, par le biais de son plan d'immobilisation, aux besoins des élèves francophones de la province en leur offrant des locaux adéquats.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de recevoir, madame Marleau, mes salutations les plus distinguées.

Le président,

Daniel Le Scieller

Cabinet du Ministre
NOV 12 1998
Minister's Office



Pour une
éducation
de qualité!

CH98-31394



Patrimoine canadien Canadian Heritage
 Sous-ministre Deputy Minister
 Hull (Québec) Hull, Quebec
 K1A 0M5 K1A 0M5

le 27 novembre 1998

Monsieur Daniel Le Scieller
 Président
 Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique
 1555, 7^e Avenue Ouest, bureau 223
 Vancouver (Colombie-Britannique)
 V6J 1S1

Handwritten signature and initials:
 [Signature] / Jean Levesque

Monsieur,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et en mon nom personnel, je vous remercie de votre lettre du 4 novembre dernier, dans laquelle vous nous faites part de votre appui à la demande de financement du Conseil scolaire francophone pour assurer la mise en oeuvre de son Plan d'immobilisation. Le directeur des Programmes d'appui aux langues officielles, M. Hilaire Lemoine, a également reçu copie de votre lettre.

Je suis heureuse de constater l'engagement graduel du gouvernement provincial pour le Plan d'immobilisation du Conseil scolaire. Le gouvernement fédéral voudra, dans les prochains mois, entamer des discussions avec les représentants du gouvernement provincial afin d'établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan proposé. L'appui éventuel du Ministère dans ce dossier sera déterminé en fonction des fonds dont disposera le gouvernement fédéral à cet égard.

Vous remerciant à nouveau de votre appui dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Handwritten signature:
 Suzanne Hurtubise
 Suzanne Hurtubise

Canada

YOUTH PARTICIPATION PROGRAM

Open House Canada

- MISSION** To develop a greater sense of identity and unity among Canadian school-age youth.
- OBJECTIVE** To provide learning opportunities to increase their knowledge, appreciation and respect for the diversity of Canadian society and its institutions and to encourage active citizen participation so as to contribute towards national harmony.
- FUNDING** Financial assistance is provided to non-profit organizations that administer reciprocal group exchange programs and national fora for youth between the ages of 14 and 19. The funds allocated are to be used exclusively to cover part of the transportation costs of the eligible participants.
- DESCRIPTION** Non-profit organizations funded by Open House Canada which organize reciprocal youth group exchanges must give priority to the following three types of exchanges:
- bilingual exchanges;
 - multicultural exchanges; and
 - rural/isolated community exchanges
- Special consideration is also given to the following target groups:
- aboriginal youth;
 - youth with disabilities;
 - visible minorities; and
 - economically disadvantaged youth
- The program activities of a reciprocal group exchange are educational experiences focused on learning (not on tourism and recreation) promoting the objectives set. Activities should reflect the type of exchange involved. The participants must take an active part in organizing the exchange, do some research on their own community and their host community, and participate in fundraising activities and activity planning. Once twinned, the participants are encouraged to correspond with each other before the exchange takes place.
- A national forum can be in the form of a conference, mock sessions of Parliament, workshops, debates, and so on. The forum program includes activities that increase the participants' leadership and speaking skills and develop an awareness of their present and future roles in Canadian society. It also provides young Canadians with an opportunity to gain a greater awareness of Canada by researching, studying and discussing a wide range of national issues and institutions. Forum organizers must also encourage target group members to take part in program activities.

ADDITIONAL INFORMATION

Canadian Heritage
Open House Canada
Youth Participation Program
Ottawa, Ontario
KIA OMS
(819) 994-1315

 Canadian Heritage
Patrimoine canadien

**EXCHANGE
OPPORTUNITIES
FOR
CANADIANS**


CANADIAN STUDIES DIRECTORATE

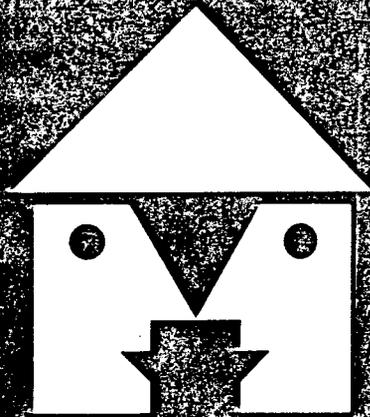




Canadian Heritage
Patrimoine canadien

**OPEN HOUSE
CANADA**

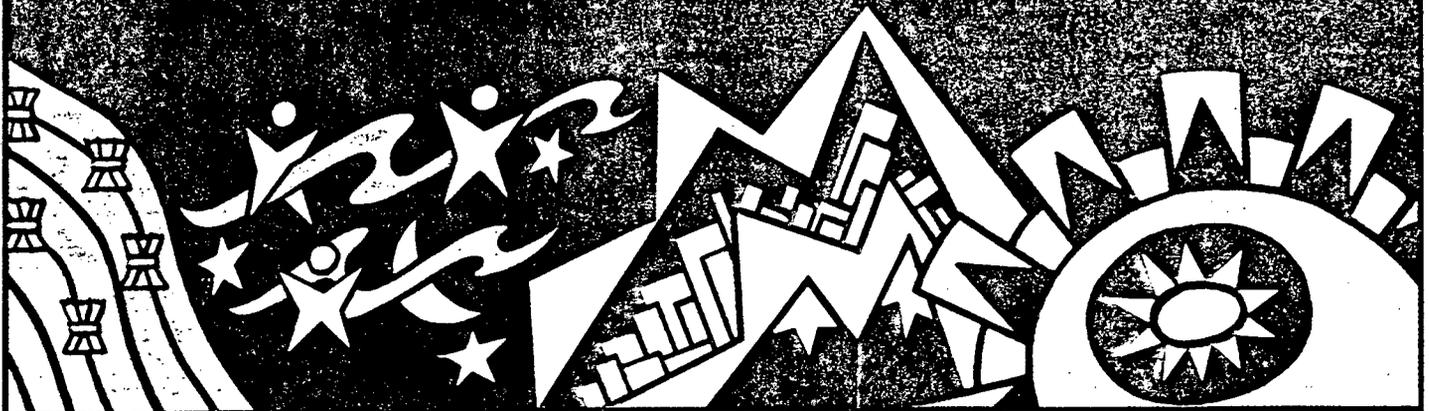
Youth on the move



**HOSPITALITÉ
CANADA**

Rendez-vous jeunesse

GUIDE TO A GOOD EXCHANGE



Canada



Feuillets de transmission par télécopieur st-it Fax Note	Date 28/11/98	# of pages 2
7671B	From / De Jean Belles-Francoeur	To / À Ginette Montreuil
Co. / Dept. / Cie / Service DEPALO	Co. / Cie PALO VANC	
Phone # / N° de tél.	Phone # / N° de tél.	
Fax # / N° de télécopieur 819-953-6580	Fax # / N° de télécopieur 606-3508	

1005 RELEASE

Francophone Program...
the highest standards in
French education.

CANADIAN HERITAGE
PATRIMOINE CANADIEN
RECEIVED / RECU

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
(Francophone Education Authority)

NOV 20 1998

Pour diffusion immédiate

VANCOUVER

**JUGEMENT VICKERS SUR LES OBLIGATIONS DE LA PROVINCE ET LA GESTION
SCOLAIRE FRANCOPHONE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Le CSF disposera d'un outil additionnel pour réaliser son mandat

Richmond, 25 novembre 1998 -- Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique apprécie le jugement du juge Vickers dans le cadre de la cause cherchant à déterminer si les derniers amendements apportés en 1997 à la Loi scolaire (School Act) répondent aux obligations de la province selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Dans son jugement, le juge Vickers exprime encore un appui ferme quant aux droits des parents francophones, comme il l'avait fait lors du jugement rendu dans la cause précédente.

Le juge a donné une directive claire au ministre de l'Éducation afin qu'il crée, par législation ou par réglementation, un mécanisme d'arbitrage pour la résolution des conflits dans les situations suivantes :

- mise en place et fonctionnement du transfert de biens immobiliers;
- cogestion des biens immobiliers partagés;
- négociations des ententes de location pour des espaces non transférés;
- tout autre conflit qui pourrait surgir entre le CSF et une commission scolaire majoritaire.

Sans imposer au ministre de l'Éducation des spécifications quant à la formule exacte pour la création de ce mécanisme ou encore d'échéancier à respecter, le juge précise la représentation de trois parties soit le ministre de l'Éducation, la commission scolaire anglophone et le CSF.

« Le CSF recherchera par tous les moyens à contribuer à la mise en place du mécanisme d'arbitrage auquel le Juge Vickers fait référence et ce, dans les plus brefs délais. » déclarait la présidente du CSF, Nicole Hennessey. « Le CSF a besoin d'outils pour remplir son mandat et offrir aux élèves la qualité d'enseignement et d'environnement à laquelle elles et ils ont droit. Nous devons poursuivre notre travail en collaboration avec le ministre de l'Éducation. Le Juge Vickers a estimé que ce mécanisme pouvait nous être utile. Nous tenterons d'en faire le meilleur usage possible. » concluait Nicole Hennessey.

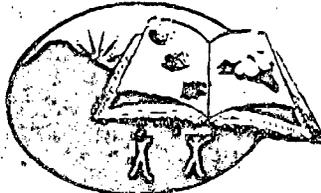
Le CSF avait participé à ce processus légal à titre d'intervenant et regrette que le jugement n'ait pas favorisé la création d'un mécanisme précis permettant le transfert des biens immobiliers ou l'équivalent.

Les parties bénéficient d'une période de trente jours pour en appeler du jugement.

Source : Carole Toscano, directrice des communications
Tél. : (604) 214-2604 Téléc. : (604) 214-9881

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)
280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881
numéro sans frais 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
(Francophone Education Authority)

For immediate release

**VICKERS JUDGMENT ON BC'S OBLIGATIONS AND
SCHOOL GOVERNANCE FOR FRANCOPHONES OF BRITISH COLUMBIA**

The CSF will have an additional tool to realize its mandate

Richmond, November 25 1998 — Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia) has received Justice Vickers' judgement following the court action to determine whether certain amendments made in 1997 to the *School Act* meet the obligations of the Province under the provisions of Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. In his judgement, Justice Vickers expresses strong support in favour of Francophone parents rights, as he did when he rendered his judgement in the previous court case.

The Court has given clear instruction to the Ministry of Education stating that it must enact provisions, by legislation or regulation, creating a dispute resolution process to address the following :

- implementation and operation of the transfer of assets;
- co-management of shared assets;
- lease negotiations of any facilities that are not transferred; and
- any other dispute that may arise between the CSF and a majority school board.

Although the judge did not make any specific recommendations to the Ministry of Education regarding the exact formula for this process, nor a timeline to execute his judgement, he has defined the three parties involved in the resolution process to be the Ministry of Education, the majority school board and the CSF.

"The CSF will use all possible means to contribute to the creation of the resolution mechanism as referred to by Judge Vickers, and this as soon as possible." declared the CSF President, Nicole Hennessey. "The CSF needs the necessary tools required in order to execute its mandate and offer students the quality education and the environment they are entitled to. We have to pursue our work in co-operation with the Ministry of Education. Judge Vickers considers that this mechanism could be useful, and therefore we will try to make the best of it in the interest of our students." concluded Nicole Hennessey.

The CSF has participated in this legal process as an intervener and regrets that the judgement did not favour the creation of a precise mechanism facilitating the transfer of assets or the equivalent.

Both parties in this case have a 30 day period during which to appeal the judgement.

-30-

Source: Carole Toscano, Director of communications
TEL: (604) 214-2604 Téléc.: (604) 214-9881



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

CH98-31390
Chrono 01
11/27
Jean-Pierre
Hurtubise

le 27 novembre 1998

Monsieur Daniel Le Scieller
Président
Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique
1555, 7^e Avenue Ouest, bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1

Monsieur,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et en mon nom personnel, je vous remercie de votre lettre du 4 novembre dernier, dans laquelle vous nous faites part de votre appui à la demande de financement du Conseil scolaire francophone pour assurer la mise en oeuvre de son Plan d'immobilisation. Le directeur des Programmes d'appui aux langues officielles, M. Hilaire Lemoine, a également reçu copie de votre lettre.

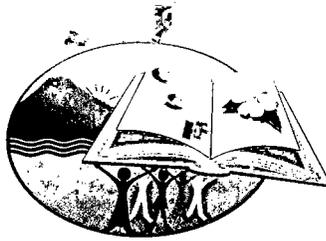
Je suis heureuse de constater l'engagement graduel du gouvernement provincial pour le Plan d'immobilisation du Conseil scolaire. Le gouvernement fédéral voudra, dans les prochains mois, entamer des discussions avec les représentants du gouvernement provincial afin d'établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan proposé. L'appui éventuel du Ministère dans ce dossier sera déterminé en fonction des fonds dont disposera le gouvernement fédéral à cet égard.

Vous remerciant à nouveau de votre appui dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Suzanne Hurtubise

8125-3

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

ll
[Signature]
[Signature]
[Signature]
③ Jean-Belle

DATE : 15 novembre 1998

OBJET : Bulletin d'information du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (édition sept.-oct. 1998)

Bonjour,

Vous trouverez ci-inclus, le numéro de septembre-octobre 1998 du « Bulletin », le feuillet d'information du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique diffusé en français et en anglais à tous les deux mois.

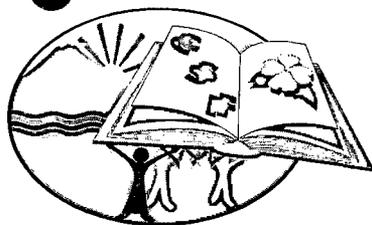
N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez des copies supplémentaires du « Bulletin » ou s'il devrait être adressé à d'autres personnes au sein de votre organisme.

Veillez agréer mes salutations les meilleures,

Carole Toscano
Directrice des communications

p.j.

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE



Bulletin

volume 3, numéro 3 / septembre-octobre 1998

Action juridique concernant la gestion scolaire francophone

Du 22 au 25 septembre derniers, le dossier de la gestion scolaire francophone en Colombie-Britannique se retrouvait à nouveau soumis au juge Vickers de la Cour suprême de la province. Une nouvelle action juridique était intentée par la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique, la Fédération des francophones de la C.-B., des parents francophones et le Commissariat aux langues officielles dans le but de contester la constitutionnalité de la Loi scolaire vis-à-vis le droit à la gestion scolaire des francophones, tel que stipulé dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Après avoir entendu les parties, le

juge Vickers a pris l'affaire en délibération et rendra un jugement au cours des prochaines semaines.

Les points en litige concernent:

- 1 l'absence d'un mécanisme pour permettre le transfert des biens immobiliers ou l'équivalent au CSF;
- 2 l'absence d'un processus de résolution des différends sous la responsabilité de la province qui permettrait, par exemple, au ministère de l'Éducation d'intervenir lorsque des négociations entre le CSF et d'autres commissions scolaires achoppent.



1^{re} rangée (de g. à d.): Diane Côté, présidente de la Fédération des francophones de la C.-B.; Nicole Hennessey, présidente du CSF; Richard Tardif, avocat du Commissariat aux langues officielles; Heather Jones, avocate pour le CSF

2^e rangée (de g. à d.): Steve Acker, avocat du Commissariat aux langues officielles; Nicolas Ardanaz, directeur général du CSF; Harvey Groberman, procureur de la Couronne; Brent Gauvre, avocat de la défense; Peggy Koby, avocate de la défense; Martine Galibois Barss, conseillère de la région du Grand Vancouver au CSF; Charley Stein, avocat de la Commission scolaire de North Vancouver.

Absences: Daniel Le Scieller, Martine St-Onge et Marc Gignac respectivement président, directrice générale et directeur général sortant de la Fédération des parents francophones de la C.-B.

Comité ad hoc pour faciliter la participation des parents à la prise de décisions du CSF

D'une initiative commune, le CSF et la Fédération des parents francophones de la C.-B. ont mis en place un comité de travail dont le mandat est de «recommander au CSF la mise en place de structures, mécanismes et programmes qui vont permettre aux parents francophones d'assumer leurs droits et responsabilités en tant que premiers éducateurs de leurs enfants, et ce, à l'intérieur de la structure décisionnelle du CSF et dans le processus éducatif au niveau de l'école.» Ce comité a tenu sa première rencontre le 7 octobre dernier. Il est composé de 11 personnes, dont cinq de la Fédération des parents et six du CSF.

Fédération des parents francophones de la C.-B.:

- Daniel Le Scieller, *président*
- Marc Gignac, *directeur général sortant*
- Martine St-Onge, *nouvelle directrice générale*
- Michel Couture, *parent*
- Renée Popov, *parent*

Conseil scolaire francophone de la C.-B.:

- Nicole Hennessey, *présidente*
- Marie Bourgeois, *conseillère, vallée du Fraser*
- Renée Trépanier, *députée Okanagan/Columbia et Nord de la C.-B.*
- Nicolas Ardanaz, *directeur général*
- Raymond Ouimet, *directeur général adjoint par intérim*
- Carole Toscano, *directrice des communications*

Dès cette première réunion, il a été recommandé que le CSF reconnaisse officiellement les comités de parents existants qui en feraient la requête auprès du CSF. L'information concernant cette procédure sera acheminée à tous les comités de parents actuellement sur le territoire du CSF. Ceci clarifiera le rôle de ces comités conseils au sein des écoles.

Le comité ad hoc se penchera également sur d'autres modes de participation des parents aux activités du CSF, telles que les consultations publiques, les soirées d'information et autres activités de communication.



FAITS SAILLANTS

DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE	2
RESSOURCES HUMAINES	2
TECHNOLOGIE	3
CÉLÉBRONS NOS RÉUSSITES! <i>Nouveau programme francophone</i>	4
ALBUM SOUVENIR DE LA FÊTE CHAMPÊTRE DU CSF	5
RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET TRANSPORT	6
AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT	7



DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE

Consultation auprès de la communauté de Vancouver

Afin de préparer la construction de la nouvelle école régionale francophone à Vancouver, le CSF prévoit tenir une consultation auprès de la communauté. Le CSF annoncera les noms de tous les membres du comité conseil après le 21 octobre 1998. Ce comité sera formé:

- d'un parent représentant les écoles Anne-Hébert et Rose-des-Vents;
- d'un élève du niveau élémentaire (pour certaines discussions);
- d'un élève du niveau secondaire;
- d'un parent de l'école secondaire Kitsilano;
- d'un membre du personnel enseignant de l'école Anne-Hébert;
- d'un membre du personnel enseignant de l'école secondaire Kitsilano;
- d'un représentant de la communauté francophone de Vancouver;
- de la conseillère du Grand Vancouver au sein du CSF, Martine Galibois Barss;
- de la direction de l'école Anne-Hébert, Mario Cyr;

- du directeur du secteur des services immobiliers et du transport, Jacques Vinet;
- du directeur général du CSF, Nicolas Ardanz.

Les membres de ce comité conseil prendront part aux décisions entourant la construction de l'école et devront organiser une consultation du milieu qu'ils ou elles représentent. Les francophones de la région de Vancouver auront plusieurs occasions de contribuer au projet.

VOICI LES ÉTAPES À VENIR:

- 1 Formation du comité conseil
- 2 Réunion d'information du comité conseil
- 3 Formation de sous-comités
- 4 Rencontres du comité conseil avec les architectes et les consultants

Au cours de l'été dernier, des appels publics ont été faits afin d'obtenir les services d'architectes pour développer le concept structurel de l'école. Voici les éléments du profil de cette école:

- accueille jusqu'à 800 élèves de la maternelle à la 12^e année;

- possède une structure composée de deux modules distincts pour les besoins respectifs des niveaux élémentaires et secondaires;
- comporte des espaces pour offrir les services de prématernelle et de garde;
- donne accès aux installations sportives (gymnase, piste d'athlétisme, terrain de jeu pour les élèves du niveau élémentaire, terrain de jeu; soccer, football, etc);
- inclut un amphithéâtre polyvalent, un laboratoire d'informatique et un stationnement souterrain;
- dessert les élèves provenant de Vancouver, Burnaby et Richmond, de part sa location centralisée.

La mise en œuvre du plan d'immobilisation du CSF ne concerne pas seulement la construction de l'école régionale francophone à Vancouver. Au début du mois d'octobre, le CSF a acquis de nouveaux sites pour la construction d'écoles à Coquitlam et à Surrey. Le CSF recherche également un terrain à Prince George et à Nanaimo.



RESSOURCES HUMAINES

Gestion de la paie du personnel enseignant

Le secteur des ressources humaines, en étroite collaboration avec le secteur administratif du CSF, a mis en place au cours de l'été un système de gestion des salaires et d'émission des payes afin de desservir les 215 membres du personnel enseignant et de suppléance du CSF. Le 15 septembre dernier, les enseignantes et les enseignants recevaient pour la première fois un bulletin de paie à l'effigie du CSF. Comme le système est actuellement en période de rodage, nous encourageons le personnel du CSF à vérifier de près leur talon de chèque et à communiquer toute inexactitude à Odette Lemieux au 214-2605.

Service de suppléance automatisé

Le secteur des ressources humaines a créé un système de suppléance automatisé. Ce système permet aux membres du personnel enseignant du territoire du CSF de communiquer leurs absences et d'assurer leur remplacement et ce, dès 5 heures le matin. Mme Lorraine Goulet est au poste tous les matins afin de gérer les demandes et de faire les appels nécessaires pour localiser un suppléant ou une suppléante dans la région indiquée et coordonner le remplacement. Le CSF peut subvenir à la demande de substitution grâce à une banque de personnel suppléant qualifié pour l'enseignement au programme francophone. Cette banque a été instaurée au cours de l'été dernier à la suite d'une campagne de recrutement.



La conseillère de la région de Vancouver, Martine Galibois Barss (à l'arrière) a remis une plaque commémorative à la directrice de l'école André-Piolat, Marie-Claude Collins (à droite) et à la présidente du comité de parents, Sylvie Rousseau (à gauche), lors des célébrations du 10^e anniversaire de l'école, le 27 mai 1998.



TECHNOLOGIE

Les 4 à 7 informatiques au Centre provincial de formation et de ressources

Tous les deuxième mardi de chaque mois, de 16 heures à 19 heures, le Centre de formation informatique ouvre ses portes aux parents et au personnel enseignant! On y offre des formations et on y discute des sujets qui vous intéressent. Appelez Christelle Hugron dès maintenant pour préciser les domaines que vous aimeriez aborder et inscrivez-vous: Internet, courrier électronique, MS Word, Excel, PowerPoint, PageMaker, logiciels éducatifs, etc. Tél. (604) 214-2618 ou 1-888-715-2200.

Rond-point technologique

Tous les dernier mercredi de chaque mois, de 16 heures à 19 heures, au Centre provincial de formation et de ressources pédagogiques, on offre une «formation techno» au personnel enseignant. Le prochain Rond-point a lieu le 28 octobre et a pour thème le logiciel «Windows et ses applications» (MS Word, Power Point, Excel, Outlook, Access). Il s'agit d'un survol de trois heures du logiciel Microsoft Office. Premier inscrit, premier servi en composant le 214-2618 ou le 1-888-715-2200.

Note: Ces deux formations s'adressent d'abord au personnel enseignant; le personnel administratif et les parents peuvent s'y inscrire selon la disponibilité des places.



Enfin branchés: le monde s'ouvre aux élèves du programme francophone!



Parmi les écoles nouvellement branchées à Internet, on compte:

- l'École des deux rives (M-7/Mission);
- l'école Gabrielle-Roy (M-9/Surrey);

À venir au cours du mois d'octobre:

- l'école La Vérendrye (M-6/Chilliwack);
- l'école Anne-Hébert (M-7/Vancouver).

Le nombre des écoles mises en réseau augmente aussi. Voici les écoles qui s'ajoutent à cette liste:

- l'École des deux rives (M-7/Mission);
- l'école Gabrielle-Roy (M-9/Surrey);
- l'école Côte-du-Soleil (M-8/Powell River);
- l'école de l'Anse-au-sable (M-7/Kelowna);
- l'école élémentaire régionale francophone à Twawwassen (M-3).

PETITES ANNONCES



LA PRÉMATERNELLE LA COCCINELLE

Programme spécialisé pour l'acquisition et l'enrichissement du français à travers le jeu, la musique et le bricolage.

Deux éducatrices, nombre limité d'élèves.

École Gabrielle-Roy à Surrey
9826, 152^e rue Surrey (C.-B.)

Nathalie: 541-4218 • Jocelyne: 538-3855

* Nouveau service: avant et après l'école



Les bonnes adresses Internet en éducation

① Prof-Inet:

<http://www.cslaval.qc.ca/Prof-Inet>

Banque de projets pédagogiques utilisant Internet. On y retrouve un registre des projets entre classes et des conseils sur la façon de lancer et de mener un projet pédagogique en utilisant Internet. Une section du site vous guide vers des ressources pertinentes orientées vers l'apprentissage et l'approfondissement de vos connaissances du fonctionnement d'Internet.

② Soft qui peut!

<http://www.poitiers.fr/Soft98>

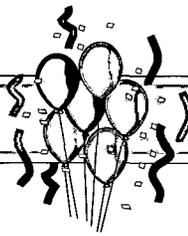
Concours qui s'adresse aux jeunes de 25 ans et moins. Il met en compétition toutes sortes de réalisations numériques: sites web, documents multimédias, logiciels, mécanismes pilotés par ordinateur. Les auteurs des projets retenus seront invités à les présenter au Futuroscope (Poitiers, France) les 16 et 17 décembre 1998. Laissez votre imagination travailler!

③ Environnement d'apprentissage sur Internet

<http://ciffad.francophonie.org/etude/>
(source) <http://thot.cursus.edu/>

Présente les résultats d'une étude qui propose:

- un logiciel pour le personnel enseignant permettant d'utiliser à des outils de conception et de diffusion dans le contexte du processus de création pédagogique et des méthodologies d'apprentissage.
- une introduction aux logiciels les plus courants utilisés par le personnel enseignant pour concevoir et diffuser des cours sur Internet, en particulier sur le Web.
- des critères d'évaluation et de prise de décision afin d'examiner l'utilité des nouveaux outils logiciels Internet de conception et de diffusion en fonction d'objectifs et de contraintes pédagogiques donnés.



CÉLÉBRONS NOS RÉUSSITES!

Nouveau programme francophone: L'école régionale francophone élémentaire à Tsawwassen

Au cours des années 1960, il existait à Tsawwassen, un programme cadre de français avec plus de 150 élèves. Malheureusement, des impératifs administratifs ont forcé la commission scolaire de Delta à déménager le programme ailleurs et ce, sans succès. Une partie importante des élèves a choisi de ne pas effectuer le transfert et ce programme s'est tranquillement éteint.

À la suite du travail d'un groupe de parents et de l'étude du potentiel de cette région, le CSF a décidé de redémarrer le programme en espérant récupérer la clientèle francophone installée dans cette région de Delta.

Le nouveau programme accueille actuellement 9 élèves en maternelle et première année et devrait rapidement augmenter ses effectifs. Les élèves sont très bien installés dans des espaces généreux qui ont été aménagés durant l'été. En fait, c'est une section complète de l'école Weaver, située au 785, 49^e rue à Tsawwassen, qui a été louée et rénovée par le CSF de manière à en faire une annexe distincte. On y retrouve deux salles de classe communicantes, le bureau administratif du programme et le bureau de Denise Leduc, directrice régionale. De plus, un espace communautaire servant à la fois aux rencontres de groupes et de vestiaire pour les enfants a été prévu. Les enfants ont accès à quatre stations d'ordinateur et au gymnase de cette école.

L'enseignante en charge se nomme Carolle Perron. Elle est appuyée à raison d'un jour par semaine par Hamida Bendriss qui est spécialiste d'art dramatique.

Le CSF poursuit l'exercice de sensibilisation et de recrutement afin d'augmenter le nombre d'élèves inscrits à ce programme. Cette école élémentaire régionale devrait éventuellement accueillir les élèves de la maternelle à la 7^e ou 8^e année.



▲ Première rencontre à l'école régionale francophone élémentaire à Tsawwassen avec les parents, le 31 août 1998.

◀ Les représentantes et représentants du CSF sont sur place pour accueillir les parents lors de la première visite de l'école. On reconnaît (de g. à d.) Carolle Perron, enseignante à l'école; Nicolas Ardanaz, directeur général du CSF; Alain Paquin, directeur du secteur des ressources humaines; Denise Leduc, directrice régionale et responsable de l'école; Jacques Vinet, directeur du secteur des ressources immobilières et du transport.



▲ Les enfants étaient présents lors de la réunion et semblaient heureux de rencontrer leur enseignante et leurs nouveaux amis avant la rentrée scolaire dans leur nouvelle école.



■ Félicitations à Michelle Frédette, diplômée de 1997-1998 de L'école Brodeur de Victoria qui a remporté la bourse de 1000 \$ décernée par le ministère de l'Éducation. Michelle s'est illustrée par sa contribution à la vie culturelle et sociale de son école et par son excellence en Français 12^e.

■ Le CSF remercie les 49 élèves de l'école La Vérendrye de Chilliwack, de l'École des deux rives de Mission, et de l'école secondaire W.J. Mouat d'Abbotsford pour leur contribution inestimable au succès de la fête champêtre du CSF. Nous remercions également les 56 bénévoles adultes de la région de Mission/Abbotsford et des environs qui ont préparé un si bel accueil. Nous soulignons spécialement le travail des Scouts francophones de la C.-B. pour la préparation du maïs. Elles et ils ont épluché près de 2 000 épis!

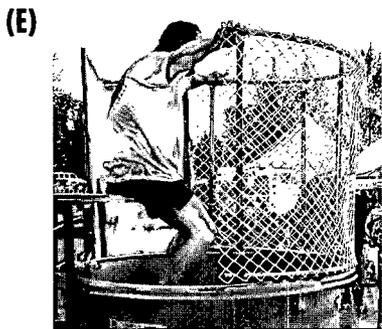
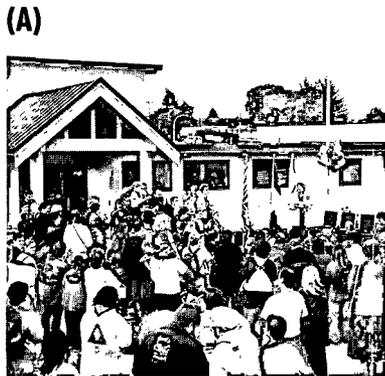
■ Félicitations à Ghislain Michaud et Annette Fitch qui ont vendu des billets pour le tirage d'une paire de laissez-passer pour le spectacle de Céline Dion lors de la fête champêtre du CSF, à Mission. Leur talent a permis à l'École des deux rives d'amasser 1 366 \$.



ALBUM SOUVENIR DE LA FÊTE CHAMPÊTRE DU CSF

Pour une troisième année consécutive, le CSF a convié la communauté francophone à sa fête champêtre pour célébrer les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation en français en Colombie-Britannique. Même si exceptionnellement cette année, le soleil n'a pas répondu à l'invitation, environ 1 800 francophones se sont rendus au parc Héritage de la rivière Fraser le 19 septembre dernier!

La journée a commencé par l'ouverture officielle de la nouvelle école régionale francophone à Mission, l'École des deux rives.



(A) La présidente du CSF, Nicole Hennessey, animait l'ouverture de l'école en présence d'environ 200 personnes. L'école étant située tout près du site de la fête champêtre, les personnes présentes se sont dirigées au parc Héritage de la rivière Fraser après avoir visité l'école.

(B) Le directeur général du CSF, Nicolas Ardanaz, dévoile le nouveau nom: L'École des deux rives. La plaque est remise au directeur de l'école, Éric Leclerc (à droite) et au directeur adjoint, Jack Éthier (à gauche).

(C) La coupure officielle du ruban soulignant l'ouverture de l'école est faite par un groupe d'invités parmi lequel plusieurs ont eu l'occasion d'offrir leurs vœux lors d'un discours. De gauche à droite: Éric Leclerc, directeur de l'école; Grant McNally, député du comté de Dewdney-Alouette; Nicole Hennessey, présidente du CSF; Mélissa Lokombo, élève de la maternelle; Daniel Le Scieller, président de la Fédération des parents francophones de la C.-B.; Rosemary Nemanischen, présidente de la commission scolaire de Mission; Patricia Comeau, élève de 5^e année; Yseult Friolet, directrice générale de la Fédération des francophones de la C.-B.; Marie Bourgeois, conseillère pour la Vallée du Fraser au CSF; (bras) Nicolas Ardanaz, directeur général du CSF et Jack Éthier, directeur adjoint à l'École des deux rives.

Il y avait une panoplie d'activités pour les jeunes! (D) Les jeux de bingos, les activités de cirque, (E) la cuve à tremper, (F) le maquillage, (G) le ballon volant (H) et le château pneumatique. Des élèves de partout dans la province sont venus à la fête: de Powell River, Kelowna, Surrey, North Vancouver, Vancouver, Whistler, Coquitlam, Langley, Campbell River, Chilliwack, Sechelt et Victoria.

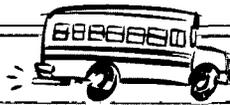
(I) Comme la tradition le veut, le CSF servait à ses invités le succulent maïs de la vallée du Fraser.



MERCI! Le Conseil scolaire francophone de la Colombie Britannique remercie chaleureusement tous les bénévoles et les commanditaires qui ont participé au succès de la fête champêtre tenue le samedi 19 septembre 1998, au Parc Héritage de la rivière Fraser, à Mission. Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique vous donne rendez-vous pour la 4^e édition de la fête champêtre du CSF le samedi 25 septembre 1999 à Kelowna!

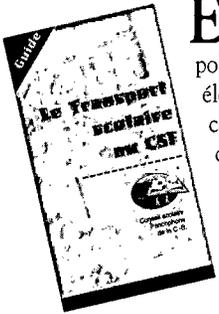
Merci à BC Tel, Bel-Par, Birchwood Dairy, Bureau du Québec à Vancouver, Calnek, Canadian Springs, Catouzer, Earls, Franzen Printing Services, Gemini Consulting, Gendarmerie Royale du Canada, Grab-a-Java, Gray Beverages, Gunn's Travel, J.C. et Germaine Guay, Kentucky Fried Chicken, Purdy's Chocolates, la Société Radio-Canada, Reebok, Safeway, Save-on-Foods, Scenario Design, Silverdale Community Center, La radio station The Ocean et Tim Horton.





RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET TRANSPORT

Guide pratique sur la politique du transport



En septembre, un guide pratique portant sur la politique du transport des élèves du programme francophone a été publié afin d'informer les parents, le personnel enseignant, les directions d'écoles ainsi que les transporteurs à mieux comprendre leurs responsabilités face au transport scolaire du CSF.

Ce guide est accompagné d'un autre document plus simple destiné aux élèves et sera distribué par les écoles.

Le CSF reconnaît le droit de chaque élève à une assistance favorisant l'accès à l'école francophone. Dans cette optique, le CSF a approuvé une politique et émis des directives pour le transport. Voici les caractéristiques principales de la politique:

- diminution en distance des limites de marche, adaptées à l'environnement de chacune des écoles;

- diminution de la durée des trajets qui devraient se limiter à un maximum de 45 minutes.

La politique s'applique uniquement aux écoles qui sont entièrement sous l'administration du CSF. Le guide est donc distribué dans les régions où le CSF gère le transport directement.

Pour obtenir une copie du guide, ou pour toutes questions ou commentaires, communiquez avec Françoise Mathieu au 214-2617.

Gestion du transport

Le transport des élèves est un des éléments clés en ce qui concerne l'accès aux écoles francophones et la livraison d'un service d'éducation accessible à tous. Le CSF a développé de nouveaux contrats d'une valeur approximative de 2 millions de dollars avec des compagnies d'autobus afin d'assurer le transport des élèves aux écoles et programmes francophones des régions suivantes: Abbotsford, Chilliwack, Coquitlam (Millside et Como Lake), Langley, Mission, Nanaimo, North Vancouver, Okanagan-Penticton, Saanich, Surrey-White Rock - Delta et Vancouver.

ATTENTION, LE CSF RECHERCHE ...

Deux postes de déléguées et délégués sont à combler au sein du CSF.

Un poste pour la région du Grand Vancouver ainsi qu'un poste pour la région de l'Okanagan / Columbia / Nord de la C.-B. sont vacants. Le CSF invite les associations francophones et les associations de parents à présenter des mises en candidature d'individus intéressés.

Le rôle des déléguées et délégués consiste à:

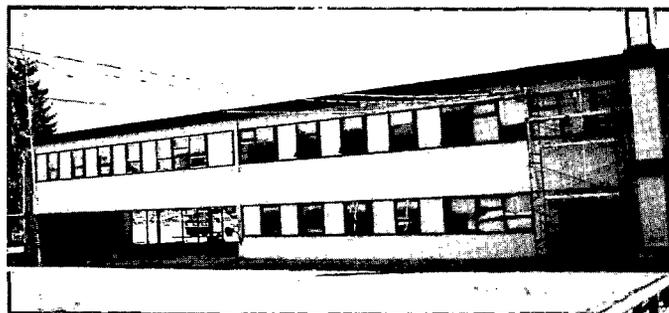
- informer et conseiller les membres du c.a.;
- faire des recommandations pour l'amélioration de l'éducation francophone;
- soumettre des propositions lors de l'assemblée générale annuelle du CSF ou lors de l'assemblée des déléguées et délégués;
- travailler à faire connaître le CSF et ses écoles dans leur région;
- appuyer le CSF dans l'accomplissement de son mandat.

Pour plus d'informations, communiquez avec Daniel Bélanger au 214-2607.

Immobilisation

Durant l'été, le secteur des ressources immobilières et du transport a fonctionné à pleine capacité afin de préparer les écoles pour la rentrée scolaire.

- Des rénovations de l'ordre de 100 000 \$ ont été faites à l'école Gabrielle-Roy (M-9) de Surrey afin d'en améliorer la structure externe; (256 élèves)



- Le déménagement de l'annexe Rose-des-Vents (M-3) au 1345 de la 73^e avenue ouest a été précédé de rénovations de l'ordre de 42 000 \$;

- L'aménagement de l'école de l'Anse-au-sable (M-7) à Kelowna a nécessité quelques travaux de rénovation intérieur. Un montant global de 70 000 \$ a été approuvé par le ministère de l'Éducation

pour des rénovations mineures et l'achat de meubles et d'équipement.

- Des rénovations majeures à l'École des deux rives (M-7), de l'ordre de 1.2 millions ont précédé l'ouverture de l'école. L'école a complètement changé d'apparence à l'intérieur et à l'extérieur.

- Des travaux de rénovation et un investissement dans l'aménagement atteignant 40 000 \$ ont permis à la nouvelle école élémentaire régionale à Tsawwassen d'accueillir les élèves de la maternelle et de la première année dans deux nouvelles salles de classe.

- De plus, le secteur des ressources immobilières et du transport a supervisé les rénovations des sites et a effectué l'achat pour près de 700 000 \$ de meubles et d'équipement pour diverses écoles.

RAPPORT ANNUEL DU CSF 1997-1998

Le rapport annuel a été mis en circulation au mois de septembre auprès des membres du CSF, du personnel enseignant et administratif et des partenaires en éducation. Un mini-sondage sur les accomplissements du CSF accompagne le rapport annuel. Nous vous invitons à répondre aux 8 questions et à nous retourner le questionnaire dès que possible. Pour obtenir une copie du rapport annuel et du questionnaire, appelez le secteur des communications au 214-2618.



AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Stage d'été 1998: une réussite!

Du 16 au 21 août, plus de 200 membres du personnel enseignant et de la communauté francophone se sont rendus à Shawnigan Lake School pour participer au stage d'été parrainé par le CSF. Des associations francophones comme la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique, le Conseil jeunesse francophone de la C.-B., le Conseil culturel et artistique de la C.-B., la troupe de théâtre La Seizième et Éduca-centre ont collaboré à l'organisation du stage avec l'équipe du CSF afin de faire de cette deuxième édition un succès retentissant.

Le cadre thématique du stage visait à développer les collaborations entre la communauté, l'école et les parents à travers l'organisation d'activités et le développement de projets éducatifs. La panoplie d'ateliers offerts aux jeunes, aux parents, au personnel enseignant et aux directions d'écoles a permis de répondre aux nombreux besoins des stagiaires. Et qui plus est, on juge que des ateliers pour les groupes comme le personnel de soutien et les parents exogames pourraient s'ajouter à la programmation l'année prochaine. Notez dès maintenant la date du 16 au 20 août à votre agenda pour le Stage d'été 1999!



Horaire des Rond-points 1998

DATE	THÈME	ENDROIT
7-8-9 octobre 1998	Rond point sur le site Internet «Appel» et formation des équipes-pilotes	
7 octobre 1998	Rond-point sur «English Language Arts»	Richmond
9 octobre 1998	Rond-point sur la maternelle à temps plein: une série de quatre rencontres échelonnées au cours de l'année, les dates des trois autres rencontres sont à déterminer	Richmond
13 au 16 octobre 1998	Rond-point pour les bibliothécaires	Richmond
21 octobre 1998	Rond-point Accueil: accueil et orientation pour les nouveaux enseignants et les nouvelles enseignantes	Richmond
21 octobre 1998	Rond-point des orthopédagogues: interventions en cas de traumatisme	
21 octobre 1998	Rond-point recherche-action, première rencontre	Vancouver
22 octobre 1998	Rond-point provincial – thème: partenariat-école, famille communauté avec la conférencière invitée, Jacqueline Caron	Richmond
23 octobre 1998	Rencontre de l'équipe de pilotage et de conception de ressources de didactiques en sciences humaines (M-3/4-7) avec Anne Veilleux	Kelowna
26-27 octobre 1998	Équipe de conception du programme d'études M-7 ^e en sciences humaines (min. de l'Éducation et CSF)	
28 octobre 1998	Rond-point technologique sur le logiciel Microsoft Office	Richmond
Novembre 1998	Rond-point sur la francisation: session pour le personnel enseignant en francisation (mesures d'accueil), les éducatrices au préscolaire et les formatrices du programme de francisation familiale	Richmond



DATES À RETENIR

Calendrier des rencontres du Conseil d'administration, des comités permanents et des déléguées et délégués du CSF

23 au 25 octobre 1998 à Richmond

- 23 octobre 1998 rencontre du c.a. de 19 h à 21 h et rencontre des déléguées et délégués
- 24 octobre 1998 rencontre annuelle des déléguées et délégués
- 25 octobre 1998 9 h à midi: comités permanents du CSF: Finances et Ressources humaines
13 h à 18 h: rencontre du conseil d'administration

13 au 15 novembre 1998 à Victoria

- 13 novembre 1998 rencontre publique du conseil d'administration
- 14 novembre 1998 9 h à midi: comités permanents du CSF: Développement stratégique et Programmes et services
13 h à 17 h: rencontre du conseil d'administration
- 15 novembre 1998 9 h à midi: rencontre du conseil d'administration

15 au 17 janvier 1999 à Prince George

- 15 janvier 1999 rencontre du conseil d'administration
- 16 janvier 1999 9 h à midi: comités permanents du CSF: Finances et Ressources humaines
13 h à 17 h: rencontre du conseil d'administration
- 17 janvier 1999 9 h à midi: rencontre du conseil d'administration

L'équipe du personnel du CSF, à votre service!

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général

Nicolas Ardanaz 214-2601 nardanz@csf.bc.ca

Directeur général adjoint par intérim

Raymond Ouimet 214-2603 rouimet@csf.bc.ca

Secrétaire de direction

Hélène Adl 214-2602 hadl@csf.bc.ca

Préposée à l'accueil

Andrée Lesage 214-2600 alesage@csf.bc.ca

SECTEUR ADMINISTRATIF

Adjointe à la direction des services administratifs

Odetta Lemieux 214-2605 olemieux@csf.bc.ca

Commis-comptable

Francine Pineault 214-2619 fpineault@csf.bc.ca

SECTEUR PÉDAGOGIQUE

Coordonnateur du centre provincial de formation et de ressources pédagogiques et culturelles

Yves Perron 214-9870 yperron@csf.bc.ca

Secrétaire du centre de formation et de ressources

Hakima Lamari 214-9870 hlamari@csf.bc.ca

Conseillère pédagogique au secondaire

Paule Desgroseilliers 214-2621 pdesgros@csf.bc.ca

Conseillère pédagogique à l'élémentaire

Carole Massé 214-2620 cmasse@csf.bc.ca

Responsable des services spécialisés

Nicole Chagnon 250-382-5965 nchagnon@csf.bc.ca

Responsable des programmes pédagogiques

Gérald Fallon 214-2600 gfallon@csf.bc.ca

Secrétaire au secteur pédagogique

Nora LeBlanc 214-2623 nleblanc@csf.bc.ca

SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Directeur des ressources humaines

Alain Paquin 214-2626 apaquin@csf.bc.ca

Agent principal – Ressources humaines

Stéphane LeBlanc 214-2624 sleblanc@csf.bc.ca

Secrétaire aux ressources humaines

Linda Laflamme 214-2627 llaflamme@csf.bc.ca

Secrétaire aux services administratifs et pédagogiques et préposée au système de suppléance

Lorraine Goulet 214-2614 lgoulet@csf.bc.ca

SECTEUR DES COMMUNICATIONS

Directrice des communications

Carole Toscano 214-2604 ctoscano@csf.bc.ca

Agent de services et de liaison communautaires

Daniel Bélanger 214-2607 dbelange@csf.bc.ca

Secrétaire du service des communications

Christelle Hugron 214-2618 chugron@csf.bc.ca

SECTEUR DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENSEIGNEMENT MÉDIATISÉ

Coordonnateur de la technologie et de l'enseignement médiatisé

Denis Deschênes 214-2606 ddeschen@csf.bc.ca

SECTEUR DES RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET DU TRANSPORT

Directeur des ressources immobilières et du transport

Jacques Vinet 214-2608 jvinet@csf.bc.ca

Secrétaire des ressources immobilières et du transport

Françoise Mathieu 214-2617 mathieu@csf.bc.ca

Membres du conseil d'administration

Présidente, Région du nord de l'île de Vancouver Nicole Hennessey
(250) 754-8905 (rés.) nhennessey@csf.bc.ca

Vice-président, Région du sud de l'île de Vancouver Marc-André Ouellette
(250) 387-4304 (bureau) (250) 598-0037 (rés.) maouellette@csf.bc.ca

Conseillères

Région de la vallée du Fraser

Marie Bourgeois

(604) 736-6979, ext. 325

(604) 460-0507 (rés.)

mbourgeois@csf.bc.ca

Région de l'Okanagan, Columbia et du nord de la province

Louise Côte Madill

(250) 564-5568 (rés.)

(250) 561-2565 (bureau)

lcotemadill@csf.bc.ca

Région du Grand Vancouver

Martine Galibois Barss

(604) 980-0750 (rés.)

980-6379 (télé.)

mgaliboisbarss@csf.bc.ca

Déléguées et délégués du CSF

Région du Grand Vancouver

Renée Popov, Richmond

(604) 277-0106

Christophe Morisseau, North Vancouver

(604) 990-9463

Télé.: 739-9897

Stephan Drolet, Coquitlam

(604) 294-7826

Un poste vacant à combler.

Région de la vallée du Fraser

Louise Marchand, Abbotsford

(604) 853-9980

Lyne Tremblay, Langley

(604) 888-2123

Région du nord de l'île de Vancouver

Simone Blake, Port Alberni

(250) 724-0294 Télé.: 724-5740

Chantal Lunardi, Gibsons

(604) 885-2833

Pauletta Potvin, Nanaimo

(250) 722-2540

Région du sud de l'île de Vancouver

Séverin Gaudet, Victoria

(250) 592-0789

Andrée Chénier, Victoria

(250) 920-4868

Région de l'Okanagan, Columbia et du nord de la province

Renée Trépanier, Prince George

(250) 962-8835

Mario Parr, Kelowna

(250) 762-8520

Télé.: (250) 865-2609

Claire Green, Prince George

(250) 563-4343

Un poste à combler.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

280 – 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6

tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881

site internet (web): <http://www.csf.bc.ca>

adresse électronique: info@csf.bc.ca

Bureau régional du CSF – île de Vancouver

L'école Brodeur

637, rue Head, porte 202

tél.: (250) 382-5965 téléc.: (250) 382-5974

Secrétaire: Claire Ouimet, adresse électronique: couimet@csf.bc.ca

Bonne année scolaire 1998-1999 à toutes et à tous!



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

le 20 octobre 1998

8128-2898-2898
-3
C. Brown O.P.
20/10/98

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et en mon nom personnel, je donne suite à votre lettre du 23 septembre dernier, dans laquelle vous transmettez une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone. Le directeur des Programmes d'appui aux langues officielles, M. Hilaire Lemoine, a également reçu copie de votre lettre sur le même sujet.

Je crois savoir que, le 25 septembre dernier, le sous-ministre adjoint responsable de l'Identité canadienne, M. Norman Moyer, vous a rencontrée à Victoria et a pu passer en revue l'ensemble du dossier. Je crois qu'il importe de mettre dès que possible en place un réseau d'écoles francophones en Colombie-Britannique et, en particulier, de répondre à l'urgente situation qui prévaut à Vancouver.

Le personnel des Programmes d'appui aux langues officielles entamera d'ailleurs bientôt des discussions avec les représentants du gouvernement provincial. Ces échanges viseront à établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone et, plus particulièrement, à examiner les modalités d'un appui fédéral possible au projet de construction à Vancouver.

.../2

- 2 -

De plus, M^{me} Copps a récemment écrit à l'honorable Paul Ramsay pour l'encourager à poursuivre ses efforts en vue d'assurer la pleine mise en oeuvre de la gestion scolaire en Colombie-Britannique et pour lui suggérer, à plus court terme, la possibilité de revoir l'utilisation des contributions actuelles du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation francophone.

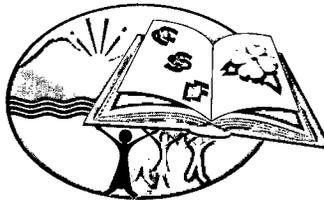
Comme le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du Conseil scolaire francophone, le Ministère souhaite appuyer les besoins de la communauté francophone de la Colombie-Britannique en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.

Espérant ces renseignements utiles, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Suzanne Hurtubise

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Richmond, le 23 septembre 1998

CM98-28375

L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien
Chambre des Communes centre
Pièce 509-S
Édifice du Parlement, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6



1998-09-22 A 9:55
107

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) afin de vous sensibiliser à nos projets en éducation et à nos besoins en terme d'appui financier.

Nous vous soumettons une demande de contribution de l'ordre de 30 millions de dollars (Annexe I), pour le financement du plan d'immobilisation, ce qui permettrait au Conseil, en combinaison avec le financement provincial, de compléter les projets prévus jusqu'à l'an 2003. De ce montant une somme de 5 millions (Annexe II) est requise d'urgence pour la construction d'une école qui offrirait les niveaux maternelle à 12^e année à Vancouver.

Une intervention immédiate de votre part pour l'apport des 5 millions est primordiale étant donné que le *Vancouver School Board* projette de reprendre les bâtiments de l'école Anne-Hébert pour la rentrée scolaire de l'an 2000. Le C.S.F. ne disposant plus d'édifice pour les élèves du niveau élémentaire à Vancouver se doit d'entreprendre la construction d'une école dès le mois d'octobre 1998 si nous voulons respecter la responsabilité que nous avons acceptée de livrer une éducation de qualité aux enfants francophones de la province.

Vu l'état d'urgence auquel le C.S.F fait face, nous vous saurions gré de nous accorder une rencontre afin de discuter de cette demande et vous fournir de plus amples détails. Mme Hélène Adl, secrétaire de direction, établira une communication avec votre bureau afin de vous proposer un rendez-vous auquel je serai accompagnée par le directeur général du CSF, Dr Nicolas Ardanaz.

Nous vous remercions de tenir compte de notre préoccupation et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Nicole Hennessey
Présidente

Pièces jointes

ha/Logistic/lobbying

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
(*Francophone Education Authority*)

PLAN D'IMMOBILISATION
SOMMAIRE

En tant que district scolaire, le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) est unique de par la définition de son territoire qui inclut les districts de la Vallée du Fraser, du Sud de l'île de Vancouver et quelques autres districts à travers la province. De ce fait, on trouve la population étudiante du C.S.F. disséminée dans des régions rurales et concentrée dans les régions urbaines et les banlieues.

Le but principal du C.S.F. est d'offrir des programmes et des services éducatifs qui contribuent à la mise en valeur de la langue française et qui créent un environnement favorisant l'épanouissement de la culture française.

Actuellement le programme francophone est offert soit :

- dans des classes isolées au sein d'écoles anglaises ;
- dans des classes isolées au sein d'écoles immersion ;
- dans des classes d'écoles offrant les trois programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le programme francophone ;
- dans des écoles homogènes francophones, gérées par des francophones.

L'objectif du C.S.F. dans un premier temps est de pouvoir accommoder le plus grand nombre d'élèves possible dans des écoles homogènes tel que le justifieraient les régions à forte concentration de population étudiante. Le C.S.F. est convaincu que les écoles homogènes offrent un environnement qui contribue à l'atteinte de ses buts culturels et éducatifs. Ceci apporte également aux élèves francophones un sens de fierté et d'appartenance et le désir de contribuer aux activités communautaires.

Les études conduites par le C.S.F. ont démontré que la fusion de petits programmes francophones existants en école homogène est légitime et viable.

Le sommaire du projet de plan d'immobilisation étalé sur cinq ans donne en page 2 le détail des acquisitions, des rénovations, des extensions et des besoins en construction de nouvelles écoles. Les priorités ainsi définies assureront au C.S.F. que le développement et l'implantation de son plan d'immobilisation pour les écoles francophones soit mené à terme.

SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATION DE 5 ANS
1998 - 2003

District scolaire : Conseil scolaire francophone		Date : Septembre 1998		Signature : _____						
Priorité de projet	Description du projet	Coût de transfert des biens		Capital approuvé * 1998-1999 \$	1 ^e année 1999/2000 \$	2 ^e année 2000/2001 \$	3 ^e année 2001/2002 \$	4 ^e année 2002/2003 \$	5 ^e année 2003/2004 \$	De 1 à 5 ans Financement total \$
		Site et édifices \$	Équipement \$							
1998-1999	Capitalisation des baux à court terme			715 000						
	Région de Vancouver élém./sec. Nouveau	3 670 000		9 895 707						
	École élémentaire Atchelitz La Vérendrye - Addition	780 000	37 482	747 231						
	École élémentaire Windebank - Rénovations	750 000	189 525	1 286 804						
	École élémentaire Weaver - Rénovations			75 000						
1	Capitalisation des baux à court terme				750 000					750 000
2	École élém. et sec. région de Surrey - Nouveau	2 012 500			6 412 436					6 412 436
3	École élém. et sec. Millside - Nouveau	1 571 000			5 979 811					5 979 811
4	Howe Sound - école élém. Whistler - Nouveau				1 408 152					1 408 152
5	Sunshine Coast - école élém. Sechelt - Rénovations	500 000	30 000		226 112					226 112
6	Kelowna - école élém. Gordon				180 168					180 168
	Powell River - école Côte-du-soleil		66 020							
	Région Alberni - école élém. Alberni	500 000								
	Région Comox - école élém. Comox	500 000								
	Capitalisation des baux à court terme					750 000				750 000
	École élém. et sec. André-Piolat - Nouveau	5 100 000				6 619 084				6 619 084
	Région de Nanaimo - école élém. et sec. - Nouveau (site de la couronne)					6 201 457				6 201 457
	Capitalisation des baux à court terme						800 000			800 000
	École Victor Brodeur - élém. sec. Rénovations majeures	11 846 000	206 160				3 250 693			3 250 693
	Région de Prince George - élém. sec. - Nouveau						300 000	6 214 397		6 514 397
	Région de Langley - école élém. de Langley	3 000 000					923 299			923 299
	Capitalisation des baux à court terme							310 000		310 000
	Kelowna - école élém. sec. Gordon - Addition rénovation	425 000	86 200					3 667 594		3 667 594
	Région de Powell River - école élém./jr. et sec. à Powell River							300 000	2 515 729	2 815 729
Totaux		30 654 500	615 387	12 719 742	14 956 679	13 570 541	5 273 992	10 491 991	2 515 729	107 108 932

ha/ADM/capital plan revend sept 98

*Ce document a été préparé par Facilities Branch du ministère de l'Éducation et le C.S.F. pour approbation finale par le ministre de l'Éducation.

Le Ministre a accepté en dépôt la demande financière du CSF pour la première part du financement de l'infrastructure (voir colonne 3 : Capital approuvé 1998-1999).

ANNEXE I

FINANCEMENT POUR LE PLAN D'IMMOBILISATION DU CSF

Depuis les années 1980, les parents et la communauté francophone de la C.-B. tentent d'obtenir la gestion scolaire en Colombie-Britannique. Bien que le ministère de l'Éducation ait créé le Conseil scolaire francophone en novembre 1995 et malgré le jugement Vickers en août 1996, les francophones rencontrent de grandes difficultés pour la mise en œuvre du programme scolaire tel que défini dans sa mission.

Le 9 décembre 1997, le CSF a déposé son premier plan d'immobilisation au ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, l'honorable Paul Ramsey, dont vous trouverez le sommaire financier en annexe. Une partie du financement proviendrait du gouvernement provincial. Cependant, il est essentiel pour nous, comme pour tous les autres conseils scolaires francophones qui ont institué l'immobilisation de services d'éducation en milieu minoritaire, d'obtenir du financement du gouvernement fédéral pour certains éléments du plan.

Le Plan traduit l'intention du CSF de mettre en place des écoles homogènes francophones afin de garantir la viabilité du système et la qualité des services offerts. Le ministère de l'Éducation a facilité le transfert de certaines écoles qui étaient en disponibilité dans les districts scolaires de la province à travers les services de « Facilities Branch ». Certaines de ces installations nécessitent des rénovations majeures et, dans les localités où aucun édifice n'est disponible, le Conseil doit en construire.

Nombre d'élèves inscrits au programme francophone

1994	1 700 élèves (avant la création du Conseil scolaire francophone)
1996	1 900 élèves (l'année suivant la création du CSF)
1998	2 550 élèves
2003	4 500 élèves (prévision)

Nombre d'élèves potentiels : 7 500 (prévision sur 5 à 10 ans)

Parmi les provinces à majorité anglophone, la Colombie-Britannique a connu la plus importante augmentation de sa population francophone depuis les 15 dernières années. Selon les derniers résultats du recensement (Statistique Canada - 1996), la Colombie-Britannique demeure la seule province où le nombre de francophones est toujours en croissance. Comme le soulignait le rapport Gallant, le système de gestion scolaire francophone nous permet de conserver les élèves déjà inscrits et pourrait, sur une période de 5 à 10 ans, attirer la plupart des autres enfants de langue maternelle française et récupérer peut-être 10 à 15 pour cent des enfants qui ont perdu leur langue maternelle.

L'investissement dans l'éducation des enfants devrait figurer dans les priorités du prochain budget du gouvernement fédéral. Le CSF n'a pas encore reçu de financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

Le montant total demandé par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique de sources fédérales se chiffre à 30 millions de dollars.

ANNEXE II

URGENT --- FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE À VANCOUVER

En se référant à l'Annexe I et en suivant l'évolution des causes juridiques, il faut remarquer que le gouvernement provincial a besoin de beaucoup d'encouragement du gouvernement fédéral afin de donner au Conseil scolaire francophone (C.S.F.) les moyens de mettre en œuvre leur plan d'immobilisation et d'offrir une éducation de qualité aux enfants de la province telle que décrite dans sa mission. Le C.S.F. a aussi des responsabilités aux niveaux pédagogique, formation, relations avec le personnel enseignant.

En ce qui concerne la livraison de l'enseignement à Vancouver, le *Vancouver School Board* doit récupérer pour ses propres besoins l'école élémentaire Anne-Hébert qui accueille depuis 15 ans les élèves francophones de la métropole. Les élèves du secondaire reçoivent leur enseignement au sein d'une école anglophone (*Kitsilano Secondary*) qui refuse actuellement des élèves au programme anglais par manque d'espace.

Le CSF se doit de pourvoir aux besoins des enfants francophones qui seront sans locaux en l'an 2000 et se retrouve donc dans l'obligation de construire une nouvelle école à Vancouver pour l'année 2000 qui offrirait l'enseignement des niveaux maternelle à la 12^e. Le C.S.F. est actuellement en négociation avec le *Vancouver School Board* pour l'achat d'un terrain à cet effet. Il est évident que l'indice du coût de la vie et l'état du marché de l'immobilier à Vancouver font gonfler les frais reliés à l'achat d'un terrain et à la construction d'un nouvel établissement. Une partie du projet pourrait être financée par le gouvernement provincial, mais le CSF ne peut aller de l'avant sans la contribution du gouvernement fédéral pour un montant de 5 millions de dollars qui couvrirait les éléments suivants :

- une salle avec amphithéâtre : **2.4 millions**
- un centre technologique **1.6 million**
- des espaces pour l'aménagement de classes prématernelles (vital pour assurer les besoins actuels) : **1 million.**

Dès le mois d'octobre 1998, le CSF devra débiter la construction de cette école si nous voulons que tout soit fonctionnel pour la rentrée scolaire 2000. La nouvelle école pourra accommoder 800 élèves et regrouperait les élèves francophones de Vancouver dispersés actuellement dans trois installations différentes :

- école Anne-Hébert : 325 élèves de la maternelle à la 7^e année ;
- école Rose-des-Vents : 42 élèves de la maternelle à la 3^e année ;
- école Kitsilano Secondary : école anglophone qui accueille 90 élèves francophones de la 8^e à la 12^e année.

La métropole de Vancouver constitue le bassin de francophones le plus important avec environ 25 000 personnes ayant déclaré le français comme l'une des langues maternelles lors du dernier recensement de Statistique Canada en 1996.

Afin d'aider le C.S.F. à accomplir son engagement majeur envers la communauté, le gouvernement fédéral doit prendre en considération l'investissement dans l'éducation des enfants francophones dans les priorités du prochain budget. Le CSF n'a reçu à ce jour aucun financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

URGENT : Le montant nécessaire pour la construction d'un établissement scolaire à Vancouver et demandé d'urgence par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique se chiffre à 5 millions de dollars.

CH98-20703

8138-7
M-DORE

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Hull, Canada K1A 0M5

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Post Office Box 9045, Station Provincial Government
Victoria, British Columbia
V8W 9E2

OCT 6 - 1998

Dear Mr. Ramsey:

Thank you for your letter of June 22, 1998, informing me of the latest developments regarding the implementation of Francophone school governance in British Columbia. Please excuse the delay of my reply.

I am pleased to learn that the provincial government will follow through with the transfer of certain schools to the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* and with renovations to these premises.

I understand that provincial Cabinet will render a decision shortly on the capital plans of the *Conseil scolaire*. I am confident that the provincial government will carry out its responsibilities concerning education for Francophones and that it will invest the required funds to accomplish this objective.

The federal government has provided support for French-language education and for the implementation of Francophone school governance in British Columbia for several years now and, under the Agreement on Minority-Language Education and Second-Language Instruction and the Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance. In 1997-98, some \$12.5 million were committed to British Columbia under these agreements.

The Official Languages in Education Program of the Department of Canadian Heritage will continue to support the implementation of Francophone school governance in British Columbia under the current agreements. The federal government is examining the possibility of continuing to provide financial support for specific projects once the Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance comes up for review in 1999.

.../2

Canada

- 2 -

Departmental officials would be willing to make arrangements to facilitate the reallocation of funds from existing agreements to priority capital initiatives.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Sheila Copps".

Sheila Copps